P'actes Européens

FAIRE P'ACTE

Cahier de propositions n° 2

Septembre 2011

Coordonné par Martine Theveniaut,
avec la contribution des membres des P'ACTES Européens :

Karl Birkholzer, Andrea Calori, Judith Hitchman, France Joubert, Géraldine Lechevalier, Abilio Machado, Yvon Poirier, Maria Priscila Soares, Roger Winterhalter, Peter Wollny et les résultats du Cahier de propositions n°1 (2004), coordonné avec Alain Laurent.

Fondation Charles Léopold Mayer
pour le Progrès de l'Homme

Introduction

Deuxième Cahier de propositions.

Sept ans après le premier cahier de propositions de juillet 2004 qui affirmait que « 1+1 = 3 », bien qu'éloignés géographiquement et parfois culturellement les uns des autres, la démarche des Pactes Locaux, s'est élargie et nous avons réussi à avancer au-delà du contexte français et à proposer la reconstruction d'un pacte territorial, économique et social, à la hauteur des enjeux.

> «Un pacte local est une dynamique collective territoriale, un processus construit dans la durée, avec un système de relations qui porte une action pour répondre à des problèmes identifiés. Il permet à tous les acteurs concernés, unis par des valeurs humanistes, de construire, de façon contractuelle, des réponses adaptées aux spécificités de chaque société locale, en particulier ses spécificités culturelles». Définition (2001) sur la base du recensement et de l'analyse d'une cinquantaine d'expériences, 1998.

La notion de pacte local s'est peu à peu étoffée, sur le fond et avec d'autres partenaires, du fait de l'évolution générale, de relations ouvertes et durables, de visites régulières sur les lieux de l'expérience, accueillies par leurs promoteurs, pour observer, analyser et mieux agir. Des diagnostics, régulièrement réappréciés et remis en débat public, avec l'appui constant de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme, montrent bien comment le global et le local interagissent. Ils sont indissociables pour des réponses complètes aux besoins essentiels d'une vie en santé, en sécurité et en paix. **C'est de droits fondamentaux qu'il s'agit.**

Nous sommes passés du **pacte local au P'ACTE** : le local c'est le territoire, le pacte c'est coopérer ; c'est aussi passer aux ACTES avec tous ceux et celles qui partagent la démarche et l'engagement....pour préparer le troisième Cahier, plus européen et mondial. Il s'agit donc de faire état de nos propositions. Les échanger, les faire progresser et surtout en créer d'autres.

Le mouvement est lancé, avec, toujours dans la tête, la petite musique du poète portugais Torga : « l'universel c'est le local moins les murs ».

France Joubert, président des P'ACTES Européens.

Table des matières

Introduction 3

1. Les raisons de s'engager dans l'action. 6

1.1. Apprendre à penser par soi-même pour sortir des sentiers battus. 7

L'exclusion dans la prospérité : un paradoxe.

La vie sociale dans les territoires prise au piège.

1.2. Mettre en œuvre des pactes locaux. 11

1998-2004 : De l'expérience vécue à la proposition.

2001 : Qu'est-ce qu'un pacte local ?

Un bilan lucide, constamment réapprécié.

2005-2011 : « La sortie du bois » : L'affirmation collective du local à l'Europe.

2. Faire confiance à l'initiative des habitants : Récits d'expériences. .18

La traçabilité des acquis de l'expérience.

2.1. Des systèmes de relations inscrits dans le quotidien. 20

Créer des activités dans d'Agglomération dijonnaise (Bourgogne).

Installer durablement le débat public : l'association PARI (Languedoc-Roussillon).

Construire des coopérations entre échelles, à l'initiative d'élus (Bretagne).

2.2. Enseignements et propositions..... 27

De l'individuel au collectif : le renouvellement de la vie sociale dans les territoires.

Vers des partenariats plus coopératifs.

3. Lever les obstacles d'une montée en généralité : Leçons de cycles bâtisseurs. 32

La situation actuelle appelle des réponses non conventionnelles.

3.1. Des régulations qui articulent l'horizontal avec le vertical, de façon non hiérarchique. 36

Les Groupements d'employeurs : un outil légal qui prépare les emplois de demain.

URGENCI : coordination internationale de producteurs et de consommateurs organisés sur une base locale.

L'Associação In Loco : trente ans de développement local et d'aménagement régional participatif (Portugal).

3.2. Repartir des réalités des territoires pour planifier un développement durable. 50

Le scénario « du développement de l'intérieur »

Remettre l'économie dans le bon sens : synthèse des propositions issues du Forum Lux'09

Chaînons manquants et franchissements d'obstacles, vu depuis les territoires accueillants.

Des principes communs pour guider la mise en œuvre.

Des témoignages internationaux majeurs qui entretiennent l'espoir.

4. Le pacte territorial : Se donner les chances de réussir le contrat démocratique. 60

Construire des rapports sociaux de résistance dans une citoyenneté mondiale.

Définition revisitée de la territorialité dans la mondialité.

4.1. Refonder le développement des territoires face à la globalisation..... 64

Investir les finalités économiques sans s'interdire d'agir de manière profitable.

Instituer la démocratie locale comme base de l'édifice.

Généraliser le pacte territorial c'est apprendre à coopérer.

4.2. Prendre ses responsabilités, c'est participer à la transformation du système. 69

S'inscrire comme citoyen et interlocuteur dans le projet européen.

Passer des collectifs d'acteurs vers l'acteur collectif de la société civile.

Apprendre les uns des autres et consolider les enseignements de l'intelligence pratique.

Croiser les intelligences pratique et théorique pour asseoir l'action collective.

Des propositions pour préparer l'avenir..... 76

Constituer, compléter, partager la boîte à outils pour « faire p'acte » dans les territoires.

Se structurer en collectif de ressources permanent pour activer les réponses concrètes et en démultiplier l'utilisation.

Partenaire dans la construction des réponses : des collectifs d'acteurs à l'acteur collectif.

1 Les raisons de s'engager dans l'action.

« Rien de mieux pour surmonter la fatalité que de comprendre comment nos prédécesseurs en humanité ont su lui faire des pieds de nez et comment ils se sont battus pour que leurs enfants y échappent mieux qu'eux-mêmes »[1].

1 Verschave, F.X., 2005, La maison monde, libres leçons de Braudel, 2005, Editions CLM, 245 p. cité p 20-21.

1.1. Apprendre à penser par soi-même pour sortir des sentiers battus.

L'exclusion dans la prospérité : un paradoxe.

Les revers d'une prospérité productiviste.

La reconstruction de l'Europe mobilise toutes les forces vives. Dans un raccourci schématique, après les horreurs de la guerre, le travail de chacun semblait être la meilleure voie pour le bonheur de tous. Cette ligne d'horizon ne se connaissait pas de limites. Or, l'augmentation des inégalités, les désastres humains et écologiques planétaires sont le revers de la même pièce. Les signes avant-coureurs de la mutation restent longtemps enfermés dans le registre du « conjoncturel ». En 1973, le prix du brut s'envole. La brutalité des rapports de domination, masqués par un pétrole acheté à bas prix, fait son irruption dans le jeu de marchés. Ils sont devenus internationaux. Dans les années 60, l'ascenseur social fonctionne. Pourtant, les générations arrivant à l'âge adulte bousculent un ordre social quelque peu figé par la guerre froide. Ils aspirent à plus de liberté et ne veulent pas « perdre leur vie à la gagner ».

Des crises sectorielles affectent les « vieux » pays développés.

Elles touchent d'abord les industries traditionnelles (mines, sidérurgie, textile), puis les industries récentes taylorisées (chimie, automobile, construction navale). À la fin des années 1970, le Fonds social européen (FSE) est créé et vient en appui aux régions touchées par le chômage, sans mettre en question le tabou de « la distorsion de concurrence ». Des opérations de sauvetage industriel sont lancées dans l'urgence. Des dispositifs de reconversion professionnelle sont mis en place pour endiguer des licenciements collectifs qui affectent les salariés peu qualifiés. Les résultats escomptés ne sont pas au rendez-vous. Après le rejet hors du système productif, ces adultes peu scolarisés qui ont appris sur le tas sont rejetés hors des circuits de la formation. Ce mécanisme de redoublement de l'exclusion gagne toutes les tranches d'âge.

Nous avons la réponse, mais quelle est la question ?

« Il n'y a pas de processus cognitif sans motivation. Il faut aimer pour apprendre. Certes, il existe bien deux modalités : apprendre la machine à l'homme ou l'homme à la machine, mais ce ne sont pas les mêmes qui payent les frais de l'adaptation au système sociotechnique. L'individu, situé dans un mouvement social, est placé devant la contrainte d'avoir à répondre à une situation qu'il n'a pas posée lui-même. La motivation à se former c'est comment l'individu prend position dans ce débat social. Sans réciprocité, on disloque l'objet de recherche »[1]. Bertrand Schwartz[2] défend alors la possibilité de « moderniser sans exclure », persuadé qu'une relation de confiance personnalisée peut surmonter la honte de ne pas savoir et susciter « le désir d'apprendre ». Dans un bilan rétrospectif lucide, il constate en 2006 que « les innovations qui visaient, par l'application généralisée des principes de l'éducation permanente, au partage plus égalitaire des savoirs, et donc du pouvoir, ont été abandonnées. Le résultat, c'est l'accroissement de l'exclusion, la marginalisation d'un nombre croissant de citoyens, la baisse du niveau culturel, la fracture de plus en plus manifeste entre ceux qui détiennent les savoirs et ceux qui n'y ont pas accès. Les hommes de pouvoir ne comprennent pas que ce qu'ils perdraient du pouvoir, c'est sa part d'arbitraire et qu'ils y gagneraient finalement en autorité. Refuser de changer dans une société en pleine mutation c'est se condamner à la sclérose »[3].

Déconstruire les idées reçues.

L'« entêtement rétrospectif »[4] empêche de voir la réalité en face. Le référentiel de l'action publique reste celui d'une gestion administrée de la réparation

1 Curie, J., 1992, Colloque de restitution d'une étape du programme mobilisateur « Technologie Emploi Travail » piloté par le ministère de la Recherche et de la Technologie est lancé autour de l'étude de la Formation et l'Apprentissage des Adultes Peu Qualifiés (FAAPQ) en juin 1987.

2 Il est fondateur en 1989 de l'association « Moderniser sans exclure » avec des grandes entreprises, des syndicats et l'appui des pouvoirs publics.

3 Lambrichts L., 2006, L'invention sociale, à l'écoute de Bertrand Schwartz, Paris, Editions Ph. Rey., p 87-110.

4 Berger,G.,, février 1957, Essai de prospective, Revue des Deux Mondes.

sociale. Au début de l'ère industrielle, on parlait déjà de « paupérisme » pour désigner les ouvriers de la grande industrie. « L'homologie est frappante avec les précaires d'aujourd'hui : des individus en pleine possession de leurs facultés mentales et physiques, contraints de les vendre à très bas prix »[1]. Presque un siècle de solidarités actives et d'organisation ont été nécessaires pour que les « ouvriers » acquièrent une identité collective de classe et intègrent les pratiques, les institutions et les acquis de la modernité de l'État social ». Les représentations sociales des désaffiliés d'aujourd'hui ne sont pas encore sortis de la catégorisation à partir de leurs supposées carences, jamais très loin du registre de la dangerosité ! La difficulté, elle-même inédite, est qu'en un demi-siècle, l'exclusion économique s'est diffusée au monde entier.

Reprendre sa vie en mains.

Une domination durable ne résulte pas seulement d'une volonté hégémonique. Elle se nourrit aussi du consentement à l'impuissance. La maîtrise des choix qui nous concernent nous a échappée, sans trop savoir comment. Moins pressés par la nécessité, nous avons désappris l'entraide directe. « L'individu concret est bien souvent tombé au niveau des valeurs de consommation, et non rattaché à l'ordre de l'être par le sentiment d'une responsabilité supérieure à celle de sa propre survie, c'est un individu démoralisé. C'est sur sa démoralisation que le système s'appuie, il l'approfondit, il en fait une projection sociale » écrit Vaclav Havel, à l'expérience de la dissidence qui a finalement eu raison du stalinisme. L'aliénation de nos pouvoirs créatifs serait-elle devenue « l'alliée de nos propres fossoyeurs »[2] ?

Résister, c'est créer.

Dans les années 70 et 80, des individus et des petits groupes se sont mis en mouvement, s'opposant au colonialisme, à la dictature, à la domination culturelle, et à l'exclusion qu'ils constataient, ou subissaient eux-mêmes, dans une société prospère. Ni experts, ni leaders de masse, ce sont des individus qui prennent leur vie en mains.

1 Frère, B., 2006, L'économie solidaire à l'épreuve de la pratique. Contribution à une grammaire sociologique des dispositifs argumentaires, Université de Liège soutenue en mai 2006, p 11-21.

2 Titre de l'un des chapitres du livre de Milan Kundera, - L'immortalité, Nesmertelnost, 1990.

Des questions aussi importantes que le danger nucléaire, la place des femmes dans la société, les droits sociaux, le retour du territoire, le racisme ou la qualité de l'alimentation, hier marginales, portées séparément, sont maintenant sur la place publique, reliées entre elles. Cette nouvelle militance se cristallise progressivement et par divers chemins, notamment la chute du Mur de Berlin en 1989 en Europe. Après la création de l'Organisation Mondiale du Commerce en 1995, le contre-sommet de Seattle, en 1999, est le plus connu de ces évènements à l'échelle internationale. La « société civile » est progressivement reconnue comme troisième pilier d'une mondialisation à visage humain. Pour ces « créatifs culturels »[3] décrits dans une étude américaine menée entre 1986 à 1999, « l'utopie devient concrète. En prenant leur distance avec l'ordre établi, ces mouvements sociaux ont compris que quand on cherche à changer la culture du passé, on ne peut pas se contenter des solutions qu'elle propose. Il faut découvrir ses propres solutions ou les inventer ». Ce phénomène est resté longtemps invisible car les médias et les politiques, pris dans la mise en scène des confrontations, ne voient tout simplement pas ceux qui se construisent comme une force de proposition.

> « La libération d'individus concrets rattachés à l'ordre de l'être (…) créant des espaces nécessaires à leur organisation » accumulent un pouvoir « incalculable » (écrit Vaclav Havel) « parce que caché, inapparent jusqu'au moment où les conséquences arrivent à la lumière, sous forme de chocs aussi variés que surprenants »[1]
>
> *Vaclav Havel*

1 Havel,V., 1991 Ecrits politiques, Le pouvoir des sans-pouvoir (Point Politique, traduction française).

La vie sociale dans les territoires prise au piège.

Qu'est-ce que le territoire ?

Il n'a pas la même signification selon les cultures et les langues, mais c'est la base géographique de l'existence sociale. Ce n'est donc pas simplement,

3 Ray, P.H. et Anderson, S., 2001 (Traduction française), L'émergence des créatifs culturels, Editions Yves Michel, Sorti aux Etats-Unis en 2000. L'étude se poursuit en Europe et dans le monde, à l'initiative d'Ervin Laszlo. Le Club de Budapest en assure la coordination internationale.

ni même principalement, une étendue de terre appartenant à un état, sur laquelle s'exerce une autorité, comme le définit le dictionnaire. « Le territoire est une œuvre humaine. En ce sens, « il est un espace approprié. Approprié se lit dans les deux sens : propre à soi et propre à quelque chose. Toute société a du territoire, produit du territoire. En fait, elle a en général plusieurs territoires, voire une multitude : pour habiter, pour travailler, pour se recréer et même pour rêver, des espaces vécus et des espaces subis, des cellules locales et des réseaux ramifiés. C'est ce qui complique la situation, c'est ce qui l'enrichit et fonde la liberté. La pire des situations est de ne disposer que d'un seul territoire, à défendre contre tout intrus. Cela arrive à des animaux et à des peuples désemparés »[1].

À partir des années 80, la globalisation économique accentue la concurrence entre les territoires.

Elle polarise le développement territorial de façon discontinue, spécialise les régions, selon la concentration plus ou moins forte d'entreprises à marges de profits et salaires élevés et les autres régions qui ne peuvent concourir qu'à la baisse parce que la productivité et le niveau de qualification de la main d'œuvre sont faibles ; ce qui produit de forts déséquilibres sociaux entre les territoires.

… tandis que le territoire administratif et politique reste inscrit dans une géographie des pouvoirs.

Pour corriger les défaillances du marché, les États engagent un mouvement de décentralisation en déléguant une part de leurs compétences de gestion, sans déconcentrer les pouvoirs et les moyens en conséquence. Des élus locaux et régionaux se sont vus investir de responsabilités qu'ils n'étaient pas toujours préparés à exercer. « On vous remet un territoire, faites avec ! C'est difficile quand on ne l'a même pas regardé. Faire quoi ? Déjà les mieux avisés comprennent qu'il faut une vue d'ensemble pour évaluer les différences, comprendre les articulations, apprécier les solidarités, sonder les ruptures. On a soulevé la pierre moussue. Dessous grouillent les questions locales, les poches de pauvreté, les quartiers dégradés, les zones malades, les laissés pour compte, les écoles surchargées et les écoles vides, tout ce qu'assumait et cachait l'État. L'État était bien commode et l'on pouvait toujours le vitupérer. Cela fait une demande gigantesque de connaissance du territoire, même si ce n'est que le territoire concédé de la maille à gérer »[2].

Cette gouvernance a produit à l'échelon local des systèmes notabiliaires assez stables.

Ceux qui les maîtrisent localement sont peu disposés à la remise en question car c'est le socle des réseaux de relations et d'intérêts qu'ils actionnent. La centralisation nationale a eu pour principal mérite la promotion du principe de l'égalité des droits au regard de la loi. Mais la barre a été tordue à l'excès, au détriment de la diversité des territoires et d'une connaissance approfondie de leurs ressources et des atouts de leurs cultures locales. Les microprojets, construits à partir de la volonté d'agir, là où l'on vit, sont sévèrement comprimés par les territorialités de gestion, de multiples institutions qui veillent au respect de leurs compétences déléguées, surtout en France ! L'expérience apprend aux praticiens que les clés pour comprendre « comment ça se passe » se trouvent aux étages supérieurs. La conséquence de ce phénomène est de compliquer à l'infini l'intégration, en partant du bas, de toutes les données des problèmes à résoudre. Le problème est culturel et politique.

Oser la diversité européenne : c'est possible !

L'intérêt des institutions européennes pour le développement local remonte à 1984, mais la politique européenne en faveur des emplois d'initiative locale acquiert une visibilité à partir de 1993 avec le « Livre blanc sur la croissance, la compétitivité et l'emploi » de la Commission, rédigé dans un contexte de fort chômage[3]. Jacques Delors, dans ce livre blanc, cherche à sortir du débat qui oppose thèses ultralibérales et dogmes d'interventionnisme public. La Commission européenne qui avait laissé la question du chômage

1 Brunet, R., 1990, Le territoire dans les turbulences, Géographiques Reclus, 224 p, cité p 23.

2 Brunet, R., 1990, Le territoire dans les turbulences, p 19.

3 Les éléments de cette analyse européenne sont empruntés à Jouen, M., 2000, Diversité européenne, mode d'emploi, Préface de Jacques Delors, Ed. Charles Leopold Mayer et Descartes et Cie ; 2007, Le développement local endogène, parent pauvre des stratégies de développement, Grand prix de la réflexion pertinente et impertinente.

en jachère fait alors un pari audacieux : miser sur la diversité locale pour entraîner les institutions communautaires et les gouvernements nationaux dans une recherche conjointe. L'inventaire européen réalisé en 1994 recense des domaines d'activités issues d'initiatives locales dans quatre grands registres : la vie quotidienne, le cadre de vie, les loisirs, l'environnement. La stratégie européenne intègre les Initiatives Locales de Développement et d'Emploi (ILDE) à partir de 1995. Les résultats dépassent les attentes. Des centaines d'expériences sont recensées et comparées, les obstacles identifiés. Le décompte des emplois créés est difficile en l'absence d'un outil statistique approprié, mais les ILDE ont contribué à la création de milliers de petites entreprises en Europe, à un coût souvent moindre à celui des créations de postes aidés pour des chômeurs, avec une utilité sociale avérée.

Le développement local est découplé de la croissance économique.

Les espérances placées dans la diversité comme principe actif de transformation sociales n'ont pas entraîné la mise en place de stratégies, dispositions et moyens d'amplification à la mesure des potentialités. « L'économie-monde n'a jamais eu beaucoup le souci des territoires qu'elle mobilise : lorsque le profit n'est plus là, elle s'en va, laissant des terres et des usines en friches »[1]. Bien que les dirigeants politiques et publics continuent de recourir au développement local pour s'assurer du soutien des citoyens et des acteurs locaux, « il se profile comme une option au rabais, voire la solution de la dernière chance pour les fractions marginalisées de la population ou des territoires, bref tous ceux qui n'ont pas la capacité de se confronter à la concurrence du marché ». Cette tendance européenne est conforme aux discours des organisations internationales et des agences de l'ONU qui soutiennent l'approche décentralisée, comme instrument adapté aux pays, régions ou populations défavorisés, notamment dans la préparation des objectifs du Millénaire. La Stratégie de Lisbonne se durcit : chaque région est censée s'engager dans un processus d'étalonnage afin d'identifier la performance optimale et d'essayer de l'atteindre. La plupart des recommandations relatives au développement local sont supprimées sous prétexte de rationalisation. L'entrée en lice de l'Inde pour les technologies de l'information et de la Chine pour tout le reste ont redonné vigueur aux thèses du développement exogène et de « l'attractivité » du territoire. Bien que les externalités négatives de la concentration soient maintenant officiellement pointées du doigt : risques de désordre social ou de « conflits de civilisations », nuisances environnementales et territoriales de ce modèle sur l'ensemble de la planète, effets négatifs sur la santé, épuisement des ressources énergétiques et plus généralement sur l'environnement, etc., les théoriciens de la nouvelle géographie économique continuent d'affirmer que la vocation des territoires est d'alimenter la compétitivité et les stratégies de développement exogène.

1 Verschave, F.X., 2005, idem p 109.

« En définitive, le modèle économique dominant, en introduisant la notion de compétitivité, s'approprie, à des fins concurrentielles, les facteurs immatériels d'un dynamisme territorial et fait basculer dans la sphère marchande des relations de convivialité et d'épanouissement collectif » qui n'en relèvent pas[1].

Marjorie Jouen

1 Jouen, M., 2007, idem, p10.

Paul Fuchs, , un membre des Pactes Locaux qui a beaucoup compté (1998 à 2007, date de son décès) : promoteur du projet « Le mieux vivre » - Drôme

« Je suis acteur et auteur de mon destin. Moi, mon village et ses habitants en bonne santé »
(Association Intercommunale « Maison sociale » du Haut-Nyonsais
Confins des Régions Rhône-Alpes et PACA)

1.2. Mettre en œuvre des pactes locaux.

Résumé :

Dans les années 90, un panel d'innovations apporte déjà des réponses à des problèmes clé, dans la vie quotidienne des territoires. Elles traduisent de manière concrète la nécessité d'une organisation territoriale concertée des ressources, tant humaines que naturelles. Cette façon de faire, à rebours des approches hiérarchiques et sectorielles, reste encore peu usuelle, à la marge des systèmes institués. Les espaces de débat entre « pairs » avec qui partager cette approche sont encore rares[1]. C'est dans ce vivier de personnes que se constitue le Collectif des Pactes Locaux. Longtemps informel, il a progressivement ouvert un espace de débat permanent, national et européen, sur la question de la cohésion sociale, et, plus largement, sur les processus de coopérations locales et leurs effets. La démarche, accompagnée par la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme (FPH) a cheminé hors des visions partielles, produisant de la confiance entre des personnes de milieux, d'âges, de régions et de pays, de métiers et de sensibilités très divers. Ce Collectif ouvert a accueilli, depuis 1998, plus de cent personnes, pour un temps ou pour longtemps, à des degrés d'implication variables. Par cercles successifs, depuis la contribution active jusqu'aux manifestations d'intérêt, il touche actuellement plus d'un millier de personnes et leurs réseaux. Il est également relayé dans des réseaux sociaux diversifiés, à l'échelle internationale.

1998-2004 : De l'expérience vécue à la proposition.

Le débat de fond n'a pas lieu [2].

Promise en 1995 par Jacques Chirac, candidat aux élections présidentielles, la loi cadre de cohésion sociale n'est pas encore votée en 1997 lorsqu'il décide de dissoudre l'Assemblée nationale. La majorité gouvernementale change. Les priorités du Parlement s'éloignent de « l'insertion » pour se tourner vers les publics jeunes et la réduction du temps de travail. Mais, peu avant Noël 1997, un mouvement de protestation des chômeurs inquiète. Lionel Jospin, Premier ministre, commande un rapport[3] dont la principale conclusion est que « l'urgence ne peut pas se substituer à un traitement de fond. Pour ne pas hypothéquer l'avenir, il faut que les alternatives auxquelles notre société est confrontée soient clairement explicitées ». Le débat public préconisé n'a pas lieu. Le calendrier législatif est accéléré et la loi votée dans l'été 1998. Elle reste conçue comme un traitement social « de masse », sans prospective du meilleur usage territorial des moyens financiers redistribués. Le jeu des oppositions politiques conduit la droite à ne pas voter un texte de loi dont elle avait fait un objectif central de sa politique, trois ans plus tôt. Malgré l'importance de la question, les bancs de l'Assemblée Nationale sont presque vides, y compris à gauche, car le résultat du vote est acquis d'avance.

1998 : Un Manifeste aux parlementaires propose les conditions d'un changement de cap[4].

Le débat citoyen est relancé dans l'été 1998 avec le soutien de la FPH pour interpeler et faire des propositions sur l'application locale de la loi « contre les exclusions » qui vient d'être votée[5]. Préparé en amont par la collecte d'une cinquantaine d'expériences significatives dans différentes régions de France, ce débat réunit des élus, des acteurs du développement local, de l'action sociale, des mouvements de chômeurs, de l'économie solidaire, du soutien aux créateurs d'activités, ainsi que des chercheurs et des journalistes. Ils signent ensemble un Manifeste aux nouveaux parlementaires[6]. « Les

1 Theveniaut, M. –Des inventeurs sociaux pour des territoires à vivre. Bilan et perspectives de 30 ans d'une pratique de la recherche au service de l'action. Doctorat en Sociologie, CNAM Paris, 2007, sous la direction de J.L. Laville.

2 Exclusion, une loi cadre pour quoi faire ? Des propositions pour une confrontation politique et une action collective qui n'oublie personne et que personne n'oublie. Textes collectifs issus de rencontres entre citoyens et acteurs de terrain à l'initiative de la FPH, au printemps 1996.- Éditions Charles Léopold Mayer, 1996 ; réédition en1998 « Politiques publiques et citoyenneté face aux nouvelles formes d'exclusion ». http://www.eclm.fr/bdf/tri_chronologique-1996.html

3 En 1998, Rapport de Marie-Thérèse Join-Lambert au Premier ministre Lionel Jospin.

4 http://www.pactes-locaux.org/bdf/docs/bip-3619-1_manifeste_pactes_locaux.pdf

5 Accueilli le 16 juin 1998 à la FPH. Conclusions : http://www2.socioeco.org/bdf/fr/corpus_document/fiche-document-221.html

6 www.pactes-locaux.org/bdf/docs/bip-3619-1_manifeste_pactes_locaux.pdf

défis de l'exclusion sociale sont des défis structurels qui interpellent le fonctionnement d'ensemble de la société. Ces défis sont aussi européens. Dans de nombreux pays et dans la réforme des fonds structurels européens, on voit la même recherche d'une action partenariale (associant les différents acteurs de la société) et territorialisée (reliant les initiatives multiples de ces acteurs sur un territoire concret). Les innovations locales sont si nombreuses que nous croyons que cette inversion des systèmes de pensée est à la fois urgente et possible. La proposition de pactes locaux pour l'emploi et la cohésion sociale s'inscrit dans cette perspective.

Nous savons qu'elle implique des changements si profonds, l'abandon d'habitudes et de réflexes si enracinés qu'elle mettra des années à s'imposer».

RÉSULTATS

Principales voies de progrès identifiées :

- « s'appuyer sur un cadre de droit commun dont les acteurs locaux puissent se saisir, afin de sortir des mesures expérimentales ou dérogatoires » ;
- « inscrire l'action dans la proximité, car c'est à cette échelle que les dynamiques de responsabilisation et les solidarités concrètes se nouent. Les chômeurs et les exclus, les associations, les travailleurs sociaux, les entreprises, les syndicats et les élus, tous les acteurs sociaux, doivent y être associés ».
- « Pour construire une réelle dynamique partenariale, un pacte local suppose une analyse de la situation menée en concertation, des objectifs communs négociés et la mise en œuvre d'un cahier des charges rigoureux et souple ».

2001 : Qu'est-ce qu'un pacte local ?

Entre 1999 et 2000, les membres du Collectif engagent un travail d'analyse comparative approfondi pour définir ce qu'est un pacte local[1] et formaliser une grille de lecture, caractérisant leurs composantes, leurs méthodes et leurs effets. Cette grille est mise à l'épreuve de rencontres « in situ », dans plusieurs régions pour confronter le dire et le faire, affiner l'analyse, s'approprier cet outil de promotion et d'entraide, le remettre dans le débat public.

Les dix ans de la Librairie-Tartinerie de Sarrant – Gers, juillet 2010

1 Réunies dans le dossier n°128, 2001 : Des alliances pour des territoires innovants et solidaires : les pactes locaux pour la cohésion sociale et l'emploi, coordonné par Martine Muller (Theveniaut) et Antonin Prébois.
http://www.eclm.fr/bdf/ouvrage-57.html

Cosignataires du Manifeste de 1998 :
Marie-Josèphe Albert, URIOPSS Midi-Pyrénées ; Yves Arnaud, maire adjoint de Betton aux affaires économiques et emploi, District urbain de Rennes ; Pierre Barge, Association Européenne pour l'Information sur le Développement Local ; Annie Berger, Agence pour le Développement des Services de Proximité ; Louarbi Boughedada, conseiller régional Nord-Pas-de-Calais, adjoint au maire de Dunkerque ; Pierre Calame, Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme ; Claude Chigot, Fédération des Associations Pour l'Insertion par le Logement ; Bruno Delaval, URIOPSS Nord-Pas-de-Calais ; Jean-Paul Delevoye, président de l'Association des Maires de France ; Georges Dhers, consultant ENSPTT ; Hugues Feltesse, UNIOPSS, ALERTE ; André Gachet, FAPIL-Lyon ; Marie-Christine Gimenez, Objectif Emploi, mairie de Saint-Denis ; Bernard Ginisty, Réseau de la Citoyenneté Sociale ; Daniel Gontier, Alliance pour un monde responsable et solidaire Nord-Pas-de-Calais ; Madeleine Hersent, ADEL ; France Joubert, Union régionale CFDT, Poitou-Charentes ; Cyril Kretzschmar, Economie et Humanisme ; Philippe Langevin, Université de Marseille ; Jean-Louis Laville, Centre de Recherche et d'Information sur la Démocratie et l'Autonomie ; Philippe Ligneau, Université de Poitiers ; Bertrand Marquis, Plan Local d'Insettion par l'Economique, Val de Lorraine ; Antoine Martin, Forum Citoyen, Rhône-Alpes ; Sylvie Mathieu, URIOPSS Lorraine ; Maeva Molmeret Sandeau, Rhône Assistance Négociation ; Denis Vallence, Conseil Général Meurthe et Moselle ; Alain Yvergniaux, consultant, mairie de Betton.

RÉSULTATS

Le pacte local repose sur des convictions :

Faire pacte c'est réaliser que l'union fait la force, que le partage fait grandir et que l'organisation fait l'efficacité. C'est aussi la part modeste mais réelle du bien commun, de l'intérêt collectif et des valeurs universelles dans les réponses "ici et maintenant". Car les marchés, les institutions et les systèmes en place ont baissé les bras. Nous pas.

Par cette démarche, les adhérents visent à se connaître, se reconnaître, se faire connaître et à progresser collectivement dans la réalisation de leurs objectifs. Ils ont la volonté de conduire un processus de changement, de transformation, voire de révolution des mentalités et des pratiques dans un esprit de résistance à la perte de sens et des valeurs d'empathie, de respect et de solidarité entre les personnes.

Un ancrage résolument territorial
Un espace fonctionnel, à la fois bassin de vie et bassin d'emploi, proche des espaces ciblés par les dispositifs de Pays, Agglomérations et de Communautés de communes. À ce niveau, la complexité des acteurs, les différentes rationalités peuvent s'appréhender et être reconnues par tous. Chacun s'aperçoit alors que l'on ne peut pas penser la complexité sans reconnaître la valeur de l'autre.

Un processus en constante évolution.
Le pacte local répond à un besoin, à la fois très ancien et très actuel pour les humains, d'être en lien, de s'organiser, concilier les rationalités de chacun, les ressources disponibles, les opportunités et les contraintes. Il est en continuelle évolution, y compris dans son fonctionnement. À ce titre, il a pour vocation de générer des informations utiles sur les pratiques, de la réflexion collective, de l'interdisciplinarité, du dialogue entre les familles d'acteurs et de produire de l'intelligence collective.

Il remplit une fonction d'intermédiation.
Son rôle est de construire, faire connaître, mobiliser, apprécier, repérer des personnes, des ressources, et accompagner la démarche. L'outil est une grille de référence, élaborée à partir d'échanges d'expériences, de comparaisons, et de visites de terrain, à laquelle les acteurs de terrain et les cadres (financeurs, pouvoirs publics) peuvent s'adosser pour faire le point, développer, mettre en réseau, aider, financer, voire «modéliser». Il existe aujourd'hui de nombreux pactes locaux qui ont des finalités et des modalités de fonctionnement différentes. Ils ont en commun l'expression concrète de valeurs telles que le fonctionnement démocratique, la solidarité, la convivialité, l'attention, le respect.

Une démarche incluante et un engagement contractualisé.
Un pacte local reliera à minima les personnes concernées et les différentes catégories d'acteurs du territoire dont les élus, les institutions, le secteur économique, surtout les PME, le secteur associatif, des personnes ressources, des compétences complémentaires et de façon optimale, le plus grand nombre. C'est un espace de coopération qui concrétise des valeurs, permet aux acteurs de s'exprimer et de s'articuler.

Le contrat est essentiel pour assurer la médiation.
Il peut contenir plusieurs éléments dont les objectifs, la mise en œuvre et les modalités d'évaluation font partie. Parce que le contrat est dans une double logique de co-construction et de pragmatisme, le pacte local introduit la notion de diagnostic constamment réapprécié.

Un contrat est aussi le résultat d'un travail qui nécessite la présence de capacités à communiquer, à mettre en synergie des compétences, à mailler. Cette capacité s'incarne de différentes manières, collectivement ou individuellement. Elle est en général apportée par les initiateurs ou animateurs du pacte local.

Une identification claire des niveaux d'implication de chacun des acteurs....
C'est une condition de la réussite de la négociation, puis de la coopération. Chacun sait combien c'est difficile. Ça devient possible dans un esprit de recherche-action qui remet en question systèmes relationnels, fonctionnement des institutions, sens commun (ou culture locale). La dimension expérimentale crée un espace pour fonctionner autrement.

Un bilan lucide, constamment réapprécié.

Les leçons de l'effondrement républicain du printemps 2002 en France.

Les pouvoirs d'Etat n'ont pas su accueillir les inventions socioéconomiques, ni les aider à croître à leurs rythmes et conditions. Ils en ont capté la sève pour abonder des programmes d'action. Dans la crise contemporaine de l'intégration, les représentations sociales d'un équilibre entre le marché produisant les richesses et l'Etat les répartissant au mieux de l'intérêt général ne sont plus le reflet de la réalité. De nombreux praticiens espéraient un tournant qualitatif dans les années pendant lesquelles un gouvernement de gauche a revalorisé l'association à l'occasion de son centenaire et promu l'économie solidaire en France avec un Secrétariat d'Etat dédié en 2000. Le tournant n'est pas pris. Des impulsions gouvernementales distinctes, sinon disjointes entre ministères, marquent l'absence d'une vision d'ensemble pour conduire l'attelage. Quant aux divers partis politiques, ils ont fait de l'économie solidaire un argument de campagne, sans considérer sérieusement « la parole praticienne » qui s'est exprimée lors des consultations de l'économie sociale et solidaire en 1999-2000. Elle s'est pourtant formellement positionnée pour mettre en place « un droit de faire » et « mieux d'Etat ». Rétrospectivement, les uns et les autres, tout absorbés par leurs objets gouvernementaux et leurs jeux d'acteurs, n'ont pas vu venir l'effondrement républicain du printemps 2002.

Ce bilan interroge la société civile en construction.

Elle entrait en politique publique à une échelle significative pour la première fois. Dans un contexte de restrictions financières drastiques, les associations subissent la mise en concurrence pour survivre. L'organisation des réseaux reste descendante, là comme ailleurs. Leurs divisions n'ont rien arrangé. Les différentes mouvances qui se connaissent encore assez peu ont adopté diverses tactiques d'entrée dans les ministères, plutôt que de se saisir de l'opportunité d'une écoute favorable pour faire progresser des stratégies collectives. L'un des enseignements majeurs de ces années est la nécessité d'indépendance du mouvement social. La grande transformation ne passera pas la prise du pouvoir d'Etat.

L'actualisation du diagnostic, six ans après « le Manifeste », dans un Cahier de propositions[1].

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, les carences constatées dans le Manifeste de 1998 restent d'actualité en 2004. Soulignant par la même la puissance des résistances qui s'opposent à cette évolution.

L'état, le gouvernement, les institutions, la gouvernance :

« Le fossé entre les partis de gouvernement et la population s'accroît. L'action publique suscite une défiance croissante. L'état est affaibli par des majorités fragiles, l'absence d'une vision politique de moyen-terme. L'esprit de service public s'amoindrit et l'intérêt collectif cède le pas devant de multiples intérêts particuliers. La décentralisation n'est pas portée par un projet politique clair qui la rende compréhensible, attractive et capable de mobiliser les énergies. Malgré des avancées localisées, les réformes de fond ne passent pas et les écarts entre les territoires se creusent. Les résistances institutionnelles et catégorielles au changement se renforcent du fait de la volonté de préserver des acquis. Les transformations de fond sont de plus en plus soumises aux groupes de pression et aux clientélismes. L'écart entre la réalité et les normes et procédures s'est approfondi. Les nouvelles formes de fragmentation sociale restent non traitées dans leurs interdépendances, ce qui empêche de rechercher des solutions durables ».

L'économie et l'environnement :

« La globalisation économique est découplée de son ancrage terrien, les ressources naturelles, le recyclage écologique, les chaînes du vivant, et conditionne la vie au quotidien. Elle profite de

1 Cahier de propositions, juillet 2004 : Un + un = Trois. Les Pactes Locaux : ensemble, au cœur de relations plus responsables entre, avec et pour les personnes, du local au global. Coordonné par Alain Laurent et Martine Theveniaut, avec les contributions de l'équipe d'animation : Claire Cartieaux, Daniel Gontier, Marie-France Dubois, Paul Fuchs, Judith Hitchman, Morgane Iserte, Christiane Joguet, Géraldine Lechevalier, Antoine Martin, Pascal Mullard, Jean-Pierre Pellegrin.

la carence de propositions de développement endogène venant d'états affaiblis, occupe une place démesurée sans résistance cohérente sur le terrain et vide ce même terrain de ses emplois. Les sous-traitances dans les pays à bas salaires ou à faible protection sociale, les délocalisations de secteurs d'activités ou d'entreprises sont en augmentation. La spécialisation des territoires et l'intégration verticale des métiers et des circuits de production, transformation et commercialisation brutalisent des bassins d'emplois et de vie. Les rigidités administratives, les freins à la réactivité pour constituer de nouvelles offres, le maillage déséquilibré de la distribution et les dérives des banques d'affaires empêchent l'économie de produire ce qu'elle devrait : une richesse partageable générée dans des conditions non destructrices des équilibres culturels, sociaux et environnementaux. La libre circulation des personnes, des biens et des marchandises accroît les risques de santé publique, agroalimentaires, sécuritaires. La souveraineté et la sécurité alimentaires se voient même menacées au sein de nos pays européens. L'état se soumet de plus en plus aux injonctions des pouvoirs économiques, externalise les coûts sociaux et environnementaux résultant d'une logique d'omni-consommation et recule dans l'exercice de ses missions de garant d'une redistribution et d'une protection des plus vulnérables de nos concitoyens ».

Les acteurs sociaux :

« La représentativité des organisations conçues dans l'après-guerre est très affaiblie. La société civile n'a pas réussi à dépasser les spécialisations, les catégories et les compartiments pour s'organiser, interpeller, proposer et influencer effectivement le cours des choses. L'abstentionnisme, l'extrémisme, le recours à la violence et la judiciarisation des dysfonctionnements gagnent partout du terrain du fait de l'absence de médiations sociales appropriées et de l'essoufflement d'un dispositif éducation-formation dépassé par les enjeux sociétaux. Un nombre de plus en plus grand de personnes, parfois des filières entières, vivent dans la précarité, l'incertitude des lendemains, aggravant les risques de l'exclusion sociale. Leur parole n'est pas prise en compte pour contribuer à la résolution des problèmes dont ils subissent pourtant les conséquences. Le tissu associatif, voiture-balai des dégâts sociaux, est malmené par asphyxie financière, déni de son efficacité, manque de reconnaissance et, de manière générale, méconnaissance de son rôle d'amortisseur et de traitement des si tristement célèbres, mais réelles, « fractures » sociales ».

2005-2011 : « La sortie du bois » : L'affirmation collective du local à l'Europe.

Les membres du Collectif formalisent aussi les enseignements de sept ans d'existence dans ce Cahier de propositions « Un + un = Trois »[1]

et décident de se structurer en association en mai 2005 pour porter des propositions sur le mode volontariste. Ils font une offre d'intervention « apte à promouvoir, consolider, améliorer, relier toutes les formes de coopération qui se préoccupent d'ancrer le changement dans son environnement territorial et humain », dans les domaines de la cohésion sociale, le développement durable, l'économie solidaire, le dialogue social territorial, la démocratie et la participation citoyennes, sur lesquels ils ont acquis une réelle expertise d'usage. Ils se donnent une charte interne qui inscrit « l'observation bienveillante et critique » (OBC) comme fondement de leurs relations : ce n'est ni une évaluation, ni un jugement en posture externe. Les membres sont des « pairs » qui adoptent entre eux une attitude sans complaisance, dans l'intention de s'entraider à prendre du recul, grandir, s'améliorer dans leurs champs de pratiques, voire repartir. C'est aussi une manière d'apprendre à forger des références communes par une approche comparative, en utilisant l'outil « Grille », se roder par des observations réitérées, réalisées à minima en binôme.

1 http://pactes-locaux.org/bdf/docs/cahier_pactes_locaux1.pdf

RÉSULTATS : Ils ont produit une expertise d'usage.

L'approche entre pairs, comme l'ensemble de la production, n'aurait pas été possible, sans le temps volontairement consacré par ses membres actifs. Ensemble, ils ont balisé un champ de possibles sur des questions telles que relier l'individuel et le collectif, le « micro » et les dimensions plus larges jusqu'au mondial, le sectoriel et le systémique, la générosité et le professionnalisme.

Un programme d'action à 4 ans pour redéfinir le politique dans le changement d'échelles.

Comment inscrire utilement leurs acquis dans un calendrier d'action collective à l'avenir ? « Le vocabulaire et les idées qu'ils portent depuis longtemps s'intègrent doucement, notamment l'idée que décider sans les gens n'est plus possible. C'est un argument de fond pour se mettre en mouvement et s'affirmer à plus grande échelle ». Mais leur autre constat est que les avancées des pratiques de terrain et des réseaux restent ignorées par les appareils dirigeants ou absorbées par l'administration et les exécutifs régionaux »[1]. Redonner son sens fondamental et sa vigueur au terme « politique » est un passage obligé.

Deux systèmes de références s'enchevêtrent dans un usage indifférencié du même terme.

La politique, c'est l'exercice de fonctions déléguées de gestion territoriale dans le souci de l'intérêt général, sur la base d'un mandat. Les pouvoirs publics ne l'incarnent pas à eux seuls. Le pouvoir se prend aussi dans l'action pour mettre des intentions en pratiques. Il construit « sur pièces » sa légitimité, par les résultats obtenus au service du bien commun.

En amont, la politique c'est la gestion commune des affaires de la cité. « Quel est notre projet pour vivre ensemble, dans ce territoire, du petit ou plus grand ? ». La légitimité d'un pouvoir repose sur la validation démocratique du contrat social, à la base du « vivre ensemble ». Or, les formes de gouvernance et les régulations ne sont pas définies de façon appropriée à la mondialité des problèmes. Elles ne savent pas traiter les interdépendances.

Tant que ces deux notions resteront dans la confusion, on ne disposera pas de bases solides pour construire une reconnaissance mutuelle de la légitimité de chacun, à sa juste place, complémentaire de celle de l'autre. Le programme d'action se donne l'objectif de travailler cette perspective avec une dizaine de territoires volontaires pour échanger, comparer, s'adosser, gagner de l'influence.

La finalité ultime du politique, c'est l'exercice d'une responsabilité partagée, garante du bien vivre ensemble aux mêmes lieux, dans un monde durablement vivable pour tous.

L'opportunité de la rencontre européenne « Globalisation de la solidarité » du RIPESS, en 2006[2].

Le thème : « Une autre économie existe : les innovations de l'économie sociale et solidaire ». Le lieu de cette quatrième rencontre, c'est l'Europe en 2009, après Lima (Pérou) en 1997, Québec (Canada) en 2001 et Dakar (Sénégal) en 2005. Le large spectre de leurs réseaux sociaux et l'adossement à la FPH permet aux Pactes Locaux d'être s'associé au comité de pilotage européen, sous condition d'un élargissement de leur ancrage essentiellement français. L'association se propose de préparer et d'animer un des ateliers du Forum, délibérément transversal, sur « la participation démocratique et l'ancrage territorial » de cette nouvelle économie. Ils imaginent une démarche rigoureuse de mutualisation, itinérante et apprenante, pilotée par une plateforme de travail élargie à la dimension européenne, animée dans l'esprit des échanges « entre pairs ». Ils mettent l'association en ordre

1 Rapport d'activités 2005-2007 et Objectifs d'action 2007-2011.

2 Réseau Intercontinental de Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire.

de marche interne pour réussir cette transition et mettent en commun leurs réseaux sociaux européens. Les préparatifs s'engagent dès l'été 2007, par la mise en route de 5 étapes régionales, accueillies en France et une autre au Grand Duché de Luxembourg, par des organisations participatives, ancrées dans leurs territoires, sur des thèmes à chaque fois différents.

RÉSULTATS : Illustrer, débattre, proposer : un cadre de mutualisation structurant.

Le COPIL de la rencontre demande à tous les chefs de file d'ateliers d'appliquer ce triptyque. Cette option est un facteur essentiel du progrès qui a été réalisé dans l'opérationnalité de la réflexion. Le plus souvent l'expérience est une « belle pratique » mise en scène pour accréditer le bien-fondé d'une proposition conçue dans un tout autre cadre, bien souvent « hors sol ». Commencer par décrire et illustrer est un levier puissant pour orienter les débats vers des propositions.

Illustrer - débattre - proposer conduit, naturellement, à mettre le focus sur les modalités pratiques de la conduite d'action future. Cet enseignement vécu sur la longueur du temps de préparation (dix-huit mois) détermine le plan de ce second Cahier de propositions. Une politique de la preuve par l'exemple est engagée. Elle a agrégé, consolidé des résultats, et débouché sur une nouvelle dynamique, confirmant, sept ans après, que « 1+1= 3 ».

Les étapes régionales :

Poitou-Charentes :
- Groupement d'employeurs
- Insertion
- Dialogue social - territorial

Auvergne :
- Tourisme responsable articulé au territoire
- Territoire de projet

Luxembourg :
- Objectif plein emploi - solidarité

Fontenay sous Bois :
- "Démocratisation en profondeur de l'économie"

Nord-Pas-de-Calais :
- Solidarités entre territoires régionaux et économie associée.

2 Faire confiance à l'initiative des habitants : Récits d'expériences.

« C'est au niveau local que se cherchent, s'élaborent et s'éprouvent les matrices sociales de la sortie de crise, parce qu'il associe les préoccupations les plus matérielles aux relations les plus essentielles. C'est là que chaque société résout ses problèmes, satisfait ses besoins, assouvit ses rêves, en suscitant constamment des mécanismes et des régulations capables d'assurer des fonctionnements collectifs »

François-Xavier Verschave[1].

1 La maison monde, libres leçons de Braudel, 2005, Editions CLM, 245 p.

Juin 2010 – Voyage apprenant à la Maison de la Citoyenneté Mondiale de Mulhouse

La traçabilité des acquis de l'expérience.

L'observation montre que les inventeurs sociaux se laissent absorber par « le faire », sans consacrer assez de temps à dire ce qu'ils font et encore moins à décrire comment ils le font. Absorbés par leurs tâches, ils s'en tiennent trop souvent à la production de rapports d'activités dans les cadres définis par ceux qui les financent. Ce n'est pas leur vision qu'ils expriment. Ce n'est pas de leur réalité dont ils parlent. Leur ingénierie est passée sous silence. C'est un dommage collectif, auquel le premier remède consiste à mettre en pratique ce dicton[1] : « Dire ce qu'on fait et faire ce qu'on dit sont deux métiers à mi-temps ». Ils sont indispensables l'un à l'autre pour sortir de l'invisibilité, devenir audible et crédible. Car dans la crise actuelle des relations, leur véritable « performance », c'est précisément comment ils ont balisé le chemin d'une pédagogie de l'entraide pour répondre aux problèmes de la vie sociale au quotidien ? comment ils ont su « faire avec » les contraintes, les ressources, bref les conditions économiques et sociales, culturelles et institutionnelles du contexte ?

Il ne s'agit pas d'une saga de success stories.

Les expériences présentées dans ce chapitre sont celles de membres des Pactes Locaux, choisies (entre beaucoup d'autres) parmi les plus anciennes[2]. Les relations sont entretenues jusqu'à maintenant et permettent une « traçabilité » des résultats. Comment, en une trentaine d'années, des « résistants créatifs » ont appris à leur frais, traversé et surmonté (ou pas) des épreuves ? Si un pacte local isolé ne peut pas survivre bien longtemps, il constitue un élément essentiel – à la base – qui participe de l'ensemble. Les promoteurs, dans ces trois exemples, ont été associés au portage collectif du démarrage des Pactes Locaux, ce qui permet d'accréditer l'importance d'une qualité de relation et d'un diagnostic constamment réapprécié entre praticiens, pour documenter, durer et pérenniser, faire évoluer le « comment faire, argumenter là où le bât blesse et tenir des positions ensemble.

Deux obstacles récurrents ont été identifiés au chapitre précédent.

L'emprise des systèmes s'entretient de la démoralisation des gens, de l'abandon de leur esprit critique ou de leurs pouvoirs créatifs, écrit Vaclav Havel. Il poursuit en préconisant des espaces d'organisation où l'individu « concret » peut se reconstruire avec d'autres. Les exemples proposés confirment-ils cette espérance de résultats dans la durée ?

Les facteurs immatériels d'un dynamisme territorial et les relations de convivialité et d'épanouissement collectif sont détournés du bénéfice commun, pour être mis au service de fins concurrentielles, écrit Marjorie Jouen. Comment des démarches de pactes locaux abordent-elles cet obstacle et construisent-elles des réponses qui servent un intérêt général, au-delà du cercle des investisseurs concernés ? Considérant qu'un pacte local c'est conjuguer les possibles sans disjoindre ou « externaliser », comment apprend-on à se faire confiance, à reconstituer un capital social indispensable à la résilience de territoires malmenés ?

RÉSULTATS

Trois réalisations (parmi d'autres possibles) sont présentées dans ce chapitre:

- En exergue : tel ou tel des items de la grille de lecture du pacte local, illustré plus particulièrement.
- À quel problème l'expérience a voulu apporter une réponse ?
- Comment s'y sont pris ses promoteurs, concrètement, pour l'ancrer territorialement ?
- Quelle dynamique sociale s'est mise en place, sous quelle forme ?
- Avec quels résultats concrets et immatériels ? Où en est-elle aujourd'hui ?

Le chapitre suivant présentera des réalisations qui ont donné lieu à des cycles bâtisseurs, instituant des formes d'organisation pérennes à plus grande échelle. Ensemble, elles serviront pour argumenter, dans un dernier chapitre, la proposition du pacte territorial, local et régional, comme fondement d'un contrat démocratique pour la gouvernance du social et de l'économique, à l'avenir.

1 Entendu de l'Abbé Pierre.

2 L'actualisation comparée d'expériences de pactes locaux depuis plus de 20 ans fournirait la matière d'un travail collectif de transfert d'acquis utile.

2.1. Des systèmes de relations inscrits dans le quotidien.

Créer des activités dans d'Agglomération dijonnaise (Bourgogne)[1].

Le Pacte Local est une démarche visant à associer à minima les personnes concernées, d'autres catégories d'acteurs du territoire : les élus, les institutions, le secteur économique (particulièrement PME et PMI), le secteur associatif, des personnes ressources dont les compétences sont complémentaires. Et de façon optimale, le plus grand nombre.

Le pacte local a une origine concertée : Il existe à partir du moment où il y a concertation et engagement contractualisé. Le contrat peut revêtir plusieurs formes et contenir plusieurs éléments : les objectifs, la mise en œuvre et les modalités d'évaluation. On parle par exemple de " diagnostic partagé constamment ré-apprécié ".

Il est ancré sur un territoire, ouvert, relié et connu. Le territoire peut se définir par la capacité à faire des choses ensemble à partir des ressources disponibles. En référence à ses valeurs, il répond aux besoins et aux ambitions du territoire dans une volonté de cohérence entre les acteurs, les actions et les échelons territoriaux (extraits définition 2001).

Constat : Une somme d'initiatives ne suffit pas à faire un projet partagé pour un territoire.

Les créations d'activités sont souvent le fait d'initiatives individuelles, sans réel appui sur les catégories produites par les économies institutionnalisées, publiques et privées, ce qui fait courir des risques lourds aux personnes qui se lancent. Comment éviter, par ailleurs, que le caractère aléatoire et isolé de ces créations d'activités affaiblisse encore plus les liens sociaux, et faire en sorte qu'elles contribuent tout au contraire à recomposer des dynamiques de vie collective et des circuits économiques locaux.

1 http://www.pole-economie-solidaire21.org/

L'approche du Pôle d'économie solidaire de Dijon est délibérément collective. Le pôle existe depuis 1997.

C'est un lieu d'accueil, d'accompagnement de porteurs de projet et d'animation de réseaux de solidarité. Il travaille sur le lien entre la personne et son projet de vie. Il organise l'entraide entre les porteurs de projet et les échanges avec les acteurs du territoire qui peuvent contribuer à leur réalisation. En 2001, il se constitue en association à l'échelle de l'agglomération, à la suite d'un travail approfondi et progressif, conduit avec l'association « Espace Développement », dont Pascal Mullard, par ailleurs membre des Pactes Locaux, faisait alors partie. Combiner l'ensemble des ressources propres à fournir les assises du projet, médiation et mise en relation n'est pas de la technique pure, c'est prendre en compte les enjeux humains, aider à trouver les ajustements entre activités - support et projet personnel, connaître suffisamment le champ institutionnel, mettre les informations à disposition, savoir s'évaluer collectivement.

Valeurs et pratiques élaborées dans la continuité d'un engagement.

Il existe un certain nombre de Pôles d'économie solidaire en France, en relations plus ou moins formelles. Leurs origines communes remontent au RÉAS, Réseau pour une Économie Alternative et Solidaire qui les a conceptualisés en 1996. Un certain nombre de promoteurs de ces pôles étaient correspondants locaux du RÉAS ou membres de ce réseau. Ils ont mené un important travail de réflexion qui a donné lieu à la production d'un ouvrage collectif en 2001[2]. La philosophie de l'action des pôles continue de s'y référer aujourd'hui et veut « favoriser la coexistence d'une pluralité de logiques : logique économique, logique d'utilité sociale et/ou sociétale et logique territoriale. Le but n'est pas de rechercher le seul profit mais de favoriser le développement de chacun et de la collectivité ». Ceci s'applique à la plupart des champs : entreprendre, financer, consommer, participer et échanger autrement.

2 Collectif des MB 2, 2001, Pour une économie alternative et solidaire, L'Harmattan, Préface Denis Clerc. Notamment Chapitre IV p85-104.

Le Conseil d'Administration du Pôle de Dijon comporte 5 collèges qui représentent les différentes parties prenantes de la réponse :

personnes qualifiées, porteurs de projet et créateurs, bénévoles, salariés, financeurs. L'accompagnement combine le suivi individuel avec un accompagnement collectif qui répond à plusieurs objectifs : entretenir une dynamique de groupe autour du projet, engager une construction de réseau professionnel et social, favoriser l'échange, l'entraide, la solidarité et accéder aux compétences nécessaires au métier d'entrepreneur. Comment ? Par des petits déjeuners, des après-midis de l'info, des ateliers thématiques, des groupes de travail autonomes, un suivi post-création. Le Pôle est un lieu ouvert, où chacun peut trouver sa place, participer, échanger. La coopération entre des acteurs territoriaux qui se sont collectivement appropriés le projet permet au Pôle d'être mieux connu par les habitants et mieux reconnu par les collectivités de l'agglomération dijonnaise (et au-delà). Depuis 2003, il est porteur du Dispositif Local d'Accompagnement. Le Pôle est amené à s'adapter, de façon continue à l'évolution. Les questionnements issus de ces échanges multiples constituent sa raison d'être, sa richesse, son capital créateur.

RÉSULTATS

Une augmentation continue du nombre de personnes accompagnées.
En 2003, le Pôle a reçu 267 personnes, accompagné 137 projets personnels ou collectifs dont 65 ont abouti avec 29 créations d'activités et 35 emplois, soit une augmentation de 50% par rapport à 2002[1].

En 2010, il a reçu 404 personnes et en a accompagné 375 dont 75 ont abouti à une création d'activités et 95 à des emplois, 15 en formation. 102 poursuivent leur accompagnement à la création d'activités en 2011.

Des indicateurs qualitatifs validés collectivement :
appropriation du projet, professionnalisation, développement personnel. Les impacts constatés mesurent les retombées économiques, le développement local, l'utilité culturelle, l'utilité sociale.

Un acteur incontournable de l'Agglomération.
Chaque année, le Pôle organise un bilan participatif avec les membres des cinq collèges représentés au conseil d'administration. Cette approche partagée sensibilise les porteurs de projet à la dynamique sociale de territoire.

Une contribution à la redéfinition de l'activité ancrée dans un territoire :
Elle peut être définie comme la mobilisation de valeurs personnelles et professionnelles, un ancrage au lieu comme composante d'un choix de vie dans une histoire sociale préexistante. Les activités créées impriment les effets de nouvelles demandes sociales, définissent des profils d'activités dans des espaces déterminés aptes à les accueillir. Elles articulent les valeurs intrinsèques d'un développement endogène (alimentation, réponses aux besoins essentiels), des valeurs attributives extérieures (loisir, valeur environnementale, tourisme), dans des systèmes relationnels divers.

Cette façon de penser le travail se situe en dehors d'une référence obligée à l'échange marchand.
Elle aide à penser comment organiser les relations mises en œuvre autour des situations concrètes de créations d'activités.

1 Cahier de propositions 2004 1+1=3, p 28. Bilan 2010 sur le site : www.pole-economie-solidaire21.org/

Un réseau pour créer autrement

Installer durablement le débat public : l'association PARI[1] (Languedoc-Roussillon).

Le pacte local est une dynamique, un processus, avec un système de relations qui porte une action.
Tout au long de son existence, il repose sur la présence de capacités à …se saisir des opportunités, communiquer, mettre en synergie des compétences, faire passer d'une prise de conscience individuelle à une prise de conscience collective, prendre le risque de lancer la dynamique , mailler (extraits définition 2001).

Constat : Comprendre pour se situer est vital et difficile du fait de la complexité de la société.

Chacun, quelle que soit sa place dans la société, est acteur parce qu'il est relié. « Qui est qui, qui fait quoi, comment ? ». Un système d'action localisé dépend de décisions extérieures, sans qu'on le sache forcément. La Commission européenne, a plus de pouvoir sur les budgets que des élus locaux qui ne s'empressent pas de le dire. Les connaissances utiles à l'action sont éparses, déterminées par l'usage institutionnel des producteurs d'information. Or, il est indispensable de comprendre comment fonctionne un bassin de vie pour se situer soi-même comme habitant, entrepreneur, responsable territorial et à fortiori comme personne affrontant une transition personnelle et professionnelle de sa vie.

« L'insertion », nouvel objet public à la croisée de l'économique et du social.

À la fin des années 80, un programme français dédié aux mutations « Hommes, Travail, Technologie» veut améliorer la conduite d'action publique. Un volet concerne la formation et l'apprentissage d'adultes peu qualifiés. Martine Theveniaut propose de mener une recherche appliquée au département de l'Aude. À dominante rurale, la crise atteint la monoculture viticole et désindustrialise les piémonts. Les pertes d'emplois et de population sont freinées par les nouveaux résidents qui s'installent et cherchent comment vivre dans ces lieux qu'ils choisissent, mais pas compensées. En 1991, « le Groupe de Fournes » est constitué de promoteurs d'activités collectives en phase de création : aménagement rural et forestier, services aux personnes, recyclage, alphabétisation, formation à l'installation rurale etc. Ils sont volontaires pour s'associer à un cycle de six rencontres « en résidence » de deux jours, échelonnées sur un an. Le contrat est que les résultats des échanges constitueront les propositions au commanditaire. Le territoire sert de cadre à la réflexion : ressources naturelles et humaines ; potentiels des moyens publics ; perspectives d'un développement plus autonome envers l'économie exogène.

L'utilité des activités est support d'apprentissage d'une gestion complexe du social et de l'économique.

Ces promoteurs font une offre personnalisée, persuadés que c'est la relation qui insère. Ils en partagent le risque avec ceux qu'ils embauchent. Ils apportent des réponses territoriales à des besoins exprimés en créant une gamme d'activités qui n'existaient pas. Ils développent des capacités d'ingénierie sociale qui pallient, partiellement, l'absence d'une culture de « l'entreprendre ensemble » qui n'est pas enseignée à l'école. Ils ont ouvert des espaces de relations et de négociations avec les administrations et les décideurs politiques locaux, sur la base de leurs résultats. La part d'autofinancement, combinée avec leur engagement volontaire ont atténué leur dépendance envers les financements publics, ce qui leur a permis de durer. La plupart des structures existent encore. En une dizaine d'années, elles ont accompagné un millier de personnes dans leur projet de vie sociale et professionnelle. Leur connaissance du milieu a développé une intelligence des situations et des logiques d'acteurs de leur territoire d'intervention qui leur a permis de durer et de rentrer dans des relations partenariales pérennes.

« Insérer dans quoi ? » Une prise de parole politique, sans couleur partisane.

En avril 1994, ces « praticiens en recherche » décident de créer l'Association PARI. Sa raison d'être est de devenir un interlocuteur collectif. Il

1 Praticiens de l'Action et Réflexion pour l'Insertion

est composite, fait d'individus aux compétences complémentaires, en relation avec des structures publiques qui le sont tout autant, mais qui écrasent l'individu seul dans ses tentatives et ses difficultés à innover. Le mode de relation n'est plus l'emboîtement hiérarchique. Le 7 décembre 1996 PARI ouvre un espace de débat public.

Chacun est invité à s'exprimer en tant que « praticien de son art »
et à écouter les autres pour comprendre leurs logiques d'action et arrêter de se renvoyer la faute en boucle, ce qui ne fait pas avancer les solutions. Une 60ne de personnes est présente parmi lesquelles des invités extérieurs dont un représentant national RMI, des praticiens, une psychosociologue, un membre de la FPH.

« Les collectivités territoriales peuvent à juste titre affirmer que l'État se désengage. Les représentants de l'État dans le département peuvent à juste titre regretter que les appartenances politiques, de droite ou de gauche, freinent à ce point les collaborations partenariales. Les travailleurs sociaux peuvent à juste titre regretter l'impact croissant du bénévolat sur leur statut, leur rémunération et la reconnaissance du service rendu. Les bénéficiaires des dispositifs d'insertion ou d'aide sociale peuvent à juste titre se plaindre d'être, à ce point, instrumentalisés en catégories d'ayant droit et d'institutions dont l'objet est de s'occuper d'eux. Tous ensemble peuvent légitimement considérer que la globalisation ou toute autre cause macro-économique est responsable de ces maux ».

Les propositions issues du débat « remontent » jusqu'à l'Assemblée nationale grâce à un sénateur audois.

D'autres débats suivront.

Dès l'année suivante avec les associations de chômeurs, puis avec les acteurs du développement local, de l'économie solidaire etc. Rassemblant ses acquis en 1999, PARI fait valider par le SGAR un programme triennal de coordination de 6 « plateformes expérimentales composées de noyaux d'acteurs préexistants. PARI est l'interface de mutualisation. Deux sont accompagnées jusqu'à l'autonomie : une dans les Pyrénées Orientales (FASE Conflent, Cerdagne, Capcir). Et une dans l'Aude[1] (Bureau pour l'Action Solidaire dans l'Espace Sud Audois) avec la mission de soutien à l'économie sociale et solidaire « considérant l'utilité de son apport aux réflexions d'élaboration de la Charte de Pays dans la définition d'un développement équilibré et durable, et son intérêt comme composante significative du développement du Pays face aux mutations industrielles en cours ».

1 www.base-sud-audois.fr

RÉSULTATS :
La recherche nationale sur la formation des adultes est abandonnée, après un changement de gouvernement. La parole praticienne sollicitée pour améliorer l'action publique n'a pas servi. Or c'était l'objectif affiché par l'appel d'offres. C'est un dommage collectif dont le coût est inestimable.

Témoignages, PARI établit son bilan en 2005.
« Une fenêtre s'est ouverte associant l'amitié à un moment historique où les membres avaient des préoccupations communes. Les apports d'informations extérieures ont soutenu la réflexion intellectuelle, soulevé des questions, la recherche des buts, des valeurs partagées. PARI a constitué le moyen de comprendre par le biais de la relation qui constitue le meilleur chemin pour y parvenir. La problématique ailleurs était la même, même si les réponses étaient différentes. Cette découverte m'a dégagée de la responsabilité de ne pas pouvoir tout résoudre » - Clothilde de Ravignan, fondatrice de l'Atelier du Trenel, devenue entreprise d'insertion de l'Agglomération Carcassonnaise.

« Nous cherchons des solutions, ça nous est commun. Peu de groupes permettent une liberté de parole sans contrainte. Il y a besoin de transmission, de savoir faire pour les générations futures. Non pas en historiens, mais en sociologues sur le tas, par la connaissance des problèmes sociaux, avec les individus qui les vivent » - Roger Lacombe, fondateur en 1992 d'une entreprise d'insertion en SARL, Aménagements Ruraux et Forestiers. Il quitte les dispositifs d'insertion en 1999, a créé 20 emplois pérennes depuis lors, obtenu une certification ISO 9001. En 2011, il transmet l'entreprise à ses salariés.

démocratie
les 6-7
mille sept cents personnes en Pays Cathare
Insertion et développement local :
pour que vivent les entreprises sociales.
Association "Praticiens de l'Action et de la Réflexion pour l'Insertion"
Qui sommes-nous ?

Construire des coopérations entre échelles, à l'initiative d'élus (Bretagne).

Le pacte local aborde la situation sous tous les angles avec une attention à la qualité des relations interpersonnelles, un esprit de recherche-action, un diagnostic de l'existant et des énergies disponibles, des niveaux d'implication clairement identifiés.

C'est une démarche participative et concertée qui privilégie les solutions qui s'appuient sur des coopérations autant qu'elles les permettent, accepte le conflit en positivant les divergences pour qu'elles servent le bien commun, s'articule avec les politiques locales, articule l'interne avec l'externe, installe une parité de parole et d'écoute entre tous les acteurs, produit de l'estime mutuelle. ((extraits définition 2001)

Constat : L'approche réparatrice des politiques « de l'emploi pour l'emploi » ne résoud ni la sélectivité, ni la précarisation.

Le Forum de Betton est organisé le 30 mars 2000 par Yves Arnaud et Alain Yvergniaux, tous deux maires-adjoints de Betton, dans le département d'Ille-et-Vilaine, et signataires du Manifeste des Pactes Locaux. L'objectif est de faire un diagnostic des acquis et des difficultés pour se préparer aux échéances à venir : la mise en place de la Stratégie européenne pour l'emploi, la renégociation des contrats de plan Etat-Région. La loi d'orientation et d'aménagement de développement durable du territoire (LOADDT), dite Loi Voynet, vient d'être prise (juillet 2009). Le texte de loi fait de la participation des habitants un passage obligé pour produire une charte de développement durable qui engage les orientations à dix ans. Elle prévoit pour une première fois un volet financier dit « territorial » (à l'échelle des « Pays » ou des Agglomérations), conditionné par l'effectivité de cette participation, ainsi que le renforcement du rôle des Régions.

Le diagnostic prépare ces perspectives. La seule chose sur laquelle les participants s'accordent c'est une volonté de « créer du lien, de créer du sens et de faire grandir l'homme ». Oui mais comment traduire cette intention en pratique ? « La manière dont les appareils d'État et les entreprises viennent s'insérer dans une gestion territoriale devient une question centrale qui nécessite un changement de regard », dit Pierre Calame invité à Betton et directeur de la FPH.

Un terreau régional fertile et une volonté politique.

Les Bretons sont fiers de leur culture et ouverts au monde. Une longue expérience et une forte tradition coopérative et mutualiste caractérisent l'histoire de l'Ille-et-Vilaine. Dans le pays de Rennes la mobilisation d'acteurs publics, associatifs et d'entreprises autour des questions du développement économique, de l'emploi et de la cohésion sociale ont joué un rôle important pour atténuer les effets du chômage. Notamment dans le cadre de l'action du CODESPAR, le COmité de Développement Economique et Social Pour l'Aménagement du bassin d'emploi de Rennes[1]. C'est un « terreau assez fertile pour donner un sens opérationnel concret à une perspective de pacte local » dit Alain Yvergniaux lors du Forum de Betton. « Notre société en a les moyens, et nous avons la volonté d'associer économique et social, de concilier efficacité et solidarité » poursuit Yves Arnaud.

La mise en place d'une politique communale de services de proximité[2].

La nouvelle équipe élue en juin 1995 à la Mairie de Betton, dont les élus organisateurs faisaient partie, porte le projet de « plus de solidarité, de convivialité, de lien social ». Elle s'engage dans une démarche de développement de services de proximité pour répondre à des demandes mal couvertes ou pas du tout par le marché classique, notamment concernant la petite enfance et les personnes âgées. L'intérêt majeur est d'être à la confluence du développement local et de la cohésion sociale. L'initiative est collective et ouvre des rapports économiques et sociaux novateurs entre les prestataires de services, les usagers et les partenaires publics dont la commune est partie prenante. Ce troisième enjeu, fondamental pour la réussite des deux premiers,

1 http://www.paysderennes.fr/

2 Fiche d'expérience d' Alain Yvergniaux, septembre 2000, publiée dans le Dossier n°128, 2001, p 41- 45. http://www.eclm.fr/bdf/ouvrage-57.html

impliquait une méthodologie rigoureuse pour « ne pas mettre la charrue avant les bœufs » et faire fonctionner autant que possible la démocratie locale, rendant les habitants acteurs du développement social et économique de leur commune. Le rôle de la municipalité est clairement précisé. Elle ne «fera pas» mais offrira les meilleures conditions possibles pour que les associations, services et entreprises, existantes ou à créer, puissent être les acteurs centraux du développement des services de proximité. Une enquête par questionnaire est réalisée auprès de l'ensemble de la population pour renseigner sur leurs besoins. Un groupe d'une trentaine de bénévoles est constitué pour aider à l'enquête et impulser cette dynamique collective aux côtés des élus. Les résultats dépassent les espérances par l'ampleur et la qualité des réponses et par la mobilisation citoyenne. Trois groupes de travail planchent sur les enseignements à en tirer et pour hiérarchiser les priorités.

Une association créée le 1er avril 1996 : Relais Services.

Elle agit en partenariat avec les structures et les services existants au niveau local. Elle ne se place pas en concurrence, elle favorise leur développement en faisant connaître leur existence. Elle est attentive aux demandes de la population, suscite des initiatives ou crée de nouveaux services. En 2000, 450 familles adhèrent à l'association, soit le quart de la population de Betton. Les services mis en place sont la collecte des déchets verts (le plus demandé dans l'enquête) en 1997. L'abonnement est de 250 francs par an. La municipalité verse une subvention spécifique pour les personnes âgées ou à mobilité réduite et celles qui n'ont pas de voiture. Fin 2000, 331 familles bénéficient de ce service. Le repassage du linge hors domicile, très demandé lors de l'enquête, est assuré depuis 1997. Le linge est repassé à Betton par une personne salariée de Relais Services qui a créé un emploi à temps partiel. L'investissement (matériel de repassage) a été financé grâce à un prix de la Fondation Vivendi. Relais Services a passé contrat avec quelques assistantes maternelles pour la garde occasionnelle des enfants hors du domicile des parents. Le nombre d'interventions reste modeste, mais ce service a permis de prendre conscience de difficultés et de demandes nouvelles : gardes atypiques (tôt le matin, tard le soir, nécessité d'aller au domicile des parents, d'emmener et d'aller chercher les enfants à l'école, gardes le samedi ou même le week-end). Un Atelier Lecture a été mis en place en novembre 1998 après une longue réflexion associant les parents, les enseignants et les représentants de la municipalité. Un service de Baby- sitting au printemps 1999.

RÉSULTATS :

Quatre ans d'exercice soulignent le caractère essentiel de la dimension relationnelle. L'association n'a pas connu de grosses difficultés, son développement a généré des ressources propres et des soutiens financiers significatifs (commune, direction du travail, fondation). Le vivier de bénévoles motivés est important. Compte tenu de son expérience, Relais Services a reçu de la municipalité de Betton une mission d'observatoire : demandes non satisfaites, attentes en matière de services aux particuliers, système d'information sur les services auxquels peut prétendre la population. Pour remplir ces missions et aider à la gestion de l'association, un emploi à temps complet, dans le cadre du dispositif emploi-jeunes, a été créé par l'association. Relais-Service a notamment permis à des personnes en recherche d'emploi de s'investir ou se réinvestir dans un projet collectif porteur de sens et de constituer des réseaux d'information et d'échange qui ont débouché, dans plusieurs cas, sur l'emploi.

Toutefois, une telle initiative demeure difficile à mettre en œuvre et à faire vivre. Il n'est pas facile de faire reconnaître la nécessité de micro projets pour de micro besoins, parce qu'on ne peut pas justifier des caractéristiques de visibilité habituellement attendues. « Il reste beaucoup de travail pour expliquer que l'économie solidaire peut constituer aux côtés de l'économie de marché et de l'économie administrée une voie complémentaire à part entière ».

En prise avec les questions quotidiennes, les mandats locaux sont souvent obligés de gérer l'urgence.

Une gouvernance territoriale et concertée de l'économique et du social.

Par la suite, Alain Yvergniaux[1] élargit ses mandats. Élu à Rennes Métropole en 2001, il a ainsi l'opportunité de créer la délégation économie sociale et solidaire (ESS). Il participe à la création du Réseau des Territoires de l'Economie Solidaire, avec des élus de 5 autres villes : Lyon, Grenoble, Lille, Nantes et Toulouse. Ils sont encore très peu à s'intéresser à cette forme d'économie et d'entreprenariat, tant l'approche orthodoxe reste prégnante dans les esprits. Il conçoit son mandat comme un appui à une démarche structurante qui donne envie de prendre en compte l'ESS comme dimension à part entière de l'économie. Le CODESPAR anime cette réflexion pour le Pays rennais. Plusieurs syndicats, le collège associatif y étaient sensibilisés. Le patronat n'était pas fermé et a accepté de discuter. Le terreau était favorable. Tout était prêt, quand le Secrétariat d'Etat à l'économie solidaire est mis en place. Une convention territoriale est signée pour 3 ans. Elle apporte des moyens pour des études et l'embauche d'un permanent. C'est une période importante qui a fait travailler ensemble les différentes familles qui se connaissaient finalement assez peu et réussi à les fédérer. Certains freins qui bridaient son développement ont été repérés : les éternels tours de table financiers où le milieu associatif s'épuise à avoir tous les financeurs ! Les lignes de crédits ont été simplifiées par des comités d'engagement uniques. Il a aussi porté sur la garde d'enfants, les horaires atypiques, plein de sujets abordés dans la commune de Betton. Autant de graines semées qui perdurent.

1 Entretien19 mai 2010, Fiche d'expériences : L'histoire apprenante d'un élu de Bretagne, du local à l'international, de 1995 à 2010, http://aloe.socioeco.org/article967_fr.html

RÉSULTATS

Les régions : espaces pertinents mais pas surdimensionnés pour engager des actions de moyen et long terme.
Les relations avec la société civile et les réseaux sont extrêmement intéressantes à cet échelon, dit Alain Yvergniaux, élu conseiller régional en 2004.

L'organisation en Pays et l'investissement humain de coordination.
La Région le propose à tous les territoires. Cette notion de Pays a d'ailleurs été conceptualisée en Bretagne, une trentaine d'années auparavant. Elle lance un appel à projet de pôle de développement d'ESS. Créés à l'initiative des acteurs, ils doivent rassembler, associer au moins les différentes familles de l'ESS et de la société civile, les acteurs économiques et servir à la mise en réseau pour de nouveaux projets d'économie sociale, créateurs d'emploi. La Région obtient des cofinancements de Conseils Généraux, voire de villes et d'agglomérations. Elle finance chaque pôle 45 000 € de façon pérenne pour un poste de permanent.

Aujourd'hui 15 des 21 pays sont couverts par des PDESS. Rennes a été l'un des premiers à répondre.
Tout le travail du CODESPAR entre 2001 et 2007 a très logiquement débouché sur une association autonome du CODESPAR « Réseau solidaire » qui a rassemblé tous les anciens de la commission économie sociale. C'est devenu le pôle de développement ESS du Pays de Rennes, financé par la Région, le CG et Rennes Métropole. Il a embauché 2 permanents. Le CODESPAR garde sa mission de veille, de propositions et d'autosaisine ».

Les effets produits par la dynamique collective confirment cet autre item de la grille du pacte local : « ils dépassent les résultats immédiats recherchés.
La mise en œuvre produit une capacité à faire évoluer les acteurs ; une remise en question à travers des actions significatives, des systèmes relationnels, du fonctionnement des institutions, du sens commun (culture locale…), du consensus ; un développement des ressources de chacun ; une volonté de capitaliser, de transmettre les expériences, les apprentissages et la culture ».

Novembre 2008 - Les Jeux du monde : Association Kaloumba, EQUITESS - Fontenay-sous-Bois

2.2. Enseignements et propositions.

> «La compréhension est à la fois moyen et fin de la communication humaine. La planète nécessite des compréhensions mutuelles dans tous les sens, à tous les niveaux éducatifs, à tous les âges… Telle doit être l'œuvre pour l'éducation du futur ». Edgar Morin, Les 7 savoirs nécessaires à l'éducation du futur, 1999.

De l'individuel au collectif : le renouvellement de la vie sociale dans les territoires.

Territorialités vécues : des laboratoires de la vie sociale dans un monde interdépendant.

Les illustrations qui précèdent ont mis en évidence des caractéristiques communes. Elles sont à l'initiative d'habitants. Ce sont des personnes qui investissent les lieux où elles résident pour agir. Ce sont souvent de simples citoyens entreprenants, mais aussi des élus, des travailleurs sociaux, des chefs d'entreprises, des syndicalistes. Leurs propres besoins et l'observation de leur cadre de vie les rendent sensibles à certaines carences ou à des potentiels inemployés. Ils et elles se croient capables de mettre en chantier une réponse. Pour ce faire, ils empruntent divers points d'entrée et cristallisent autour d'eux les énergies d'un noyau composite, mobilisent des ressources et des partenaires. Ces réalisations d'échelle modeste sont en adéquation avec les grandes évolutions de la société européenne. Elles répondent aux demandes des usagers et aux projets d'entrepreneurs qui inventent des formes organisationnelles appropriées à leur finalité.

Ces créations d'activités ont été inventoriées à l'échelle européenne en 1994.

Elles concernent la plupart des domaines : services à domicile, garde d'enfants, NTIC, aide aux jeunes et insertion, amélioration du logement, sécurité, transports collectifs locaux, revalorisation des espaces publics urbains, commerces de proximité, maîtrise de l'énergie, sport, tourisme, audiovisuel, patrimoine culturel local, gestion des déchets, gestion de l'eau, protection et entretien des zones naturelles, lutte contre la pollution ». Quinze ans plus tard, la liste est à compléter des réponses aux questions foncières et alimentaires en circuits courts pour une nourriture de qualité, aux énergies renouvelables pour anticiper l'après-pic pétrolier, aux développements culturels et personnels pour regagner du pouvoir sur sa propre existence. Bref à tout ce qui signale une reprise en mains par les concernés, de la recherche de solutions aux problèmes générés par l'évolution.

Sortir des schémas classiques : un choix qui reconstruit le droit de cité.

À contrario d'un retour en arrière, « l'irruption du local dans le domaine social et économique se développe sur les champs ouverts par des changements d'attitude, avec un abandon progressif du raisonnement hiérarchique et sectoriel caractéristique du modèle industriel. Ceux qui l'expérimentent entrent de plain-pied dans le développement durable ». À rebours de la tendance, si puissante, qui externalise ce qui passe pour improductif, exclut comme inutile, retranche comme ne relevant pas de cette catégorie-là, leur action est conçue de façon à intégrer la réponse dans la forme d'organisation elle-même, dans le territoire vécu, le bassin de vie ou d'emploi, l'écosystème. Leurs promoteurs et leurs partenaires ont dû pour cela identifier les obstacles. Ils sont récurrents, concentrés en bas de la chaîne décisionnaire. Il faut faire le diagnostic des atouts et des contraintes d'une économie globalisée qui percute, entrave ou propulse leurs activités à ses conditions. Car, les ressources, naturelles et patrimoniales, sont visibles et accessibles des quatre coins du monde pour des investisseurs nomades en quête de placements rentables, de main d'œuvre bon marché, de matières premières rares ou de lieux paradisiaques.

Les systèmes d'action concrets sont complexes.

La découverte qu'existent et interagissent autant de mondes, segmentés par thèmes, par filières, par échelon territorial d'exercice de compétences, avec leurs modes d'emploi et leurs codes est une exploration que personne ne peut faire à la place de quelqu'un d'autre. Beaucoup de gens ignorent qu'une solution locale à un problème local ne correspond plus à la façon dont les choses se passent et conservent une approche monolithique. Tandis que des informés, ceux qui savent réunir les informations utiles, sont les « initiés » des temps modernes. Ils peuvent facilement se prêter à des montages solitaires de projets, correspondant à des opportunités plus qu'à la réponse à des besoins réels, ressentis et exprimés. Les termes du débat sont à reconstruire. La mesure des incompréhensions entre les habitants n'est pas prise. Il est en apparence plus commode de limiter le nombre des interactions humaines de l'explication, du débat, et le temps relativement long de l'appropriation, au nom de l'efficacité gestionnaire ou technicienne. Les décideurs des étages au dessus ne mesurent pas à quel point ils fragilisent les consensus sociaux à raffiner toujours plus cette segmentation. De surcroît, les « angles morts » qui résultent de ces méconnaissances laissent le champ libre aux clientélismes. La corruption s'installe dans les petits rouages. La participation est découragée, sur le mode « À quoi ça sert ? ».

Les métissages culturels régénèrent la vie sociale.

Si l'on ne comprend pas les logiques d'action et leurs rouages, comment espérer avoir une influence, autrement que dans la protestation de rue ou le bulletin de vote ? Pour des acteurs locaux, décidés à vivre là où ils le souhaitent, les ouvertures sur l'extérieur sont donc indispensables. Des modes de vie différents cohabitent et produisent des voisinages plus ou moins biens acceptés, l'envie de s'ignorer pour protéger sa tranquillité, l'indifférence, voire la sourde hostilité entre différentes catégories de la population. Le voisinage n'est plus synonyme d'une communauté de vie. Le vote lepéniste progresse aussi là où « les étrangers » sont quasiment absents ! Mais, la réalité produit aussi des systèmes de relations « entre frères de sang et cousins de fortune » aux mêmes lieux[1], des espaces et des situations de rencontre désirés, des réseaux sociaux qui relient le « vivre là » avec des rencontres professionnelles et affinitaires en tous lieux. L'avenir dira s'ils réussissent ou non à inverser les visions fatalistes résultant d'une évolution subie. C'est pourquoi, dans les systèmes d'action composites de la proximité, ce sont les personnes qui comptent, leurs qualités d'ouverture d'esprit, leurs compétences, la surface sociale qu'elles partagent et, denrée plus rare, la persistance avec laquelle elles font retour sur place des informations glanées ailleurs. Il est parfois d'excellentes collaborations avec des représentants de réseaux ou d'institutions, dont « les horizons d'attente » ne sont pas les mêmes.

Des formes d'engagements à géographie multiple[2].

Une distance courte facilite la rencontre dans des espaces collectifs d'expérience et des systèmes d'action composites se donnant un projet précis. Situés dans une continuité territoriale, ils ont les mêmes ressources territoriales, des questions similaires à résoudre avec les mêmes interlocuteurs. Ces relations définissent un premier rayon d'action et de réseautage, c'est celui des solidarités actives. Tout le monde n'a pas le goût du grand large. Le nombre diminue numériquement à plus grande échelle. Certains ont une prédilection pour l'organisation d'actions concrètes, à partenaires multiples, à courte distance. C'est le profil des métiers du micro-territoire. D'autres sont enclins à maîtriser l'ensemble des éléments d'une thématique, dans une approche filière territorialisée. Ils se mettent en mouvement à partir d'un point d'entrée particulier de leurs activités ou de leur profession. Ils élargissent leur pouvoir d'action par l'exploration en amont et en aval des conditions d'un changement possible et animent alors ce segment sur toute sa longueur, souvent dans des fonctions départementales ou régionales, parfois au-delà.

1 Expression empruntée à Pierre Nardin, un ami dans le développement local, décédé.

2 Theveniaut, M., 1994-95 Expérience issue de l'encadrement d'une formation « Ecole de responsables » pour les administrateurs du Centre départemental des Jeunes agriculteurs de L'Aude. Convention Centre ESTA / FAFEA.

Les constructeurs de transversalités sont peu nombreux. Il faut désirer « s'élever » au-dessus de la vision de plain-pied pour élargir ses horizons et donc accepter de « bouger ». C'est le cas de quelques rares leaders qui ont compris l'importance des relations à Paris ou à Bruxelles pour agir localement. Le nombre et la diversité des contacts à engager, puis à entretenir, prennent beaucoup de temps. Il est rare qu'une institution accepte de financer longtemps ce travail d'exploration et de « réseautage », s'il n'apporte pas un retour directement utile sur le segment d'activité ou le prestige de l'institution. Dans ce cas, le talent systémique, la vision élargie s'orientent vers les fonctions de lobby. Le risque est grand qu'une telle mission se solde par « l'expatriation » de celui qui l'a vécue. Ses capacités et son carnet d'adresses « valorisent » son profil de carrière à plus vaste échelle, ailleurs. C'est ce qu'ont bien compris les entreprises « nomades » qui s'attachent des créatifs en leur proposant des métiers d'explorateurs. Ce mouvement appauvrit la matière grise dans les espaces de petite maille, alors qu'ils en ont bien besoin pour conserver une maîtrise sur leur devenir.

Le rôle déterminant de l'appui institutionnel.

Le succès des ILDE, dans les années 90, a tenu à « l'effet de légitimation obtenu de la Commission » d'une part, et à « la mobilisation des acteurs locaux du développement économique « plus prompts à s'emparer des propositions de la Commission que les gouvernements. Si le dynamisme est inégal selon les pays, c'est que le terreau n'est pas aussi propice partout. Sans la participation de la population à la définition de ses besoins, sans coopération active entre les acteurs économiques et politiques, sans capacité d'innovation endogène et sans un certain pragmatisme nourri de confiance, il n'y aurait pas d'initiatives locales. Elles prospèrent sur un territoire quand elles y trouvent une combinaison positive de facteurs, tels que les matières premières (financements, professionnalisme, compétences techniques), le savoir-faire (connaissance des dispositifs réglementaires, commercialisation, conception du service) et un environnement porteur (climat de coopération, durée suffisante de l'incubation) »[1].

1 Jouen,M., 2000, Diversité européenne, mode d'emploi déjà cité

Vers des partenariats plus coopératifs[2].

Relier économie, société et environnement.

Le territoire vécu est l'échelle des organisations productives de biens et de services de qualité, distribution en circuits courts, valeur ajoutée restant sur place, épargne locale, économie sociale, économie solidaire, responsabilité territoriale des entreprises, économie informelle. Pour que les potentialités des territoires se révèlent et s'expriment, il faut consentir à leur égard, les mêmes investissements que ceux consentis pour le développement des entreprises : développer de nouveaux modes de pensée, investir dans les systèmes de mesure et de régulation et dans les ressources humaines, mettre en place des réseaux d'échanges et de capacités d'apprentissage. Cette échelle permet de conserver les savoirs paysans, d'appuyer des pratiques culturales et des espèces résistantes ou rustiques, autant d'atouts pour la diversité, clé de la durabilité. C'est aussi le niveau privilégié pour créer de l'innovation, efficace en bas et repérable en haut, pour promouvoir les formes d'un développement endogène moins dépendant d'activités et flux financiers et commerciaux externes. Cette approche globale de développement tient compte de l'ensemble des ressources humaines et naturelles y compris ce qui n'a pas de valeur marchande. Cette valorisation des ressources « cachées », des échanges non monétaires, des aspirations des personnes qui font aussi la richesse d'un territoire est un des apports de ces structures. La dimension qualitative et immatérielle, indispensable pour obtenir des résultats, faite d'attention, d'écoute, d'accompagnement et de réponses adaptées à chaque cas, est une condition de l'efficacité et donc du bénéfice pour la population générale des territoires.

2 Passage issu d'une recherche-action 2002, « Construire des références communes entre acteurs publics et entrepreneurs solidaires ». Convention PARI-SGAR, Programme régional pacte local en Languedoc-Roussillon. Coordonné par Theveniaut, M., de Ravignan, C. (PARI), Laurent, A. (Beira CFP)

Vu d'en bas : Trois espaces d'interaction pertinents:

Un échelon local d'amélioration apporté par des acteurs (entrepreneurs solidaires, associations et autres personnes ressources) qui organisent des réponses issues d'une collaboration étroite.

Un échelon d'ancrage territorial qui privilégie les territorialités de vie sociale tels que le bassin d'emploi, le « pays », et plus généralement les espaces de concertation de taille suffisante pour être un espace de cohésion des services publics et de développement économique à partir des ressources endogènes, ce que le très petit échelon ne permet pas d'atteindre.

Un échelon du territoire englobant, en relation lui-même avec l'extérieur, dans des interrelations qui peuvent prendre différentes formes : insertion dans des réseaux multi-échelles sur des problèmes similaires, convergence sur des objectifs de résultats engageant les contractants d'une même région, partenariats entre administrations, collectivités, associations pour des résultats nécessairement interculturels ou inter-logiques d'action, inter-échelons (par exemple dans le cadre de programmes européens ou de mesures générales traduites localement à tous niveaux d'application). La caractéristique de ce niveau est de préserver l'intérêt général, au sens républicain de garantie de l'accès à un certain nombre de droits fondamentaux, que la traduction territoriale peut mésestimer.

ENSEIGNEMENTS : Les démarches de pactes locaux ciblent les relations interpersonnelles, ancrées dans les réalités de la vie sociale et économique au quotidien. Elles démontrent qu'« arrêter de le dire et le faire » élargit la vision, les champs d'action, avec des résultats.

Mais ce « local-là » n'est pas seulement géographique. Il est relié, systémique. Il conduit à gérer des logiques antagonistes, dans et hors des institutions : le global avec le local, le long terme avec le court terme, les intérêts collectifs avec des intérêts individuels, le «mono» - lithique avec le «poly» - valent, la simplicité des actions avec la complexité des situations.

« Au fond, faire pacte… c'est se déclarer capables, collectivement, …
c'est s'organiser pour trouver des réponses aux besoins que l'on rencontre.
Ensuite, c'est réaliser que l'union fait la force et s'engager dans l'action.
Finalement, le pacte local est un outil qui préfigure
une forme de travail collectif pour la société actuelle et future. »

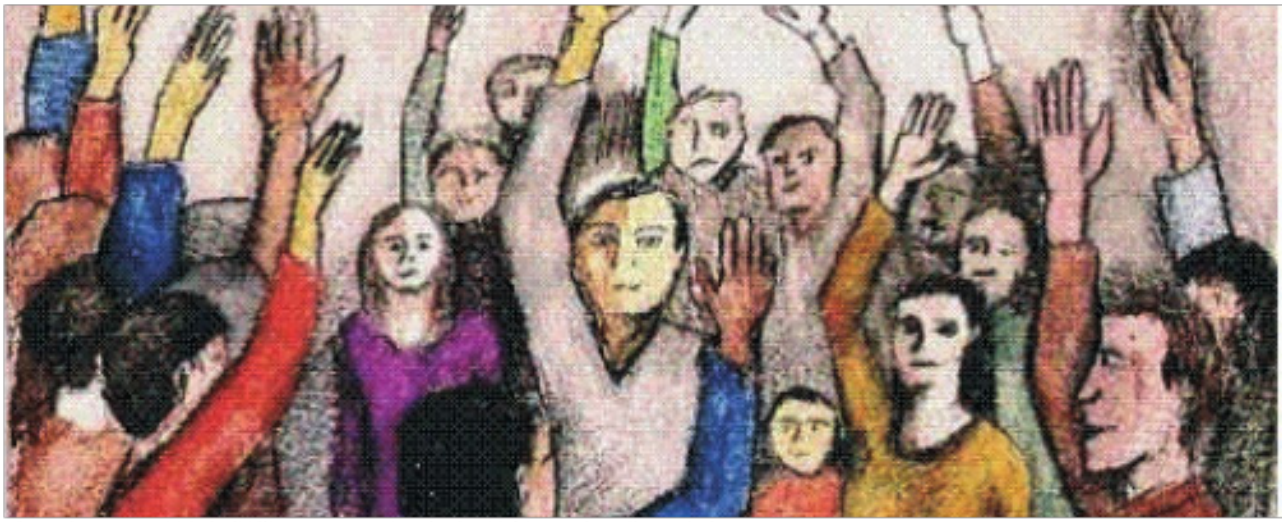

Carte de voeux 2006 de l'Alliance Internationale des Habitants, http://www.habitants.org

La cartographie territoriale relationnelle : outil d'animation pour figurer des « paysages d'acteurs » et leurs « circuits de relation »[1].

De nombreux clivages handicapent une vision territoriale de synthèse, du fait de la superposition de circuits de relation s'appliquant à une même action, avec des objectifs voisins, qui pourraient devenir beaucoup mieux complémentaires. Au centre des cartographies, se trouve la problématique (exemple : insertion professionnelle) ou le public (la place des jeunes, des âgés, ou les chômeurs), choisis par des partenaires concernés par ce même sujet. On peut aussi partir d'un échelon (exemple : une commune) ou d'un acteur (un réseau, une entreprise…). Les échanges permettent d'identifier les relations, existant ou non, avec les autres acteurs concernés, à quatre niveaux : un échelon local (le cercle intérieur beige), un échelon d'ancrage territorial (en jaune) ; le territoire englobant en lien avec l'extérieur (blanc cassé); et supra (au delà des cercles). Ces relations permettent de faire apparaître la problématique inscrite dans la petite échelle dans quatre grands domaines de référence : les relations à l'environnement, l'organisation de la sphère publique, l'organisation de la sphère socio-économique, les relations au système de valeurs et d'éducation.

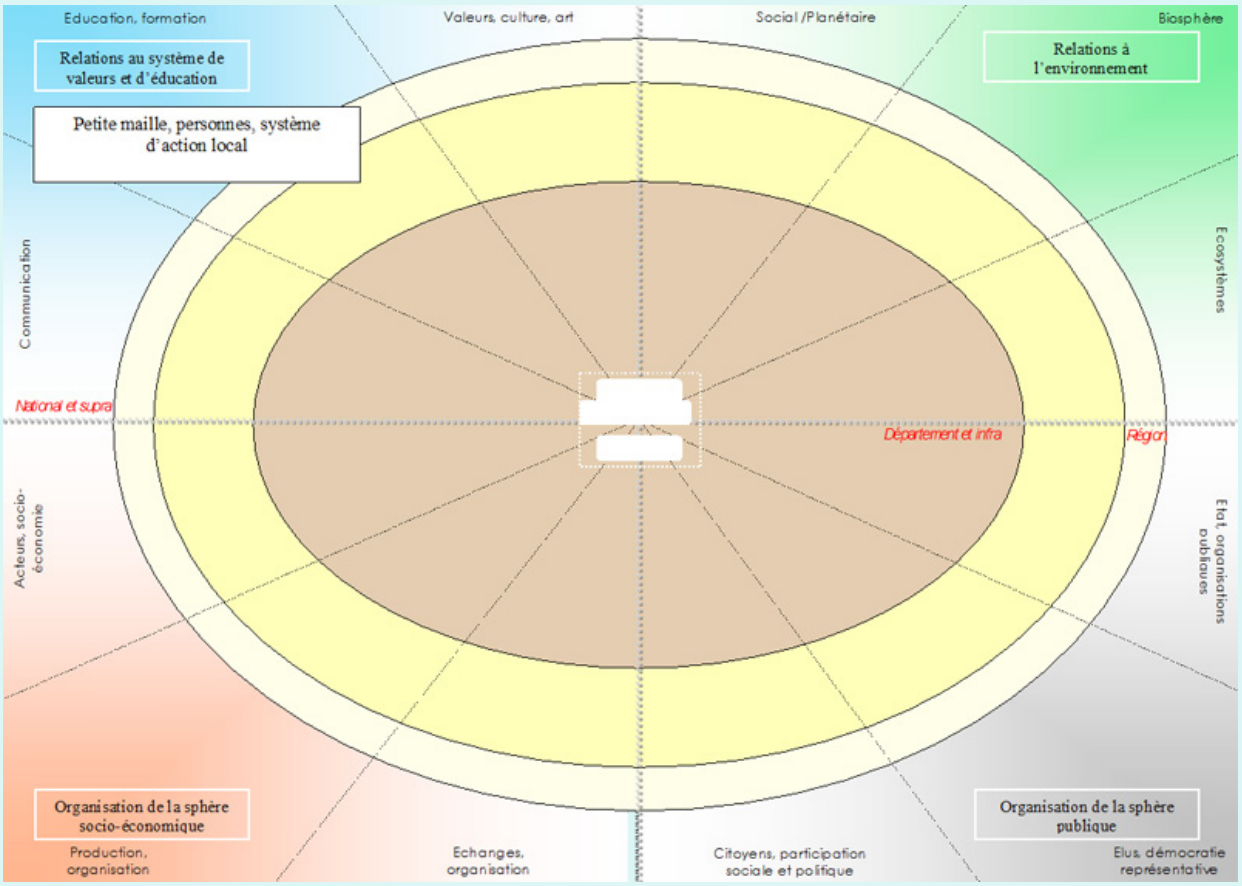

1 Inspiré du logiciel cartographique de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme, adapté à l'objectif de la mission.

3 Lever les obstacles d'une montée en généralité : Leçons de cycles bâtisseurs.

« Cet appel que nous venons d'entendre, c'est plutôt à l'humanité tout entière qu'il s'adresse. Mais, à cet endroit-là, en ce moment, l'humanité, c'est nous, que ça nous plaise ou non ! »

Vladimir à Estragon[1].

1 " En attendant Godot " de Samuel Beckett, 1948.

La situation actuelle appelle des réponses non conventionnelles.

L'Europe est marquée par les effets de la crise économique et vit un moment déterminant de son histoire.

Le PIB a chuté de 4% en 2009, du jamais vu depuis les années 1930. J.M. Barroso, en introduction de la mise en route de la stratégie pour l'Europe à 2020 annonce 23 millions de chômeurs, 7 millions de plus en vingt mois[1]. « Les progrès réalisés ont été anéantis ». Les praticiens vivent au quotidien ce durcissement d'institutions aux abois. L'exclusion de masse est redevenue un enjeu majeur de la cohésion sociale et de l'intégration européenne. C'est de plus en plus difficile pour tout le monde. Parmi les signes positifs, la cohésion territoriale a été validée dans le traité de Lisbonne comme la troisième dimension du projet européen. La politique de cohésion n'est donc plus seulement la voiture-balais des politiques macro-économiques et sectorielles. La gouvernance à multiples niveaux est devenue, depuis juin 2010, la méthode recommandée par le Comité des Régions européennes. Elle introduit dans le vocabulaire « la responsabilité partagée entre niveaux de pouvoirs », parle de « confiance réciproque entre citoyens, élus et instances politiques », condition « d'efficacité, mais aussi de légitimité démocratique ». Bref, la coopération entre niveaux de pouvoir est encouragée. La gouvernance à multiples niveaux peut être très utile pour Europe à 2020. Surtout si elle se fait moins craintive et accepte les « entreprenants » et une société civile organisée et propositionnelle, comme ses partenaires naturels. Une mise en œuvre concrète, à l'échelle des Régions et des Villes, permettrait d'expérimenter des réponses territorialement mieux équilibrées.

Le ré-enracinement : une hypothèse irréaliste ?

Les réalisations présentées dans le chapitre précédent ont franchi le cap de l'individuel au collectif dans des territorialités de taille modeste. D'autres ont trouvé comment s'imposer à plus vaste niveau. Non sans difficultés, car elles perturbent ou percutent des régulations en partie obsolètes, notamment le cadre de pensée qui a imposé des indicateurs de résultats basés sur le produit intérieur brut (PIB). Ils ne « comptent » que la production monétarisée, au déni des formes plurielles où le lucre n'est pas la finalité. Ce cadre de pensée continue de s'imposer, malgré son inéquation à la réalité d'un monde aux ressources limitées, par la force des positions acquises et celle de l'habitude. Cette hypothèse du ré-enracinement « déjà là », même marginal, est celle d'un jeune chercheur belge[2] analysant l'économie solidaire en France. Elle n'est plus irréaliste. Ce mouvement « permet déjà de juguler en partie l'érosion de la société salariale. L'ensemble des pratiques sociales de l'économie solidaire, marginales aujourd'hui, pourrait être emmené très vite à constituer, sous ce nom-là ou n'importe quel autre (tiers secteur, économie sociale...) une véritable identité collective. Moins par choix que par nécessité ».

Les expériences témoignent déjà de dynamiques qui articulent filières et territoire, inventent la coresponsabilité, renforcent la résilience, cette capacité qu'ont les territoires à se relever d'une épreuve collective. Elles contribuent à atténuer les chocs macro-économiques et à récupérer une part d'autonomie dans les allocations de ressources communes au service des habitants et des communautés résidentes.

Partir de la réalité sur la base d'une documentation fiable, établie dans la durée et la traçabilité des résultats est un chaînon manquant pour se diriger dans la transition actuelle. Or, des démarches ont conçu et adapté chemin faisant des règles du jeu, des dispositifs institutionnels de portée plus générale. D'où l'importance d'en illustrer quelques-unes pour identifier des conditions de réussite, légitimer d'autres possibilités, accélérer la transformation du cadre de référence en vigueur.

1 « Europe 2020. Stratégie pour une croissance et des emplois durables », 11 février 2010, intervention de J.M. Barroso.

2 Frère, B., 2006, idem p 17

Conduire une politique de la preuve par l'exemple.

Une démarche méthodique de mutualisation dans un espace ouvert de dialogue.

Comme pour le chapitre précédent, les « territoires accueillants » dont le parcours est illustré ici font partie du réseau relationnel d'interconnaissance et de voisinage des Pactes Locaux. Les résultats de la démarche présentée s'inscrit dans la préparation du Forum Lux'09, à partir d'un point de vue transversal : la participation démocratique et l'ancrage territorial pour une autre économie, ouverte et coopérante. Entre l'automne 2007 et avril 2009, la plateforme s'est rendue sur place afin d'installer le dialogue et le débat. Échelonnées sur 18 mois, ces rencontres ont réuni de 50 à 80 personnes chacune : élus, entrepreneurs, habitants, syndicalistes, administrations, associations, chercheurs, dans un dialogue « in situ », structuré en trois temps : illustrer (pour) débattre, débattre (pour) proposer.

Chaque étape a identifié les réponses, apportées ou à imaginer, à quelques grandes problématiques territoriales : emploi et territoire, tourisme et territoire, tiers secteur, revitalisation d'un quartier urbain, solidarités entre rural/urbain. Avec une même grille de lecture, l'objectif est de tirer des enseignements dans la perspective de stratégies de changement depuis le local et le territorial jusqu'au national, l'Europe et l'international, afin de renforcer le potentiel d'influence sur les orientations et sur les décideurs. La production des synthèses visait deux objectifs : une synthèse propositionnelle de portée européenne d'une part, des restitutions aux « territoires accueillants » pour remettre les acquis de la démarche collective en circulation.

Les principales caractéristiques de cette expérimentation :

la définition préalable de règles de fonctionnement et d'ouverture à toute personne volontaire, sous condition d'engagement à contribuer activement ; un programme d'activité planifié dans un calendrier pour tenir un cap de dix-huit mois, du lancement jusqu'à Lux'09 ; une alternance entre rencontres régionales et rencontres intermédiaires, nationales, (dites « hors sol ») pour faire le point des acquis, accueillir de nouvelles initiatives et aborder des questions de fond comme les finalités et les conditions des stratégies de changement. La perspective d'un « après Lux'09 » est annoncée dès le début, pour nourrir une proposition européenne d'une part et un retour au terrain afin de remettre en circulation les avancées d'autre part. Le fonctionnement est conçu comme une expérimentation de pertinence et d'efficacité d'une plateforme composite, dans un objectif de consolidation et d'essaimage ultérieur. De fait, un second cycle européen 2010-2012 est en cours.

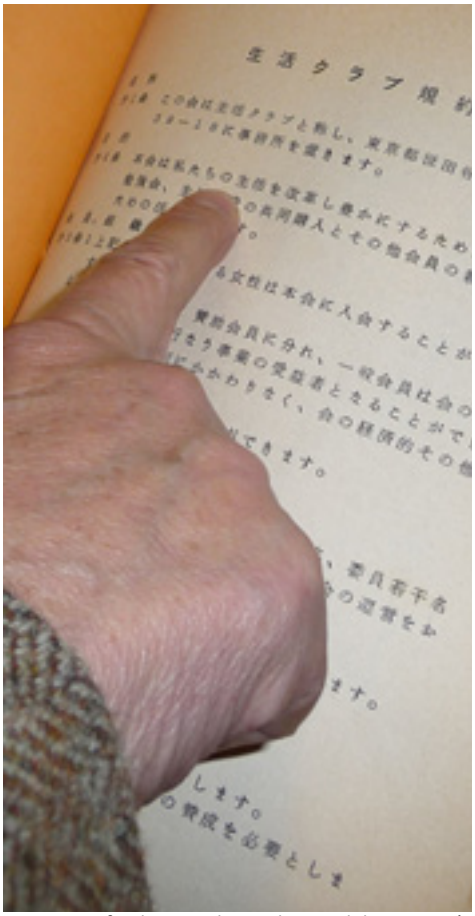

Textes fondateurs des Seikatsu Clubs, montrés par le président du Mouvement coopératif, Takashi Sawaguchi. Voyage apprenant au Japon, novembre 2009.

INEES
Institut Européen d'Économie Solidaire
NEWSLETTER N° 10
ÉDITION SPÉCIALE
Novembre 2007
ripess
Mobilisation pour le
4. Forum international
Globalisation de la Solidarité
Une autre économie existe:
les innovations de l'économie sociale et solidaire
LUX'09 RIPESS INEES
du 29 avril au 2 mai 2009
Il était une fois ... en 1997 à Lima au Pérou, quelques militants, porteurs d'alternatives socio-économiques, chercheurs, syndicalistes, eurent l'intuition, un peu prophétique à l'époque et bien avant le lancement du Forum Social Mondial, que le moment était venu de créer un événement de rencontres de
Edito Pour un véritable changement culturel
Si INEES s'est engagé dans l'organisation des prochaines rencontres du RIPESS,

Le Forum Lux'09 de globalisation des solidarités, Schifflange, 23 au 25 avril 2009, Luxembourg

À la tribune de l'Atelier 7, de gauche à droite : Yvon Poirier, Martine Theveniaut, Ben Goerens, (OPE, accueillant du voyage apprenant au Luxembourg, co-organisateur de Lux'09), Sigrid Wölfing (Tamen, Allemagne), France Joubert.
Restitutions des ateliers en plénière de clôture

La taille modeste de la plateforme a favorisé son pouvoir de convocation, ainsi que l'appui constant de la FPH.

Elle a aussi obtenu des appuis (financement, mise en relation, tribune d'expression) des territoires accueillants et de leurs partenaires associés, de l'exécutif des Régions accueillantes, du CG 94, de la Ville de Fontenay-sous-bois, du Pays de Saint Omer, de la Caisse des Dépôts et Consignations, de l'Institut National de l'Excellence Territoriale, du Conseil de l'Europe (DG III- Cohésion sociale), de la Commission européenne (Livre vert : « cohésion territoriale »), du Comité des Régions (Livre blanc « gouvernance multi-niveaux »), du Blog « Challenge for Europe « (élections européennes), de réseaux de territoires en France (ADELS, UNADEL,Terre de Liens, APFP), ainsi que des réseaux européens réunis dans le COPIL du Forum LUX'09. Sans oublier les partenaires internationaux qui ont contribué à la préparation à l'atelier 7 : Europe, Burkina Faso, Chili, Côte d'Ivoire, Géorgie, Inde, Madagascar, Malaisie, Mali, Québec, Philippines, Sénégal.

La plateforme a expérimenté des processus de convergence en se rendant utile et parce qu'elle faisait sens pour chacun. Comme pour les nouveaux acteurs collectifs, ses caractéristiques sont la qualité de la participation de ses membres, la continuité de l'animation du groupe, le partage de références, la rigueur et le professionnalisme. Elle n'a pas vocation à devenir une structure, mais elle engage ceux qui participent à co-construire les conditions de leurs rapprochements sur un socle de valeurs, à traduire le plus largement possible dans les faits.

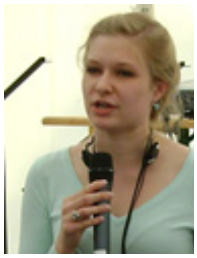

Restitution des ateliers...

3.1. Des régulations qui articulent l'horizontal avec le vertical, de façon non hiérarchique.

Les Groupements d'employeurs : un outil légal qui prépare les emplois de demain[1].

Contexte :

La Région Poitou-Charentes est une région à dominante rurale sans grande métropole. Elle compte 1 million 800 000 habitants au recensement de 1982. Le solde migratoire compense un solde naturel négatif. La région n'échappe pas à l'évolution générale. Dans l'agriculture, en particulier, le nombre d'exploitations et celui des salariés permanents non familiaux diminuent d'un tiers, tandis que la productivité augmente.

Qu'est-ce qu'un Groupement d'employeurs ?

C'est une entreprise, fondée par d'autres entreprises, en vue de partager le temps de travail de salariés mis à leur disposition. Le GE se développe en France par la loi du 25 juillet 1985. Voulus à l'origine par la profession agricole, ils répondent aux besoins d'une main d'œuvre salariée qui se raréfie. Mais cette innovation s'inscrit dans le contexte général. Le diagnostic est fait par certains, dès 1976 : « entre l'activité et l'inactivité, il existe de multiples situations intermédiaires qui résultent de la diversité de la vie professionnelle et des comportements »[2]. Le GE est un outil légal qui répond aux évolutions sociétales. La priorité devient le lieu de vie, plutôt que le lieu de travail ; et la préférence à une durée d'emploi choisie, plutôt que contrainte et maximale. Le GE répond à deux types de besoins : les besoins partiels en compétences : partage de secrétaires, infographistes, comptables, ergonomes, etc. et les besoins ponctuels récurrents en main d'œuvre opérationnelle : partage d'ouvriers de production, partage saisonnier, etc. Il ne s'agit ni d'intérim ni de sous-traitance. La loi comporte en effet des dispositions novatrices et exigeantes : le caractère non lucratif de la mise à disposition de salariés entre membres d'un même GE. Le GE installe une interface, un tiers-acteur entre les employeurs et leurs employés avec, pour mission, de réguler leurs relations au bénéfice commun. La solidarité financière est au cœur du dispositif. Il instaure, entre les employeurs d'un même groupement, le principe – original – d'une responsabilité vis-à-vis de leurs salariés. Elle engage concrètement les parties prenantes.

Les GE sont une réalisation concrète de ce que peuvent réussir les pactes locaux, même s'ils n'en portent pas le nom.

Ils sont appliqués, le plus souvent dans des territorialités de petite maille (bassin d'emploi, pays, agglomération). Mais ils restent à géométrie variable. Ils s'adaptent pour couvrir un département, une région, ou s'organisent à l'échelle nationale, comme la bourse d'emploi des professions sports et loisirs qui a ainsi pu obtenir une convention collective. En 2010, on compte en France 5065 GE qui totalisent près de 34600 salariés pour un total de 700 millions d'euros de chiffres d'affaires. Ils sont implantés dans toutes les professions, publiques et privées. En ces temps de crise, le Groupement d'Employeurs est un excellent moyen de développer l'emploi : il permet à l'entreprise d'améliorer son fonctionnement tout en offrant une stabilité d'emploi aux travailleurs mutualisés, là où ils résident.

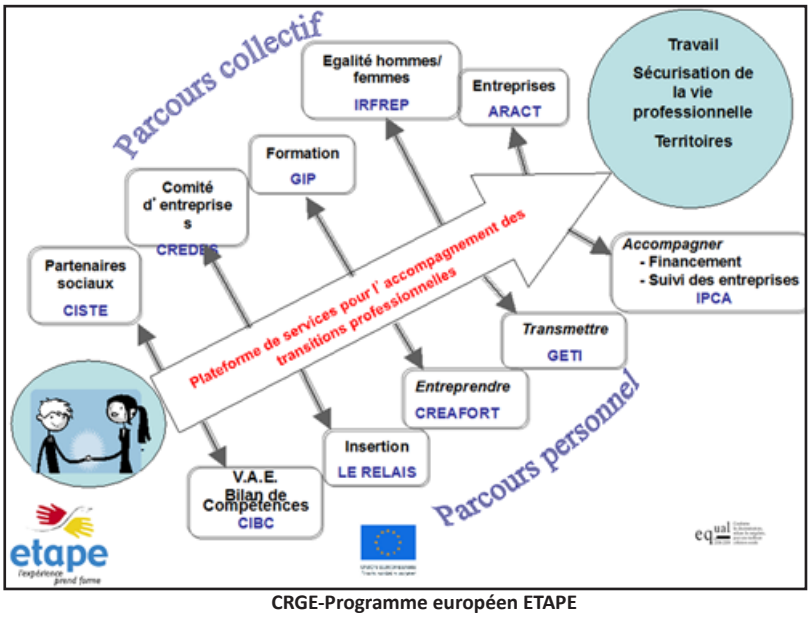

CRGE-Programme européen ETAPE

1 De la naissance à la maturité : les Groupements d'Employeurs en Poitou-Charentes, octobre 2010, Edition ARFTLV Poitou-Charentes, réalisé pour les 10 ans du CRGE Poitou-Charentes.

2 Premières études sur les profils de chômage sur « les demandeurs d'emploi inscrits depuis 12 mois », 165 640 au 31.12.1976. Division études et programmes ANPE, Gourmelen M., Michal-Salais M-G., Merle V.

RÉSULTATS EN FRANCE :
Valeur ajoutée du GE, « à la base » :

- Une association à but non lucratif dans laquelle
- Un chef d'entreprise donne de son temps pour présider et/ou animer la structure collective.
- En pratiquant la responsabilité solidaire entre les membres de l'association, l'intérêt collectif l'emporte sur l'intérêt individuel.
- Le fait de porter un objet unique – la mise à disposition de personnel – identifie le GE comme un outil de gestion de l'emploi, dont l'existence n'est pas lié directement à une conjoncture économique de croissance ou de récession.

Installer la confiance est la première étape à franchir.

Parmi les facteurs déterminants de la réussite, on retrouve la présence de personnalités d'engagement. Dans le cas présent c'est une poignée de syndicalistes de la CFDT[1], quelque peu à contre-courant des positions majoritaires qui restent opposées à ces formes d'emploi, assimilées à une précarisation qui ne dit pas son nom. « Qu'aujourd'hui nous puissions répondre à ces immenses défis par la concertation, l'élaboration et la construction d'outils, en tenant compte de nos responsabilités, qui peuvent être conflictuelles, mais aussi et surtout convergentes, c'est très certainement ce qu'il est important de souligner » dit France Joubert, secrétaire régional de la CFDT, dans un entretien à la presse de 1988. Avec quelques autres membres du syndicalisme agricole, ils saisissent le CESR[2] pour obtenir un encouragement à la mise en œuvre de la loi de 1985 par un avis favorable. Ils l'obtiennent. En 1988, ils créent une association paritaire pour promouvoir l'emploi rural, l'APER. Elle est conventionnée avec la Région et l'Etat.

1 Confédération Française Du Travail.

2 Conseil Economique et Social Régional.

RÉSULTATS EN POITOU-CHARENTES : UN PREMIER JALON DIX ANS APRÈS LE LANCEMENT :
« Réunir tous les paramètres était un petit miracle à chaque fois », dit l'Inspecteur du Travail, l'implantation progressive et robuste des GE atteint la trentaine en quelques années, car ils répondent aux besoins.

La loi a favorisé une évolution des comportements. Il fallait la confiance, entre agriculteurs, et entre ceux-ci et le salarié, pour que ça marche. L'appréhension de départ est tombée. L'organisation collective des employeurs a produit un effet amortisseur du recul de l'emploi.

Et une ouverture :l'association s'ouvre à l'artisanat en 1994. Les PME, représentent une entreprise sur trois en Poitou-Charentes. Un collège d'employeurs dédié est constitué en 1995.

En 1998, l'APER a 10 ans : 148 GE ont été promus : 140 dans le secteur agricole ; 8 dans l'artisanat dont 5 fédérés dans le département des Deux-Sèvres. 158 emplois créés.

L'organisation à la nouvelle mesure des potentiels.

La mutation de l'organisation ne passe pas par l'APER qui continuera son parcours dans les métiers agricoles. C'est l'association AVERTIR[3] qui assure la transition. Elle a été créée en 1986 par France Joubert et quelques autres pour initier la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) comme outil pour préparer les individus et les entreprises aux évolutions technologiques et économiques. Elle offre aux acteurs privés et publics un espace de réflexion régional paritaire de concertation en matière d'emploi. Elle obtient des résultats significatifs, dans différents bassins d'emploi ou pour la réorganisation des emplois du port de La Rochelle. Les réflexions mettent en lumière un chaînon manquant : un « quatrième niveau », interprofessionnel ET territorial. Il est indispensable pour répondre à l'évolution que le dialogue social classique n'est plus à même d'assurer avec les trois

3 Association Volontaire pour l'Emploi, la Reconversion, le Travail, l'Insertion et la Réussite.

niveaux classiques : l'entreprise, la branche et le niveau national interprofessionnel. Le bassin de vie ou d'emploi est la bonne échelle pour structurer les emplois dans le contexte où les situations dites « atypiques » augmentent. AVERTIR s'est portée légitime pour introduire cette problématique dans le débat public et organise à Poitiers, le 16 avril 1999, un colloque d'envergure nationale : « Dialogue social et territoires : Etat des pratiques et perspectives »[1]. Cette initiative remplit son objectif : le concept de dialogue social territorial (DST) s'inscrit dans le débat, car il fait sens pour analyser et proposer des solutions, dans bien des situations concrètes.

La forme de l'organisation s'affranchit du « penser structure ».

En 1999-2000, AVERTIR sert de tremplin à deux organisations de « seconde génération », toutes deux inscrites dans le contrat de plan Etat-Région pour 4 ans (ainsi que l'APER) : le CISTE[2] et le Centre de Ressources des GE. Elle innove en différenciant deux fonctionnalités complémentaires. Le CISTE, lui-même paritaire, est à présidence tournante entre les représentants patronaux et salariés. Il applique la réflexion à des thèmes d'actualité communs à ces organisations, tels que chômage, vieillissement, nouveaux métiers, à l'échelle régionale. L'avantage est d'installer le dialogue en amont des négociations institutionnelles, menées par les états-majors et d'apporter du grain à moudre à la construction de ce nouvel objet de pensée qu'est le dialogue social territorial.

La construction d'une fonction ressources d'échelle régionale.

Dès le départ, la composition du CRGE marque son originalité. Les membres du conseil d'administration sont des directeurs de GE et des socioprofessionnels. Ils ont, bien sûr, des appartenances institutionnelles, mais elles ne sont pas au centre du mandat qu'ils acceptent. L'adossement mutuel de ces professionnels encourage les activités de chacun et nourrit le collectif de leurs diversités. Le CRGE produit du remaniement en cultivant les transversalités et réussit une ouverture, et sectorielle, et territoriale. Il devient un acteur collectif de la « planète emploi », coacteur avec d'autres, bâtisseur d'innovation. Il réunit des GE du secteur industriel et marchand (GE multisectoriels), mais aussi du secteur associatif non marchand (en plein développement), ou encore des GE à vocation sociale pour améliorer l'insertion professionnelle et la qualification. Le CRGE vole de ses propres ailes en 2000 et réussit un pari organisationnel à valeur ajoutée : « Travailler à son propre développement en travaillant pour les autres ».

Un levier pour articuler le dedans avec le dehors dans un cycle bâtisseur.

Deux voies de construction sont menées de front dans l'installation du CRGE, reliées et organisées dans un calendrier de rencontres périodiques : « Faire venir des gens d'ailleurs pour obtenir une légitimité interne » et « Faire se rencontrer au niveau régional » les différentes parties prenantes d'un GE. Cette posture rend crédible en agrégeant. L'intégration des informations et des enseignements de ces échanges – de bas et haut (les réalités du terrain) et transversalement (les logiques d'action des uns et des autres, le plus souvent méconnues) – met de l'huile dans les rouages, à toutes les interfaces. Cette circulation produit une plus-value. Mutualisée, elle facilite la professionnalisation, fait croître une expertise d'usage juridique à laquelle les majorités gouvernementales successives font appel. Ouverts sur l'extérieur, sur des thématiques d'actualité, les Salons annuels des GE sont devenus des rendez-vous nationaux d'un milieu professionnel en phase de structuration. Cette dynamique entretient la marche et produit un « effet boule de neige ». La Région Poitou-Charentes est devenue un point de convergences pour l'emploi partagé en France, puis à l'échelle européenne. Un Centre Européen de Ressources est installé en 2008 à Bruxelles, avec un siège associatif à Poitiers.

Une diversification réussie qui combine privé et public.

La globalisation économique redistribue les cartes et pose aux entreprises et aux territoires des problèmes d'adaptation. En 1999, l'agroalimentaire

1 Colloque organisé par AVERTIR avec l'appui du Ministère de l'Emploi et de la solidarité, le FSE, du Conseil Régional de Poitou-Charentes, du Conseil général de la Vienne, d'AGEFOS PME, de la CFDT, Futuroscope, 16 avril 1999.

2 Carrefour des Initiatives Sociales pour le Travail et l'Emploi.

est le premier employeur industriel régional. L'outil GE connaît un développement original sous forme de GE multisectoriels dans ce secteur. « Mode d'Emplois Nord Vienne » compte aujourd'hui 130 équivalent-temps-plein. Il essaye de maintenir un taux de CDI supérieur à 50%. De 5 entreprises à la création, il compte 109 adhérents en 2010, répartis entre 56% agroalimentaire, 12% imprimerie, 12% métallurgie, 13% textile et divers. Il facture 200 000 heures de mise à disposition, avec un chiffre d'affaires de plus de 4 millions d'euros. En 2005, un GE est implanté à La Rochelle (démultiplication plutôt que concentration).

La structuration d'emplois non marchands dans les secteurs du sport et de l'animation en plein développement.

Créée en 1990, l'Association Profession Sports et Loisirs de la Charente Maritime (APSL 17) se transforme en GE départemental non marchand (aucun des adhérents n'est assujetti à la TVA) avec une centaine d'emplois. Cet échelon permet de mieux connaître les besoins d'emplois et de compétences, de reclasser plus facilement, de soulager les dirigeants bénévoles, de mener une démarche volontariste de qualification avec plus de moyens (cotisations). La problématique centrale, au fond, c'est le temps d'emploi : les soirées et les week-end, même mis bout-à-bout ne font que des emplois à temps partiel. Il faut donc explorer quels publics sont disponibles dans la journée et développer les compétences pour répondre à ce type de besoins : milieu scolaire, petite enfance, milieu carcéral, seniors, compétences transversales (administration et gestion, promotion). Et à partir de là, accompagner les personnes dans leurs projets, en y intégrant les compétences nécessaires. APSL 17 met aussi en œuvre la politique de la Région d'Emplois tremplin. Ce dispositif intégré, du local au régional (ainsi que national) « crée des ponts entre les approches territoriale et fédérale, mais le territoire reste une difficulté car il demande beaucoup d'explication auprès des collectivités, des élus locaux, des structures associatives, etc… Expliquer tout en laissant le choix, car le GE n'est pas dans une démarche commerciale, ni le seul outil disponible »[1].

1 Entretien avec Maris Devaud, une des responsables d'ADSL17, 20 juillet 2010.

L'alliance volontaire des employeurs sert la mutualisation de l'emploi : du local à l'Europe.

Le chemin de l'implantation territoriale est balisé, du local (matrice) au régional (espace d'organisation et de représentativité). Il a constitué des réseaux sociaux qui convergent à l'échelle européenne. Le 5ème Salon des GE, en novembre 2006 est intitulé « Convention européenne des GE », car il veut être fondateur d' un « Parlement qui pense à l'avenir et l'avenir c'est l'Europe et c'est le dialogue social. Les hommes et les femmes salariés, tout comme les employeurs, sont confrontés en permanence à leur environnement, et c'est sur cet environnement que se feront les négociations futures. Le national n'avance pas vite, malgré les grandes déclarations venant de tout bord. Pendant ce temps-là, la pauvreté augmente. Ce Parlement est en lui-même une base pour le dialogue social territorial et le sectoriel au service de l'emploi. En ce sens il est un avenir pour l'organisation de la production et du temps de travail »[2]. La 2ème Convention européenne des GE se déroule à Bruxelles le 22 février 2008, en présence de Vladimir Spidla, Commissaire européen à l'Emploi, aux Affaires sociales et à l'Egalité des Chances, et de Luc Van Den Brande, Président du Comité des Régions. Des centres de ressources régionaux des GE se saisissent de l'adoption des principes communs de flexicurité pour installer le Centre européen. Ils se donnent un objectif ambitieux : « Promouvoir les valeurs et principes de la mutualisation de l'emploi, sur la base d'une alliance volontaire et consentie d'employeurs. Lieu d'échange de bonnes pratiques qui valorise la diversité des approches sectorielles et territoriales, c'est un espace d'innovation destiné à permettre la rencontre des opérateurs et de leurs parties prenantes, à participer à la lutte contre la précarisation »[3]. Un programme PROGRESS, avec la participation de la CEA PME[4] permet d'aller plus loin pour implanter les GE en Europe.

2 Introduction France Joubert, président du CRGE.

3 Actes de la 2de Convention européenne, réalisés par le Think Tank www.pourlasolidarite.be

4 Confédération Européenne des Associations de Petites et Moyennes Entreprises.

RÉSULTATS EN POITOU-CHARENTES EN 2010 : Un cycle bâtisseur de près d'une génération !
La valeur ajoutée du pari organisationnel : Le CRGE vole de ses propres ailes en 2000 : « Travailler à son propre développement en travaillant pour les autres » [1] ; il a su tirer parti et combiner les ressources d'un triple héritage :

- l'organisation des solidarités du milieu agricole actualisées par l'APER,
- l'engagement collectif du syndicalisme, revisité pour prendre sa part de responsabilité dans les questions de l'emploi ,
- Le CRGE reçoit aussi, en legs partagé avec le CISTE, l'expérience des dix ans de GPEC d'AVERTIR.

Cet ensemble de conditions permettra au CRGE de disposer d'une longueur d'avance prospective dans des politiques de l'emploi soumises aux polémiques gouvernementales gauche-droite sur les approches emploi.

Résultats chiffrés :

Fin 2009 : 1850 salariés, 2300 adhérents, un chiffre d'affaires d'environ 40 millions € ; 355 GE dont 4 services de remplacement agricole, 4 GE Agricoles départementaux, 2 GE issus de cercles d'échanges agricoles, 261 GE agricoles locaux ; 7 GE Insertion qualification (1 régional avec antennes départementales) ; 44 GE dits classiques. En 2009, 29 GE ont été créés dont 4 Groupements associatifs, 2 GE classiques et 2 Geiq.

Une force de proposition :

Ce cadre de droit qui a créé le Groupement d'employeurs en 1985 a rencontré son utilité. Il a réussi à s'adapter, bon an mal an, à l'évolution des besoins. La rubrique ouverte dans le Code du Travail ne cesse de s'allonger, se compléter, se modifier. Des avis juridiques sur des questions pointues sont régulièrement demandés au CRGE. En février 2009, « des propositions communes d'évolutions juridiques relatives aux Groupements d'employeurs » sont cosignées par Thierry Chevallereau (CRGE Poitou-Charentes), Maryse Lemaux (CRGE Bretagne), Loïc Lemeilleur (Centre de Ressources Alpin sur la Saisonnalité et la Pluriactivité), Gérard Liberos (CRGE Midi-Pyrénées), Antoine Royer (CRGE Pays de Loire).

1 Entretien, 8 juillet 2010, avec Thierry Chevallerau, premier directeur du CRGE, à mi-temps avec sa fonction de directeur d'un GE multisectoriel.

DES ENSEIGNEMENTS VALABLES DANS D'AUTRES SITUATIONS :
Une importante valeur ajoutée immatérielle : 25 ans de l'histoire des GE montrent qu'ils ne sont pas un remède miracle aux maladies du système, ils sont un levain dans la pâte.

Le GE est un outil pédagogique qui accompagne la transition de l'entrepreneur audacieux, vers le milieu porteur de sa propre transformation, aux conditions de son époque.

À tenir les deux bouts de la chaîne, la connaissance des réalités et la vision prospective progressent et entretiennent la dynamique, chemin faisant.

L'inter-régionalité est une voie de progrès à baliser et outiller pour devenir un acteur collectif.

Le dialogue social territorial : un chaînon manquant pour résoudre les problèmes d'emploi.

La promotion du concept de DST dans le champ de la pensée et le droit en tant que « quatrième niveau de dialogue social » a fait son chemin, mais il rencontre des résistances tenaces. Il bouscule un ordre établi par plus d'un siècle de relations sociales et d'instances représentatives en place. D'abord porté par autosaisine du CESR de Poitiers en 2007, le concept obtient une reconnaissance officielle dans le rapport du Conseil économique, social et environnemental national, le CESE en juillet 2009[1]. La durée de ce cycle de reconnaissance est un parcours de 20 ans, dit France Joubert, « vingt ans pour la construction collective des outils pour travailler ensemble sur les mêmes sujets, avec des jalons sur le chemin. Aujourd'hui, les idées sont claires : le pacte c'est le contrat et le local c'est le territoire. C'est là que l'emploi se régule ».

À quoi sert le dialogue social territorial ?

Jean- Louis Walter en fait l'inventaire dans son rapport au CESE. Il montre que sa réussite tient au fait qu'il a su installer les relations nécessaires pour améliorer les réponses à des questions socioéconomiques réputées atypiques : intérimaires, salariés en arrêt maladie, demandeurs d'emploi, salariés en chômage partiel, insertion des jeunes, emploi de populations fragilisées, solutions innovantes entre entreprises donneuses d'ordre et entreprises sous-traitantes. Tous ces exemples et d'autres témoignent de son intérêt pour résoudre des situations difficiles relevant du champ classique du travail et de l'emploi, mais non traitées, ou insuffisamment prises en charge.

1 Réalité et avenir du dialogue social territorial ». Avis du CESE (Conseil Economique, Social et Environnemental) sur le rapport présenté par Jean-Louis Walter, au nom de la section du Travail. Adopté à la séance du 7 juillet 2009 par 102 voix contre 11 et 41 abstentions.

Mars 2009 - Dernier Copil LUX'09, Londres
Photo Peter Wollny.

Des thèmes récurrents suscitent aussi le besoin de dialogue social territorial : la GPEC et la sécurisation des parcours professionnels, la formation professionnelle, l'emploi, les restructurations, les mutations et les mobilités, l'aménagement du territoire et les transports, la conciliation des temps, la santé au travail, l'égalité professionnelle, la lutte contre les discriminations, ou encore l'appui au dialogue social dans les TPE/PME, la création de crèches interentreprises, les chèques restaurant, les activités sociales et culturelles, voire des CHSCT interentreprises. Cette liste à la Prévert n'est pas exhaustive et dessine, en contrepoint, un constat de carence. D'une part, « une territorialisation sans dialogue social préalable provoque des dysfonctionnements », d'autre part « continuer à distinguer, voire opposer, questions économiques et questions sociales est inopportun et inefficace » écrit le rapporteur.

Des engagements contractuels facilités.

Le succès du DST découle du fait que ce sont des démarches qui partent des réalités et facilitent la connaissance réciproque des acteurs. Les réponses sont d'autant mieux adaptées que les parties prenantes viennent plus facilement autour de la table. Ils peuvent conclure des engagements contractuels dans des cadres définis et développer une meilleure connaissance des territoires. « La logique de projet qu'il mobilise, opérationnelle et innovante, permet des réponses au cas par cas, sans a priori trop important sur les conditions de la structuration du dialogue. Les acteurs se concentrent sur ce qui permet d'avancer ensemble dans la recherche de solutions d'intérêt général ». Sur la base d'un tel constat, l'atypique sortirait-il enfin de l'indéfinition pour fabriquer de la norme ? Jusqu'à aujourd'hui, ni la décentralisation, ni la réforme de l'État territorial, malgré des politiques européennes favorables, « rien n'a réussi à infléchir de façon directe et importante la situation. Le dialogue social territorial reste dans le supplétif ».

RÉSULTATS

PROPOSITION POUR SORTIR PAR LE HAUT D'UNE SITUATION AUTOBLOQUANTE.

L'analyse du blocage. Ne pas partir des réalités observées pour construire des réponses. Se servir de concepts et raisonnements antérieurs, avec un entêtement rétrospectif, enferme le vin nouveau dans de vieilles outres.

Partir de la réalité des problèmes et des résultats débouche sur des indicateurs de la valeur ajoutée. Le DST :

- favorise les démarches de prospective économique et l'anticipation des restructurations et des mutations économiques qui ont des incidences directes sur l'emploi.

- établit, à moyen et long termes, un diagnostic prévisionnel territorial des emplois et des compétences à un échelon pertinent pour allier proximité et anticipation.

- produit des initiatives intéressantes sur les questions d'environnement et de développement durable : conditions de travail, santé au travail, prévention des risques professionnels. Ces thèmes doivent devenir un des enjeux majeurs de débats au plan territorial, dans la mesure où l'ensemble des acteurs de la société civile et des pouvoirs publics y sont impliqués.

Il est à même de conjuguer les exigences de proximité et d'efficacité et de conduire à des prises de décision concertées. On trouve des traductions précises en matière de conciliation des temps sociaux : conséquences de l'organisation du travail du salarié sur la vie de la cité et réciproquement, ainsi que l'articulation de la prise en compte des intérêts des salariés, des consommateurs et des citoyens (expériences locales sur le travail du dimanche).

Il contribue à « l'élaboration d'un projet territorial qui obéit à une démarche construite dans le temps et entre les acteurs, avec 4 étapes principales : l'émergence du projet, la mobilisation des acteurs, l'identification d'une structure (ou la définition des règles de fonctionnement) et le dialogue social pouvant inclure la négociation.

Oser aborder « le problème jamais posé en France de l'identification de la société civile » (hormis pour les acteurs environnementaux). Les modalités de la représentativité dans une instance comme le CESE national et leurs homologues en région ont été mises en question pour les réformer. Elles doivent s'établir « au regard de la notion d'intérêt général », écrit le rapporteur. Le pouvoir d'action, pris au quotidien par les praticiens a construit et la légitimité et la responsabilité. La réussite du DST est de répondre à des besoins concrets de façon satisfaisante et innovante. Pourquoi alors, les nouvelles formes de regroupements horizontales et non hiérarchiques que constitue la dizaine de Centres de Ressources régionaux, ainsi que le CISTE en Poitou-Charentes comme espace public de dialogue restent-ils absents du rapport du CESE, alors qu'ils sont une véritable innovation organisationnelle ?

L'entêtement rétrospectif peut-il, longtemps encore, enfermer l'avenir et les solutions dans des références inadaptées, par peur d'aller de l'avant, hors des sentiers battus, alors que la gravité des problèmes appelle des solutions nouvelles ? Les corps intermédiaires « non identifiés » font partie de la solution vers de nouvelles régulations. Ils installent le dialogue, tissent et recomposent au quotidien. Ils font émerger des réponses, au fur et à mesure où les problèmes se posent, avec des résultats et des propositions. Ils préparent l'avenir.

URGENCI[1] : coordination internationale de producteurs et de consommateurs organisés sur une base locale.

1 Urbain-Rural : Générer des Echanges Nouveaux entre Citoyens

URGENCI se construit depuis 2004 comme un réseau international d'acteurs de terrain, citoyens, producteurs et consomm'acteurs, porteurs d'une approche économique alternative de la question alimentaire. Les Partenariats Locaux Solidaires entre Producteurs et Consommateurs (PLSPC) sont un outil qui permet de caractériser ces démarches de relocalisation de l'économie. Judith Hitchman, membre des Pactes Locaux et Andrea Calori, partenaire associé de la plateforme européenne des P'ACTES Européens sont impliqués activement dans cette dynamique d'agrégation.

Des Partenariats Locaux, à la façon de pactes locaux, existent dans le monde entier.

Ils sont appropriés aux contextes et aux cultures de ceux qui les mettent en place. Au Japon, les contrats locaux entre paysans et consommateurs existent depuis 40 ans. La forme de contractualisation se nomme Teikei, « partenariat ». Dans les années 1970, des consommateurs sensibilisés aux méfaits de la pollution décident de modifier leurs modes d'alimentation. Des agriculteurs sont prêts à changer leurs méthodes de cultures pour donner la priorité à la santé. C'est le début du système Teikei. L'Association Japonaise pour l'Agriculture Biologique est fondée en 1970 avec des consommateurs, des fermiers, des étudiants, des fonctionnaires et des ouvriers des coopératives. Dans le monde anglo-saxon on parle de Community Supported Agriculture (CSA). Dans les années 1980 et 1990, les CSA se sont multipliés par le bouche à oreille, à partir de petites exploitations familiales qui cultivent des légumes bios ou biodynamiques sur un ou deux hectares et recrutent des adhérents dans la zone urbaine la plus proche. Ces exploitations ont en moyenne de 30 à 50 adhérents et conservent d'autres moyens de vendre leurs produits. En 2000, on recensait plus de 1 000 CSA en Amérique du Nord, 100 au Royaume-Uni, et aussi en Australie, Nouvelle-Zélande.

Locaux du Seikatsu Club, Tokyo : Espace partagé en de multiples activités dont le dépôt et un point de vente directe aux coopérateurs de produits agricoles bio .

En Europe

En Europe, ce sont les Reciproco au Portugal, les GAK en Espagne, les Groupes d'achats solidaires de l'agriculture paysanne en Belgique et autres coopératives de producteurs ou de consommateurs. En France, ce sont les AMAP, Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne. En 2000, un couple de maraîchers, membres de la Confédération paysanne, pratiquant déjà la vente directe et une production biodiversifiée dans le Var, découvre les CSA aux Etats-Unis. Estimant le contexte favorable au développement de ce type d'initiative, ils créent une structure chargée d'accompagner les porteurs de projet d'AMAP dans la région PACA, « Alliance Provence ». Depuis fin 2007, près de 750 AMAP approvisionnent en France environ 30 000 familles.

Le mouvement est en phase de structuration. Les Gruppi di Acquisto Solidali (GAS) en Italie comptent de 10 à 80 familles et concernent l'alimentation et d'autres produits, tels que chaussures, services à la personne, finances éthiques, banques du temps. On compte un millier de GAS formels, et beaucoup d'autres informels. Des regroupements horizontaux avec des districts d'économie solidaire existent surtout au Nord du pays. Comme ailleurs, la question de la représentativité se pose en Italie. Il n'y a pas d'organisation centralisée, mais une chaîne volontaire sous forme de « table ouverte », de 20 à 40 personnes. En général, le consensus se fait sur l'horizontalité.

Des principes communs : socle sur lequel se développent les valeurs plus générales des activités d'URGENCI.

Un engagement mutuel de fourniture (par les producteurs) et d'écoulement (par les consommateurs) des aliments produits à chaque campagne agricole est croisé avec la dimension locale de promotion des échanges. La solidarité entre les acteurs se manifeste par le partage des risques et des avantages d'une production saine, adaptée au rythme des saisons, respectueuse de l'environnement, du patrimoine naturel et culturel et de la santé, ainsi que par une rémunération juste et équitable, payée à l'avance, et suffisante pour assurer une vie digne des paysans et de leurs familles. Le binôme producteur-consommateur est une relation directe basée sur les rapports humains et la confiance, sans intermédiaire, sans hiérarchie, sans relation de subordination. L'addition et l'application de ces fondamentaux définit la mission d'URGENCI : promouvoir les engagements locaux entre producteurs et consommateurs soucieux de développer une agriculture qui s'inscrit dans les critères de durabilité, de respect de l'environnement et de conservation du tissu social. Et ce, par tous les moyens de mutualisation, de renforcement, de mobilisation et de coordination des actions aux niveaux appropriés, du local à l'international, de partenariats urbain-rural, etc. Le réseau international URGENCI est piloté par un Conseil d'Administration, appelé Comité International. Il compte huit membres et respecte une représentation d'au moins quatre continents ; il supervise les avancées des différents groupes de travail et veille à la bonne cohérence des actions menées, en fonction des objectifs généraux. La Fondation de France soutient URGENCI depuis 2004 pour l'essaimage des PLSPC vers les dix nouveaux Etats Membres de l'Union Européenne et le Maroc. En Afrique de l'Ouest, URGENCI a bénéficié des relations de la Région PACA pour inscrire ses actions dans des projets de coopération décentralisée au Mali, au Bénin et au Togo, et consolider l'équivalent d'AMAP sur place.

Le réseau local porte les partenariats locaux.

Il est le vecteur de l'intérêt général au delà du groupe lui-même. Les institutions n'ont pas changé la mise en œuvre des politiques agricoles. Elles sont industrialisées. Et les politiques sociales restent réparatrices et sectorielles. L'existence de tels espaces publics locaux est un prérequis pour que l'alternative à l'existence bilatérale de l'Etat et du Marché devienne réalité. Le réseau local est un point clé pour intégrer la production agricole dans une vue d'ensemble, plutôt que la traiter comme un secteur à part. Elle fonde le point de départ d'une (ré) organisation citoyenne, dans une approche globale et systémique. Voir les choses largement, permet de considérer toutes les relations que l'économie entretient avec la nourriture : environnement, sols, eau, logistique, transports. Penser relié permet une toute autre approche de la planification. Elle ouvre sur l'énergie, le bilan carbone, les droits humains, la souveraineté alimentaire et la reconnaissance de la singularité pour transformer tout le système.

Inscrire l'approche systémique dans des dispositions législatives et les relations inter-acteurs.

À défaut d'avoir déjà toutes les réponses en mains, il devient possible de poser les bonnes questions à partir des territorialités de la vie sociale. Les banques sont formelles, mais les GAS sont informels. Certes, il faut considérer les liens matériels, mais ne pas ignorer les liens immatériels. Oui, les syndicats, tout comme les régulations agricoles sont nationaux et européens, et il sont aussi sectoriels. Tandis que la

Lever les obstacles d'une montée en généralité : Leçons de cycles bâtisseurs.

qualité est certifiée en bout de chaîne, intégrée dans l'acte même de consommer. Les universités sont un élément du et dans le système. Peu d'économistes travaillent ces sujets. Quelles relations avec les Gouvernements locaux et régionaux, et quelle gouvernance ? Les PLSPC n'ont pas d'interlocuteur spécifique car ils sont multi thèmes, accès au foncier, cohésion sociale, etc., disjoints dans les politiques publiques et sans approche globale.

Se mobiliser pour faire valoir la souveraineté alimentaire.

Le Sommet mondial de l'alimentation de la FAO, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, a défini la sécurité alimentaire en 1996 comme l'accès pour « toutes les personnes, en tout temps, économiquement, socialement et physiquement, à une alimentation suffisante et sûre qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires, leur permettant de mener une vie active et saine ». Cette définition n'intègre pas les impacts néfastes sur l'agriculture paysanne, agro-écologique et biologique de la révolution verte, basée sur les semences GMO, ni ceux des Accords de Partenariat Économique (APEs) avec les pays ACP (Afrique Caraïbes Pacifique). C'est pourquoi le concept de « souveraineté alimentaire » s'est différencié pour « un droit international qui garantisse les droits des producteurs des aliments et des peuples d'utiliser et de gérer eux-mêmes les terres, territoires, eaux, semences, bétail et biodiversité, là où ils vivent. La souveraineté alimentaire implique de « nouvelles relations sociales, libres d'oppression et d'inégalités entre hommes et femmes, peuples, groupes de race différentes, classes sociales et générations ». La souveraineté alimentaire est en rupture avec l'organisation actuelle des marchés agricoles mise en œuvre par l'OMC. Jusqu'en 2009, le Comité de la Sécurité Alimentaire (CSA), structure clé de la FAO, était réservé aux représentants des Gouvernements. Des Organisations de la société civile se sont rassemblées, favorisant ainsi une réforme, entrée en vigueur en 2009, qui fait une place à la société civile, ainsi qu'aux entreprises majeures, avec voix consultative. URGENCI a été intégré en 2010 dans le Mécanisme de la Societe Civile de la FAO qui défend le principe de la souveraineté alimentaire.

Novembre 2009 - Voyage apprenant au Japon - District d'Ogawamachi. Circuit court intégré du producteur à la restauration et la vente locale

Photos : Mr Kaneko Yoshinori, 1ier producteur bio, il y a plus de trente ans ; une productrice accueille au restaurant

Le Forum européen de Nyeleni pour la Souveraineté Alimentaire s'est tenu du 16 au 21 août 2011 à Krems, en Autriche[1] pour établir le programme régional de l'Europe sur la base des droits des peuples, le potentiel et les contraintes des territoires européens, la nécessité de refroidir la planète et de restaurer les services écologiques. Il a accueilli 600 personnes, originaires de plus de 40 pays européens.

Changer les politiques publiques qui gouvernent nos systèmes alimentaires et agricoles.
« Nous luttons pour changer les politiques publiques qui gouvernent nos systèmes alimentaires, du niveau local au niveau national, européen et mondial et pour réduire l'influence des acteurs économiques. Les politiques publiques doivent être cohérentes, complémentaires et promouvoir et protéger les cultures et les systèmes alimentaires. Pour cela, elles doivent être basées sur le droit à l'alimentation, éradiquer la faim et la pauvreté, assurer la satisfaction des besoins élémentaires et contribuer à la justice climatique en Europe et dans le monde. Nous avons besoin de cadres légaux qui garantissent des prix stables et équitables pour les producteurs, pour internaliser les coûts externes et mener une réforme agraire. En effet, ces politiques doivent permettre l'installation d'un plus grand nombre de paysannes et de paysans en Europe. Les politiques publiques doivent être basées sur une recherche indépendante et viser à atteindre les objectifs décrits plus haut. Elles doivent empêcher la spéculation alimentaire et éviter de nuire aux systèmes alimentaires locaux et régionaux, ou aux cultures alimentaires, que ce soit par le dumping ou par l'accaparement de terres en Europe de l'Est ou au Sud. Nous travaillons pour des politiques agricoles, alimentaires, semencières, énergétiques et commerciales qui soient équitables au plan mondial. Cela implique en particulier une nouvelle Politique Agricole et Alimentaire Commune; la suppression de la directive européenne sur les agrocarburants; et la gestion du commerce agricole mondial par la FAO et non par l'OMC ».

1 Extrait de la déclaration finale : http://www.urgenci.net/page.php?niveau=3&id=Declaration%20finale

RÉSULTATS :

Une audience croissante :
Des outils comme les PLSPC donnent un sens commun à d'innombrables pratiques singulières. Chacun en ressent l'intérêt au quotidien. Ce sens, partagé à la base, dans le monde entier, génère de la pertinence, de la cohérence, de l'efficacité et développe des rapports sociaux de résistance, constructifs et convergents. La société civile s'organise, sort de la représentation sociale du « fourmillement créatif », propositions en mains.

Partir de la base est un facteur de transversalité et de polyvalence des réponses.
Il intègre des questions de société majeures, telles que la parité Homme/Femme, le dialogue social territorial, la justice sociale, la gestion équitable et durable des ressources, l'équité des rapports commerciaux, le dialogue des cultures …et l'alimentation, etc.

Développer de la compétence avec détermination, augmente la crédibilité pour porter une parole politique non partisane, au plus haut niveau.
« Les agriculteurs européens et les organisations civiles en font preuve pour travailler sur les nouvelles pratiques alimentaires et agricoles, ainsi que sur les politiques et leur adoption. La souveraineté alimentaire répond aux demandes convergentes des producteurs et des consommateurs du monde entier Cette solidarité s'exprime aussi bien envers les régions extra-européennes qu'envers les peuples»[1].

1 http://www.eurovia.org/spip.php?article490

L'Associação In Loco : trente ans de développement local et d'aménagement régional participatif (Portugal).

Après la chute de la dictature en 1974, des personnes de conviction et d'expérience, notamment Maria Priscila Soares, aujourd'hui membre de la plateforme des P'ACTES Européens et Alberto Melo, s'engagent dans le processus de démocratisation du Portugal. Elle quitte le Nord du pays et lui l'Europe, où il s'est expatrié refusant de participer à la guerre contre les peuples des colonies, et ils s'installent dans la région de l'Algarve, à l'extrême sud du Portugal, qu'ils ne connaissent pas. Ce territoire d'arrière-pays rural devient leur territoire de vie. Plutôt que la pauvreté, ils constatent que l'éloignement est à l'origine des problèmes. Le travail est situé sur la côte (bâtiment notamment). Les femmes et les enfants restent au village. Un travail d'enquête, rigoureux produit un diagnostic initial et des opportunités de moyens. Les conditions sont réunies pour mettre en œuvre concrètement une approche action/recherche/action territoriale intégrée et participative. Une petite équipe, soudée par ses valeurs et ses apprentissages se constitue et formalise une pédagogie d'apprentissage. Les porteurs de projets qu'ils accompagnent gagnent en autonomie pour répondre à leurs propres besoins. Des jeunes et des entreprises se sont fixés sur place. Ces résultats ont permis à In Loco de se développer en se saisissant du programme européen LEADER[1]. Ce saut d'échelle lui permet d'expérimenter le passage d'une application pédagogique, de quatre villages à l'ensemble de la région de l'Algarve au Sud du Portugal, et d'obtenir une reconnaissance institutionnelle qui perdure jusqu'à aujourd'hui. In Loco est cofondatrice d'ANIMAR, l'association-réseau portugaise pour la promotion du développement local[2].

Composantes intégratrices d'une dynamique de développement local.

En 1985, le travail d'investigation mené par les promoteurs débouche sur la conviction qu'on ne peut pas traiter les problématiques de l'enfance (comme public-cible), si l'on ne tient pas compte de ce contexte : des écoles éloignées (donc les transports), la situation familiale, l'emploi, etc. L'approche territoriale intégrée se substitue peu à peu à l'approche « public-cible » comme projet. La question devient : Comment créer de l'emploi d'une façon durable quand il n'y en a pas sur place, et quand des besoins fondamentaux ne trouvent pas de réponse appropriée ? Quelles ressources sont disponibles : personnes, moyens, infrastructures ? Un pari est fait sur l'avenir : investir dans l'humain dans une approche collective de projets. L'animation associative, essentielle à la réussite, est un axe transversal commun à toutes les activités. La réponse professionnelle ne doit pas venir de l'extérieur. Des jeunes originaires de l'Algarve sont recrutés préférentiellement pour animer les commissions locales de village. Moins soumises à la pression du temps à consacrer aux enfants, les femmes peuvent en passer plus pour développer leur propre emploi.

L'innovation pédagogique : un pari gagnant dont les résultats deviennent visibles à terme.

En 1986, le Portugal entre dans l'Union européenne. Il accède à des financements du FSE (75% de l'UE, 25% du Gouvernement). L'équipe permanente imagine alors un dispositif qui repose sur l'écoute, le dialogue, l'entraide entre les femmes engagées dans un même parcours. « Pour apprendre à nager, il faut se jeter à l'eau ». Dès le premier jour, elles sont mises en condition d'organiser leur future entreprise. De faible niveau scolaire, elles savent souvent réaliser des tissages de facture traditionnelle et régionale. Créer leurs propres modèles demande des bases de mathématique et de s'autoriser sa propre créativité. Dans un contexte où elles ont de bonnes raisons d'apprendre, elles réussissent à s'approprier les connaissances nécessaires. Elles ouvrent un compte bancaire collectif, avec l'aide d'In Loco, sur lequel elles versent une partie de « la bourse » européenne qu'elles reçoivent, gèrent leur épargne, achètent leurs laines, apprennent le marketing et la vente. Chacune a gagné en capacité de réponse (observable et mesurable). Le processus a installé une continuité : les éducateurs sont restés sur place (nombre quantifiable et effets mesurables). La première formation débouche sur la création d'une entreprise collective entre productrices indépendantes (résultats visibles qui actent une étape, à la base de la suivante). Á la suite des

1 Liaison Entre les Actions de Développement de l'Economie Rurale

2 Site internet : http://www.in-loco.pt ; Sites associés: http://www.op-portugal.org / ; http://www.infoop.org

formations-actions suivies elles sont financièrement autonomes et ont créé des cafés, des restaurants, des activités d'animation touristique, des commerces, une entreprise de broderie, un atelier de production de vêtements, un atelier de jouets, une unité de production de plantes aromatiques, un atelier de tissage, 4 centres sociaux, chacun d'entre eux est soutenu par une association locale, ce qui a permis de gérer des moyens financiers de la Sécurité sociale (effet « boule de neige » de la prise d'initiative). Quand elles veulent créer une foire artisanale, dix ans après, In Loco les soutient à nouveau. D'elles-mêmes, elles ont repris les fiches d'évaluation utilisées en formation (intégration d'un comportement acquis dans l'action pour se rendre compte soi-même et rendre compte).

En 1992, le programme européen LEADER fournit un cadre favorable au développement.

In Loco réinvestit ses acquis d'autant mieux que l'association anime le GAL (Groupe d'Action Local). Ceci facilite la combinaison de différentes dimensions entre elles avec un financement pluriannuel. C'est un défi pour la structure, car l'équipe, passée de 5 à 12 entre 1985 et 1992, augmente jusqu'à 70 personnes au plus fort de l'activité ! Comment « faire équipe » dans ces conditions ? La première action est la cartographie du territoire d'exercice : l'arrière-pays de l'Algarve, plus une partie du Sud Alentejo. Les cartes militaires servent de référence pour délimiter les contours des communes et actualiser les connaissances, matière à de nombreuses discussions collectives. Les membres de l'équipe peuvent se situer dans une géographie qui intègre dans leurs représentations les réalités patrimoniales, socio-économiques, démographiques, sociologiques ou politiques. C'est une entrée très efficace pour identifier les problèmes et inventorier des ressources, des personnes-relais et générer, en retour, des opportunités et une vision plus ample pour agir. Un clivage est repéré entre le littoral, le plateau et la zone de montagne (la plus dévitalisée, avec le stéréotype que seuls les arriérés continuent d'y vivre). LEADER sert à reconstruire une image positive. La première « Feira da Serra » (Foire de la Montagne) a lieu en 1992. Elle donne lieu à un programme de recherche appliquée pour caractériser, « typifier » les produits (réputation, qualité…), ainsi qu'à la publication d'un journal. Elle existe toujours, maintenant organisée par les mairies. Diverses initiatives se désignent comme « Serra ». Le message est passé. C'est un évènement régional permanent de vente directe.

Une organisation à deux niveaux avec une interface entre structure centrale et ancrage villageois.

« Les animateurs se sont jetés à l'eau », accompagnés avec des séquences de formation et des alternances entre le terrain et les échanges collectifs. Des jeunes sont recrutés, avec ou sans une formation universitaire. Ils font le même travail, avec le même salaire. Au fil du temps, le nombre des animateurs s'est réduit, car les moyens diminuent, mais aussi parce que leur capacité d'intervention s'est améliorée. Aujourd'hui ils sont 5 pour 16 communes. Les domaines d'action se sont multipliés, car pour vivre en Algarve, la pluriactivité est nécessaire : transformation des végétaux, miel, fromage, tourisme rural, information, artisanat, services (réparateurs de voitures, par exemple), commerces, circuits courts … Sans toutefois enrayer l'exode de la montagne. Des milieux naturels se ferment, des incendies dégradent la ressource forestière. Les normes appliquées aux espaces naturels pour leur protection (parcs naturels, Natura 2000) imposent des contraintes excessives qui rendent plus difficile encore l'installation d'actifs. Il n'existe pas de statut d'entreprise sociale, les producteurs restent en entreprises individuelles. Cette carence freine une organisation plus coopérative.

Dans un contexte moins favorable, In Loco se pose la question de son modèle économique.

Comment agir dans la continuité de ses valeurs et limiter l'emprise institutionnelle par une meilleure autonomie financière ? L'Association investit, avec l'arrivée de nouveaux membres, notamment Nelson Dias devenu président, l'outil Budget Participatif (BP) et son application au Portugal. C'est un autre de ces outils « à la base » pour apprendre une forme de gouvernance basée sur la participation directe des citoyens et citoyennes d'un territoire à l'identification de leurs problèmes et besoins, l'établissement des priorités, l'appui et le suivi des projets identifiés. En 2006, un programme européen EQUAL permet d'accompagner la Mairie de São

Brás de Alportel, la ville où siège l'organisation, décidée à lancer ce processus. L'expérimentation d'une méthodologie est ensuite disséminée au Portugal et à l'extérieur, notamment au Cap Vert et au Mozambique. Intervenant, comme prestataire dans les territoires d'action sociale, l'association recadre progressivement son projet collectif autour des méthodologies de la participation politique et citoyenne, élargit ses capacités d'évaluation, actualise ses connaissances, notamment du milieu urbain et des migrants, appuie les autorités locales dans une approche territoriale intégrée, crée un fonds d'information et de documentation sur le BP, et un site internet dédié multilingue, accessible à tous les acteurs intéressés. In Loco s'inscrit dans une dynamique de mise en réseau international des expériences de BP pour représenter objectivement la valeur ajoutée de ces modes d'action.

RÉSULTATS : Reconstitution d'un capital social territorial appauvri.

Des enseignements de portée universelle : comment un adulte apprend-il ?

- Une personne apprend dès lors que c'est son intérêt de savoir
- Faire appel à l'expérience et à l'intelligence pratique est un puissant moteur d'appropriation.
- Apprendre ne réussit jamais aussi bien qu'en relations humaines d'accompagnement et d'apprentissage avec d'autres.
- Le financement public utilisé comme investissement (bourses LEADER) traduit une confiance et stimule le désir de réussir
- Une pédagogie de la responsabilisation engage formé et formateur à « oser » des parcours incertains.
- La rigueur de l'encadrement pour accompagner les étapes d'acquisitions de capacités.
- La résidence aux mêmes lieux des techniciens les immerge dans les réalités et accroît la qualité des diagnostics.

Quelques indicateurs d'impacts. Ils sont productifs et immatériels, utiles pour maintenant et pour l'avenir.

Sources : récits, observations, réunions, statistiques, évènements tels que foires, films, etc…

Nombre :

- des entreprises installées (chiffres d'affaires, clientèles, marchés locaux, tailles et caractéristiques des niches de marché et de leurs échelles, du local jusqu'à l'international).
- de parcours résultant d'un développement personnel (diplôme, validation d'acquis de l'expérience, promotion).
- des installés entrepreneurs qui s'engagent dans la vie sociale et la gestion publique du territoire (prise de mandats).
- des expatriés (migration économique) ou leurs enfants qui réinvestissent l'arrière-pays.
- des nouveaux résidents choisissent ce territoire pour y vivre (investissement de moyens financiers, de compétences professionnelles, de qualités relationnelles et activation/croisement de réseaux).

La valeur ajoutée d'une approche territoriale intégrée : Une connaissance tournée vers l'action

- mobilise et organise les connaissances disponibles.
- crée des espaces de confrontations de points de vue, prospectifs.
- viabilise des initiatives individuelles dans un cadre partagé (entraide améliorée, utilité sociale augmentée).
- installe de nouveaux espaces pérennes d'échanges économiques en vente directe.
- stimule l'engagement des autorités locales dans le processus.

Des obstacles récurrents : la mise en procédure d'une gestion administrative.

Les centres d'animation villageois ont du suivre le modèle de la Sécurité sociale : pas d'enfant de moins de 3 ans, au moins 15 enfants de la même tranche d'âge pour ouvrir une crèche, l'emploi d'une éducatrice diplômée. Les fonds européens (FSE) ont imposé les cadres programmatiques d'attribution des moyens, calés sur le profil de la compétitivité et de la concentration démographique. Ces modèles s'imposent. L'association adapte ses activités en conservant ses principes d'action et sa méthode (apprendre et accompagner) en actualisant le diagnostic en continu.

3.2. Repartir des réalités des territoires pour planifier un développement durable.

Le développement régional participatif : vecteur de la démocratisation dans la durée.

Les membres des P'ACTES européens, en se rendant en voyage apprenant en Algarve, en février 2011 ont vérifié que cette façon de faire constitue un cadre approprié à la résolution de problèmes d'emploi, d'organisation de services locaux, de gestion associative de fonds publics, de créations d'activités et d'entreprises, avec comme effets « immatériels » la revalorisation de la culture des lieux et de la capacité d'engagement dans la vie sociale. Les membres des P'ACTES Européens se sentent confirmés dans la justesse d'un engagement à partir des territoires vécus. « La rencontre a permis de bien voir comment une démarche de développement local vers les populations, mobilise les ressources, comment la structure a évolué en 20 ans, s'instrumentalisant pour survivre, sans perdre ses objectifs de départ. Ceci démontre que, dans la mesure où on est clair, on peut se permettre cette démarche qui est bénéfique, utile aux personnes. Il ne faut pas avoir peur des changements, mais les accompagner avec nos valeurs » Brigitte Carraz (Maison de la Citoyenneté mondiale de Mulhouse).

Le propre du développement, pour un individu comme pour une démarche collective, est de produire de la différenciation !

Or, un des verrous de la diffusion à partir de la base des pratiques, déjà rencontré est l'enfermement de « la belle pratique » dans le procédé de mise en procédure de son transfert. Les rythmes et les conditions d'une croissance authentique reposent sur une extension de connaissances, acquises en relation et à l'usage, adaptées et adaptables de l'intérieur de la dynamique. Un rapport à la Commission européenne de 2010 souligne d'ailleurs « l'absence presque universelle d'investissement dans des mécanismes fiables et solides pour tirer parti des nouvelles méthodes de travail, exporter le savoir-faire acquis dans d'autres contextes géographiques et économiques, ainsi que dans d'autres pays »[1]. Pourtant, malgré le diagnostic, trop de planifications restent impraticables, car pensées « hors sol » et sans y intégrer les dimensions relationnelles et humaines de leur faisabilité. Trop souvent un coût excessif d'investissements n'a pas la vertu structurante d'un projet collectif de territoire qui réussit, à petit prix, à obtenir des retombées conséquentes sur l'économie, la gestion des ressources communes et le « bien vivre ensemble » aux mêmes lieux. L'expertise d'usage accumulée doit contribuer, de manière beaucoup plus active qu'actuellement à la reconstitution des cycles économiques sur une base territoriale de coopération.

Dans le contexte de l'effondrement de systèmes dictatoriaux de l'autre côté de la Méditerranée,

les enseignements d'In Loco et d'autres organisations qui agissent comme aménageur participatif ont des acquis de méthode transposables car universels, au service du rétablissement des fonctionnements démocratiques : Comment la volonté des peuples peut-elle construire des formes d'organisation moins aliénantes par des voies pacifiques ? Cela ne résulte pas d'une génération spontanée, mais d'apprentissages collectifs !

Le scénario « du développement de l'intérieur »

Il se différencie du «développement par le haut» où l'acteur principal est l'État qui agit de haut en bas. Les acteurs locaux, les gens, les entreprises ainsi que les autorités, attendent que les décisions et les ressources descendent d'en haut. C'est vrai dans les sociétés où les gouvernements sont centralisés, non seulement dans les régimes autoritaires, mais aussi dans les États-providence forts. Ça ne fonctionne plus si l'État se heurte à des troubles politiques ou économiques. Il se différencie du «développement

1 « Soutenir le développement local dans le cadre de la politique de cohésion : Bonnes pratiques et options politiques futures (2009-2010) ;
pour la DG Régio, sous la direction de Marjorie Jouen (Notre Europe), avec ADETEF, AEIDL,City Consult.

de l'extérieur» qui fait suite, souvent, à la rupture de la première option. Dans les deux cas, les acteurs locaux estiment qu'ils ne peuvent rien faire par eux-mêmes. Par conséquent, ils attendent que des « investisseurs » extérieurs leur apportent les ressources nécessaires, surtout de l'argent. Dans toutes les parties du soi-disant monde «sous-développé », on est désespérément à la recherche d'investisseurs. Le résultat c'est une concurrence désastreuse entre les communautés, les régions et les pays où seul l'investisseur profite de ce processus inévitable de dumping : bas salaires, prix de l'immobilier, réductions d'impôt et ainsi de suite. Les investissements financiers sont dynamiques et flexibles. Ils se déplacent facilement d'un endroit à l'autre. Du point de vue de la « durabilité », attirer des investisseurs de l'extérieur est une affaire très risquée dans laquelle il y a plus de perdants que de gagnants. Il se différencie du «wait and see», attendre et voir : les acteurs locaux restent plus ou moins passifs et attendent que des choses arrivent. La traditionnelle «solution» dans ce scénario est la migration, mais il devient de plus en plus difficile de trouver des endroits où émigrer en raison des restrictions politiques et parce que les îlots de prospérité diminuent en taille et en nombre. Dans ce scénario, les acteurs locaux, les gens eux-mêmes, jouent un rôle clé. « En effet, une des attitudes les plus désastreuses est celle des gens qui croient qu'ils ne peuvent rien faire sans accès à l'argent. Ceci conduit à la «wait and see». Les bailleurs de fonds imposent leurs propres idées sur ce que l'argent vaut pour eux. Dans les localités ou les zones en crise économique où ce capital social a été endommagé et manque, les ressources les plus importantes sont les capacités de la population locale, ses connaissances et ses habiletés. Par conséquent, le processus de développement économique local commence par des activités non économiques centrées autour de la construction et du développement communautaire ».

Principales caractéristiques du développement économique local durable.

« Le développement économique local commence lorsque les gens réalisent que ni l'État ni l'économie de marché ne peuvent répondre à leurs besoins ou résoudre leurs problèmes s'ils refusent ou n'ont pas la possibilité de quitter leur foyer. Dans cette situation, les gens se lancent, souvent après des campagnes militantes dans des stratégies d'entraide économique qui conduisent souvent à la fondation de nouveaux types d'organisations ou d'entreprises. «Il n'existe pas d'échappatoire au self- help! »[1]. Il vient d'en bas et intègre les éléments sociaux, économiques, environnementaux et culturels. Ce qui fait son succès est qu'il répond à des besoins non satisfaits et permet de redécouvrir que l'on n'est jamais mieux aidé que par la confiance que l'on accorde à ses propres capacités, dans le cadre de la coopération avec les autres. La confiance génère et régénère le capital social. Elle recrée des cycles économiques locaux. Elle mobilise des ressources, y compris financières grâce aux entreprises sociales et autres formes d'organisation dont la performance peut s'évaluer par l'utilité des résultats pour les concernés : réponse aux besoins essentiels, travail, accès aux services, vie sociale…. Ces organisations, sous différents statuts juridiques, marchand et non marchand, réussissent sur la base de la confiance, à quitter l'économie du seul profit lucratif, produisent et réinvestissent des bénéfices sociaux, matériels et immatériels, génèrent un capital social territorial qui ne peut pas être abusé comme les bénéfices privés le sont dans la sphère financière en ce moment.

Voyage apprenant en Algarve - Février 2011

1 Extraits de Karl Birkholzer"The Role of Social Enterprise in Local Economic Development" en anglais, et traduction française. http://www.base-sud-audois.fr/content/blogsection/7/96/

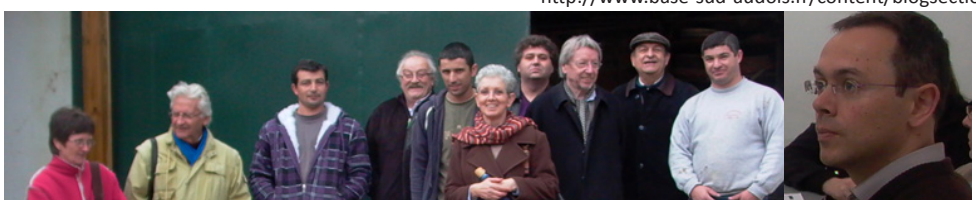

Nelson Dias
Président de IN LOCO

Remettre l'économie dans le bon sens : synthèse des propositions issues du Forum Lux'09[1]

Les « voyages apprenants » préparatoires à Lux'09 ont formalisé un diagnostic partagé, ouvrant sur la perspective de « remettre l'économie dans le bon sens ». Comment ? 1. « partir des acteurs de terrain et de la réalité concrète, des besoins, des aspirations et des ressources humaines d'inventivité plutôt que de partir des institutions, des logiques de pouvoir et des visions fragmentées et orientées ». 2. « déclarer que l'autre économie est une économie de la coresponsabilité : quelle est ma responsabilité dans l'économie, la société, la culture et la nature ? et comment je peux relier ces grands domaines entre eux et avec ma vie personnelle ? ». Ce diagnostic validé par les participants à l'Atelier 7 ont été remis en chantier dans un programme d'activité 2010-2013, dont le voyage apprenant en Algarve a constitué un jalon.

1 Capitalisation du premier cycle de Voyages Apprenants (préparation Forum Lux'09), rédigé au principal par Alain Laurent. http://pactes-locaux.org/bdf/docs/capitalisation__7pages_-lux_09.pdf capitalisation__7pages__lux-pl-eng.doc

La notion d'ancrage territorial est centrale. Elle permet la transversalité (environnement, social, culture, finance, gouvernance etc.) et l'implication de toutes les composantes de la population, surtout les exclus.
La démarche apprenante des Pactes Locaux est un outil approprié, à améliorer. Elle contribue à la co construction d'une vision partagée sur le territoire et à propos du territoire.
Le renforcement des capacités et la formation sont indispensables : élus, personnel des communes, administration en général.
La participation est la règle et doit être facilitée : aller vers les plus exclus, les plus en besoin. L'écoute, le dialogue, l'existence de facilitateurs, de raconteurs d'histoire, d'animateurs de la vie locale sont importants.
Par des outils efficaces comme l'arbre à palabres, démocratie représentative et démocrate active se relient.
Le réseautage et l'échange d'expériences Nord-Sud est important. Il faut rééquilibrer les échanges d'expériences et les savoirs.
Le passage par la régulation, les politiques, est incontournable pour articuler le local, le régional, le national, le continental et le mondial.
INEES
LUX'09
ripess

Janvier 2009 - Voyage apprenant au Pays de Saint-Omer
Accueilli par Bruno Deffontaines et Mireille Charonnat , président et vice-présidente du Conseil de développement du Pays de Saint-Omer.

Juin 2008 - Voyage apprenant au Gd Duché de Luxembourg, accueilli par OPE.
Photos Alain Laurent

Chaînons manquants et franchissements d'obstacles, vu depuis les territoires accueillants.

Lieu, outillage et organisation	Chaînons manquants	Pour franchir l'obstacle
Poitou-Charentes Une loi-outil répond aux besoins : le Groupement d'employeurs **Territorialité « à la base » :** Bassin d'emploi, Intercommunalités, Pays **Outillage et invention organisationnelle :** Centre de ressources régional en relation avec un Carrefour de dialogue et d'initiatives multipartenarial. Des activités inscrites dans les contrats de plan Etat-Région successifs et les programmations européennes.	À toutes les échelles les pouvoirs publics rentrent avec réticence dans les partenariats dont ils n'ont pas eu l'initiative. Déficit d'une culture de partenariats sur des objectifs de résultats pour passer d'un système de compétences séparées à un système de responsabilités partagées. Fortes résistances à l'inter-territorialité qui bouscule les légitimités, les pouvoirs, les usages. Entre démocratie politique et démocratie sociale, protester et proposer, autonomie et dépendance, les relations sont ambivalentes.	**Appliquer la subsidiarité active :** l'adhésion au projet, la pertinence du territoire comme critères pour déterminer qui représente quoi ? quelle responsabilité est engagée ? quels engagements mutuels. **Fédérer c'est rassembler dans un nouveau chaînage d'opérationnalité des valeurs** à outiller par un diagnostic partagé sur une base territoriale ; la négociation d'accords locaux entre acteurs du territoire, puis à d'autres échelles ; la conduite de projet (qui s'engage, à quoi, comment) ; un processus continu de capitalisation auto-évaluation accréditation.
GD Luxembourg : Objectif Plein Emploi : des associations d'insertion pour les jeunes et le syndicat OGB-L veulent réagir aux restructurations industrielles. **Territorialité « à la base » :** Les communes en réseau. **Outillage et invention organisationnelle :** des Centres d'initiatives et de gestion associatifs en réseau communaux, sectoriels/ intercommunaux, reliés dans un Centre de ressources et de gestion commun. Avec : Etat, UE, organisations socioéconomiques et associatives. 1000 emplois non délocalisables.	OPE reste inscrit dans le registre de la lutte contre le chômage, en l'absence d'un environnement législatif propice au développement des activités de l'économie solidaire. Bloquant le développement : législations sur les marchés publics, les sociétés, le droit du travail, la gouvernance, les relations état-communes ... Projet de loi d'économie solidaire en discussion	**Reconnaître les valeurs alternatives à la base de l'activité d'un 3ème espace économique :** Valeurs sociétales, économiques et environnementales qui articulent les principes de développement local et durable, de cohésion sociale, de gouvernance, de bien- être au travail, de formation tout au long de la vie, d'égalité des chances. **… et dans le cadre législatif général :** Le droit du travail, les financements mixtes, la fiscalité, l'agrémentation et le droit d'établissement méritent aussi d'être traités **Organiser la cogestion dans des associations d'intérêt collectif, voie de progrès européenne** pour que société civile, pouvoirs publics, salariés, usagers, etc. prennent leur responsabilité et s'impliquent pour le bien-être de tous.
Fontenay-sous-Bois Ile de France Collectif Equitess **Territorialité « à la base » :** Quartier des Larris,: une volonté collective de revitaliser son quartier pour y vivre **Outillage et invention organisationnelle :** Un pôle d'activités interassocatif, en relation partenariale conventionnée avec les représentants de toutes les échelles englobantes (Commune, Département, Région, Etat)	Peu de relations horizontales en Ile de France avec d'autres expériences de quartiers, similaires ou ressemblantes. Equitess est en construction. Divers aspects de sa durée ne sont pas acquis : statut, passage d'emplois « aidés » à des emplois pérennes. Pas de vision organique - de l'intérêt général entre les institutions partenaires du projet publiques et/ou privées - du « pourquoi soutenir l'initiative » et donc pas objectifs articulés entre ces institutions sur des résultats de moyen-terme.	**Condition pour prendre le risque de se développer** « La différence entre croître pour croître, et se développer à un rythme choisi, c'est le temps donné au temps qui permet de régénérer des relations humaines fondamentales dans un contexte difficile : au fil des rencontres et au rythme des personnes qui s'agrègent ». **Création d'un observatoire des engagements et de leurs conditions de réalisation :** pour apprendre à penser les complémentarités et changer la nature des relations partenariales. **Financement négocié sous forme de Fonds territorialisés d'encouragement à l'utilité sociale**, abondés par les entreprises et les collectivités territoriales. **Mener une politique de la preuve, clé du basculement de prototypes confinés vers des conditions de faisabilité de la « démocratisation en profondeur de l'économie ».**

Lieu, outillage et organisation	Chaînons manquants	Pour franchir l'obstacle
Nord-Pas-de-Calais **Territorialité « à la base » :** le Pays de Saint-Omer : la volonté de maîtriser les usages d'un territoire rural dans la métropolisation. **Outillage et invention organisationnelle :** Le conseil de développement, composé d'une Agglomération et 4 Communautés de communes ; de membres associés (consulaires, élus toutes échelles résidant là) et de partenaires, d'un commun accord. Relié aux autres Pays ruraux de la Zone Verte en Nord pas de Calais. Il produit des études, rend des avis (SCOT…), développe un programme d'action pluri-annuel (insertion, emploi) financé par la Région. Pays de Saint-Omer	Les Pays ont un mandat trop faible pour être reconnus interlocuteurs. Ils disposent de peu de moyens pour infléchir les orientations stratégiques des échelons englobants, malgré les conséquences directes sur leurs territoires et leur avenir. Manque d'ingéniérie dans les Pays ruraux ; déficit d'une capacité d'expertise autonome pour intervenir dans l'interdépendance de problèmes / solutions / impacts à « effet domino » de l'évolution. CESR : une représentation démocratique trop institutionnelle.	**Ne pas subir la métropolisation : c'est produire à partir des ressources disponibles: Une économie endogène** dans une approche de développement durable, tourisme, productions agricoles, patrimoine culturel, énergies ; **Une économie solidaire** et des partenariats publics/privés, leviers d'innovation ; **Une offre de services locaux de qualité** pour maintenir/attirer des résidents permanents. **Ne pas subir, c'est consolider une expertise** citoyenne entre Pays ruraux, résister à la tentation du repli, construire les points de convergences entre Pays de la Zone verte, mutualiser les moyens pour un avenir maîtrisé. **Ne pas subir, c'est s'organiser pour installer une concertation avant prise de décisions et contractualiser** un partage des ressources respectives plus équilibré avec la Région et les territoires englobants. **Ne pas subir, c'est promouvoir une science de l'agencement des acteurs, des logiques, des organisations** (montages juridiques, leviers fiscaux et économiques, gestion des risques et fonctionnalités, plate- forme d'activités. **Et développer des porte-feuilles d'alliances.**
Tourisme responsable et territoire **Territorialité « à la base** Expérimentation depuis 2000 à Djibouti (Assamo et Ardo) : organisation de caravanes chamelières, partage des gains, transfert de compétences, interfaces qui font autorité sur place, gestion durable des ressources en eau, diversification agricole et transformation en produits finis, projets biodiversité, implication des femmes, production artisanale. Appuis privés et institutionnels, sur place, en France et UNESCO. **Outillage et invention organisationnelle :** La rencontre régionale d'Auvergne 2008 acte la volonté de professionnels et d'élus de limiter les impacts négatifs du tourisme de masse ; converge avec la compétence tourisme/coopération décentralisée attribuée aux Collectivités et la préparation de la stratégie française d'Aide Publique au Développement . Et débouche sur **la création de l'association TER_RES, Territoires Responsables fin 2008.**	Déficit d'espaces/temps de dialogue interculturel (multiplicité des langues et des cultures techniques) pour la construction d'une responsabilité partagée entre familles d'acteurs (voyagistes, hébergeurs, transporteurs, gestionnaires de produits touristiques, pouvoirs publics), à toutes les échelles Or, c'est un enjeu pour chaque maillon de la chaîne d'acteurs du tourisme, mais aussi entre les maillons de la filière. Difficultés de relais locaux formés et d'outils pour amortir les énormes décalages de rythmes, temporalités, technicité et ressources entre le monde du tourisme et les territoires d'accueil. Déficit institutionnel de culture et d'outils financiers, organisationnels d'accompagnement des relations filière tourisme - territoire. Faiblesse de l'architecture institutionnelle et de la gouvernance territoriale dans les pays partenaires.	**Outiller la responsabilité partagée dans le tourisme** (connaissance, expérimentation, capacitation et diffusion) intégrant des critères non économiques favorise la compréhension systémique . **Evoluer vers un cadre institutionnel de gouvernance à multiples acteurs.** **Maîtrise progressive du tourisme** de l'industrie à la niche, pour en faire un **outil de développement au service des populations des territoires accueillants.** **Une approche globale** pour dynamiser les valeurs sociales et culturelles de coopération et de démocratie, soutenir secteurs et filières de consommation et de production des territoires (tourisme, artisanat, agriculture etc), intègrer les transversalités (équité sociale, conservation des patrimoines, renforcement des capacités) et les stratégies de diversification. TER_RES

Des principes communs pour guider la mise en œuvre.

Construire à partir d'un socle de valeurs
- respect, écoute, partage, justice, diversité - et placer l'humain et la société au cœur du projet (la politique) et des projets (l'action).

Faire le pari, sans risque, de l'intelligence collective,
dont la valeur ajoutée est l'émancipation des personnes, la créativité et l'innovation, garanties anti-exclusion. Ce sont aussi des ressources renouvelables.

Adopter une approche globale pour relier, inclure et valoriser la diversité,
grâce aux valeurs sociales et culturelles du « faire ensemble » et à une approche territoriale qui croise filières de consommation et de production, transversalités (équité sociale, patrimoines, capacités etc.) et dynamiques générales.

Donner vie au principe de subsidiarité active,
fondé sur un processus de mobilisation, l'adhésion à un projet, une coopération et une organisation qui mettent en discussion les règles du jeu et donc les statuts et les mandats.

Voir large et loin et agir ici et maintenant
car satisfaire les besoins matériels et immatériels vitaux n'exempte pas de penser aux racines d'un développement humain endogène, maîtrisé et partagé.

Mener une politique de la preuve, par l'analyse rigoureuse
d'une part des conditions d'émergence, d'existence, d'extension et d'essaimage des projets singuliers et d'autre part des résultats et effets de toutes natures.

Accompagner l'ensemble d'une politique de communication, de vulgarisation, de pédagogie,
en trouvant les codes de communication d'une information juste, plurielle, non réductrice, mais adaptée et accessible à tous publics. Il est essentiel que les enjeux soient valablement considérés sur le long terme pour que les curseurs évoluent.

Des témoignages internationaux majeurs qui entretiennent l'espoir.

La dernière rencontre du cycle de préparation du Forum LUX'109 est consacrée à l'accueil d'une délégation internationale. Elle est accueillie dans l'Aude, la semaine qui précède, en avril 2009, sur le mode du « Voyage apprenant », avec un programme de rencontres avec des promoteurs d'activités, des élus, des partenaires. Le 19 avril est « la Journée du BASE Sud Audois », antenne régionale des P'ACTES, représentée par Peter Wollny. Elle se conclut à la Salle des Fêtes de Luc-sur-Aude, accueilie par le Maire, devant une trentaine de personnes, parmi lesquelles une conseillère générale, des techniciens, des porteurs de projet et des habitants.

Jean-Claude Pons

est un maire rural de l'Aude, engagé dans l'international. Élu aux dernières élections municipales, il est aussi expert certificateur pour la FAO, dans le domaine de l'agriculture biologique. C'est à ce double point de vue qu'il présente son engagement. Se déplaçant beaucoup, il se rend compte que le monde est petit et que nos problèmes sont les mêmes qu'ailleurs, à de plus petites échelles. Car la brutalité de la globalisation et des relations économiques est aux commandes, ici comme ailleurs. Et parce que partout les problèmes à gérer, les contraintes sont identiques : l'eau, les sols, l'urbanisation qui mange les terres agricoles… La société française est très rigide, manque de

mobilité, de souplesse. C'est très difficile de trouver de l'enthousiasme, alors qu'il en trouve ailleurs dans le monde.

Quoi faire ici, au niveau d'une petite commune ? L'urbanisme vient en premier : éviter le parcellaire isolé, recréer des échanges, être économe en ressources (eau, sol, énergie) pour pouvoir en maîtriser l'usage. Relocaliser l'économie : encourager toutes les activités dans cette petite entité qu'est une commune rurale : la boulangerie (Fournil de Luc), l'agriculture, le maraîchage… car il y a de gros besoins et c'est une source d'emploi. Un groupe de travail s'est mis en place avec la communauté de communes sur ces questions.

Jacques Fiset

vient du Québec où il dirige le Centre Local de Développement (CLD), celui de la ville de Québec. Un CLD est une structure mise en place en 1998 par le gouvernement provincial pour agir plus globalement, et pas en silo. C'est un outil pour le développement territorial, en particulier pour soutenir l'entrepreneuriat, y compris celui de l'économie sociale. Croisé avec le Chantier de l'économie sociale, expression du mouvement social, c'est l'opportunité de promouvoir une économie alternative. Ils sont articulés ensemble. Il dirige une structure qui compte 55 employés, répartis dans les divers arrondissements. Le CLD a un conseil d'administration composé des divers acteurs économiques et sociaux et 19 personnes bénévoles, dont deux élus municipaux. Il se réunit une fois par mois pour décider des investissements.

Oui, il faut des catalyseurs pour comprendre, faire comprendre et mettre en œuvre. Le premier mur, c'est l'administration, nationale et locale, pour qui un travail en CLD n'a pas forcément de signification. C'est un travail de longue haleine, jamais acquis. Chaque réussite d'un effort collectif est une victoire, souvent à partir de rien. Une structure toute seule ne peut pas réussir ce genre de réalisation. Il faut toujours qu'il y ait des lieux de formation. Ce n'est pas parce qu'une structure dédiée comme le CLD existe, ou parce que la volonté politique existe, qu'elle est efficiente. Les élus changent, les administrations restent, c'est toujours à recommencer. Ne soyez pas trop malheureux d'avoir à vous battre avec les élus, ça entretient l'imagination. Ailleurs, sachez qu'il y a des pairs qui se battent pour les mêmes choses. Chaque contexte est original. Ce qu'il a vu ici est inspirant pour lui, pour le traduire dans son territoire.

Yvon Poirier

vient aussi du Québec, syndicaliste, retraité, il est un des piliers du développement économique communautaire. Le mouvement social préexistait à la loi qui a créé les CLD. Le syndicalisme a été un levier pour lever des fonds de travailleurs et une Caisse d'économie solidaire. Comme citoyen du monde, il s'occupe de réseautage international, participe à beaucoup de rencontres et voit de nombreux noyaux catalyseurs qui ont développé une connaissance importante des réalités.

Ben Quiñones

est Philippin. Il préside le CSRSME Asia (Coalition of Socially Responsible SMEs). Invité par la FPH à participer à un groupe de réflexion sur l'alternative économique dans les années 2000, il commence par analyser comment faire pour l'appliquer aux Philippines. La solidarité ce serait quoi ? Lech Walesa en Pologne ? Il faut des mots en langue locale pour transposer cette notion. Il existe bayanihan pour l'exprimer : partager l'affection et la peine. Comment la mettre en œuvre ? Il développe la notion de « voyage apprenant » : raconter des histoires sur ce que nous faisons, jusqu'à réussir à nous comprendre. À partir de ces acquis, il a pu développer des projets avec des investisseurs en 2004-2005 : « l'hébergement juste » avec les squatters, sans toit, venus du rural, des constructeurs, des fournisseurs, les propriétaires du terrain… Même squattées, les terres ont une valeur (3 à 5 000 pesos le m 2). Libérées, elles en valent de 20 à 30 000 ! Tout le monde peut ainsi trouver son avantage à la construction de logement sur ces terres. Le programme de réalisation dure environ 18 mois : les investisseurs gagnent 30%, les propriétaires valorisent leur terrain et les pauvres apprennent à économiser pour acquérir, d'abord

les moyens d'une activité, puis leur logement. Les agences gouvernementales font des prêts à long terme. Ainsi, l'économie solidaire : c'est soigner l'environnement, avec des marges pour les investisseurs, et une juste répartition pour toutes les parties prenantes de l'occupation du sol. Dans les programmes d' « Habitation juste », la propriété est collective pour toutes les parties prenantes, et les pauvres sont mis en situation de capacité. C'est le premier avantage de l'économie solidaire. Le partage des bénéfices concerne aussi le peuple.

Si les citoyens n'ont pas les initiatives en mains, ni l'Etat, ni les entreprises ne peuvent se substituer à eux.

Entre le capitalisme privé et le capitalisme public, il n'y a pas de place pour une participation substantielle des personnes. Depuis 1945, la partie se joue à deux Etat et Marché : quand ça marche le public renvoie au privé et quand ça ne marche plus c'est l'inverse. Si ces acteurs flanchent, le troisième acteur, le tiers secteur, peut se saisir de la balle. Mais il n'a pas été formé à ça ! Il faut apprendre aux gens à se gouverner. L'autre rôle du gouvernement est d'assurer la sécurité des biens publics (personnes, monnaie, redistribution de la richesse). Le plaidoyer du tiers secteur ne consiste pas à revendiquer cette place, mais à demander à l'acteur public de remplir son rôle : la bonne répartition et l'apprentissage pour que la société civile devienne le joueur principal.

Denison Jayasooria

vient de la Malaisie où son grand-père, Sri-Lankais d'origine, se fixe en 1910. Il préside l'Asian Alliance for Solidarity Economy. Les musulmans sont largement majoritaires. Ses activités associatives et bénévoles sont centrées sur les communautés minoritaires, non aidées par le gouvernement. Rien ne peut changer sans un cadre qui rend les gens autonomes. Les minorités ne sont pas formées, elles sont exclues et du marché et de la démocratie. D'où ce processus de capacitation. Ben Quiñones lui a présenté l'économie solidaire, contribuant à faire naître des initiatives en Malaisie et à restructurer les priorités :

En tant que professeur à l'Institute for Ethnic Studies – KITA -, National University of Malaysia - UKM, il a introduit la solidarité économique dans le MBA des écoles de commerce, avec des études de cas, préparées par Ben Quiñones. Cela a permis des prises de conscience.

De longues discussions ont eu lieu dans le contexte de « voyages apprenants » avec des réseaux et des associations de travail communautaire, car il n'y a pas de sécurité sociale en Malaisie (femmes seules avec enfants, détenus, personnes âgées, sont laissées pour compte). Deux questions ont été examinées : Comment mettre « les usagers » des associations en capacité de ? Comment des ONG peuvent-elles devenir autonomes financièrement ? Lors des réunions d'aînés, des messages sont portés comme priorités : se prémunir de la spoliation de la terre (titre de propriété) ; la plantation du caoutchouc, c'est l'avenir, car 5 familles en vivent au bout de 3 ans.

Les hommes d'affaires ont peur du mot « solidarité » mal connoté. L'entrée par la responsabilité sociale des entreprises est la 3ème des priorités, pour qu'ils ne se contentent pas de s'en servir pour médiatiser, sans plus.

20 avril 2009 - Journée organisée par le BASE Sud Audois
Visites d'expériences et soirée d'échanges accueillie à la mairie de Luc-sur-Aude par le Maire, Jean-Claude Pons (bandeau du milieu, à gauche)

DES RÉSONANCES PROFONDES ENTRE HISTOIRES APPRENANTES.

Denison Jayasooria : « Nous avons fait un rêve ».

- Les petits qui décident de s'organiser peuvent changer les choses.
- Des personnes qui prennent en mains leurs affaires, autrement dit leurs responsabilités, peuvent apprendre à d'autres. Elles ne désespèrent pas de changer les choses. Quand 15 producteurs du Sud Audois s'organisent pour transformer leur production de fruits et se mettent en coopérative, ils en rassemblent plus de 200 quelques années plus tard.
- Chaque projet a un catalyseur. Aucun n'a eu le succès facile, c'est un long itinéraire. Nous sommes « des petits grands acteurs ». C'est majeur pour redonner espoir à ceux qui n'en ont plus et influencer les niveaux supérieurs.
- C'est la grande utilité d'un groupe comme le BASE Sud Audois qui prend soin des catalyseurs. Le processus est important, il faudrait partout des groupes comme ça pour capter, agréger les initiatives…
- Le service rendu n'est pas fait pour gagner le plus d'argent, il forme les gens, il emploie des désavantagés (Parchemin), il redécouvre la culture (Pays cathare), il instaure la chaîne de production du pain bio du producteur au consommateur (Le Fournil de Luc)…

Ben Quiñones : « Sortir de l'anecdotique, c'est se faire les catalyseurs d'une méthode pour apprendre ».

- Utiliser ces histoires inspirantes pour les diffuser, dans des partenariats avec les Philippines et ailleurs en Asie.
- Se tenir informé, pas pour dupliquer, mais s'inspirer, comparer. Pas pour « importer », mais pour comprendre la situation réelle.
- Le processus d'apprentissage est le suivant : Il part de l'écoute des personnes, dans leur propre contexte avec leurs perspectives. Ceci fait appel à différentes fonctions : l'animation et la facilitation car il faut parler beaucoup avec celui qui apprend, non pas dire « c'est comme ça », mais installer la relation ;
- La documentation par des études de cas ;
- La mise en discussion. Car il faut comprendre ce qu'on a appris, et faire des rêves ensemble. Il a compris « l'ancrage territorial ». On dirait approche intégrée en Asie.
- Il faudrait une retraite de réflexion de 2 ou 3 jours pour passer aux propositions à Lux'09 et s'en servir en Asie.

Avril 2009 - Accueil d'une délégation internationale de participants à LUX'09 dans l'Aude.

18 avril : En haut, de gauche à droite : devant la Librairie Tartinerie de Sarrant (Gers, Région Midi-Pyrénées) : François Theveniaut, Martine Theveniaut, Ben Quiñones (Philippines), Didier Bardy, Catherine Mitjana (le couple des libraires), Denison Jayasooria (Malaisie), Yvon Poirier (Québec).

19 mars à Villerouge Terménès (Aude, Région Languedoc-Roussillon) : Au milieu : Eric Andrieu (Maire et Conseiller régional), et un personnage médiéval du musée (dans le château). Et en bas : autres personnes : Jacques Fiset (Québec), Alain Laurent, Patricia Tamini (Burkina Faso), Martina Wollny, Peter Wollny.

4 Le pacte territorial : Se donner les chances de réussir le contrat démocratique.

« La planète nous demande d'engendrer une nouvelle possibilité démocratique à son échelle. Nous ne connaissons pas de chemin tracé. 'El camino se hace al andar'[1]. Mais nous pouvons dégager nos finalités : la poursuite de l'hominisation en humanisation, via l'accession à la citoyenneté terrestre dans une communauté planétaire » [2].

1 Antonio Machado
2 Morin, E., 2001, Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur », chapitre : l'éthique du genre humain, p 119 sq.

Caravan'Art, Gues'99 - Argelia

Construire des rapports sociaux de résistance dans une citoyenneté mondiale.

La légalité n'est pas toujours synonyme de légitimité.

La boîte de Pandore de la destructivité est ouverte. Les manifestations contemporaines des violences faites à l'humain ont étendu leurs ravages. Elles sont massives et génocidaires dans le monde entier, ou alors elles excluent, un par un, hors de l'activité professionnelle, gèrent des ayant-droits dans un traitement administré, dissocié de la citoyenneté. Dans ce processus de désaffiliation, la violence est d'abord institutionnelle. Elle enferme dans un statut de « sans » tous ceux qui n'ont pas de toit, de papiers, de revenus, de travail décent, d'eau potable, etc, pour ne pas bousculer l'ordre établi, en considérant avec sérieux et impartialité de justes revendications pour l'accès aux ressources vitales.

Indignation, destructivité, conflictualité.

L'indignation d'un nombre incalculable de personnes, surtout la jeunesse, veulent en finir avec des formes de gouvernements autocratiques ou dictatoriales. Dans le monde entier, l'évitement des relations de confrontation empêche l'élaboration des divergences dans des issues positives de réalisation de soi et dans des solutions collectives tournées vers l'inventivité. La rancœur et la peur ont le champ libre. Elles ne sont pas de bonnes conseillères. La destructivité ne peut que s'aggraver si rien ne vient rappeler la règle, à l'origine de l'exercice légitime d'un pouvoir démocratique. La conflictualité est une énergie vitale. Elle permet l'affirmation de soi dans l'affrontement avec l'autre. Tandis que la violence provoque la négation de l'autre. « Si l'on disait que la violence est une manifestation de la vie, on n'aurait plus de mot pour nommer tout ce qui humilie, défigure et meurtrit le visage de l'homme et qui est une manifestation de la mort »[1]. L'autorité d'une organisation, quelle qu'elle soit, grande ou plus petite, privée ou publique, ne peut pas se penser soi-même seulement en termes de rapports stratégiques et de relations de pouvoirs. Car elle s'inscrit dans la société. « La règle ne se forge pas seulement sur sa rationalité. Elle n'est pas fondée seulement sur le niveau de pouvoir de l'instance qui la formule. Nul ne peut s'arroger le droit de changer la règle : elle s'évalue au regard des valeurs et des lois, et au regard des principes qui les fondent. En ce sens, les violences de masse ou la désaffiliation traduisent une défaillance institutionnelle, à l'intérieur du système des règles »[2]. Les règles d'une organisation ont en effet une double fonction : « une fonction opérationnelle pour promouvoir une action d'une part, et une fonction symbolique pour relier le prescrit à sa finalité d'autre part, par exemple l'hôpital à la santé, l'école à la transmission de culture, l'administration à la citoyenneté ».

Responsabilité, pouvoir, éthique dans un monde aux interactions enchevêtrées.

Sauf à nier qu'il y a en face un pouvoir, celui des grands groupes, des lobbies les plus divers s'exerçant sans véritable contrôle, faut-il craindre d'apparaître comme un contre pouvoir ? Ce dont nous souffrons c'est du non-droit qui laisse s'installer des abus de positions dominantes, sans contrepouvoirs démocratiques suffisants pour faire respecter la légitimité de la règle de commune humanité. Un rapport de force a été nécessaire pour imposer des limites à l'exploitation du travail humain au XIX° siècle. L'exercice d'un contrepouvoir collectif sera nécessaire à l'échelle mondiale pour enrayer l'exclusion et recomposer des formes de protection sociale pour tous. La confusion se produit parce qu'il n'existe pas de force indépendante, pas de contrôle, ni d'équilibre dans la société pour veiller et contrôler le respect de règles communes, démocratiquement validées. Les savoirs sont morcelés et spécialisés à l'extrême. L'expertise est un champ clos de spécialistes. Dans de telles conditions, le citoyen perd l'accès à la connaissance. Il est dépossédé, en tant que citoyen de tout point de vue englobant. « En dépit du maintien des institutions démocratiques, la vie démocratique dépérit ». Et l'histoire rappelle combien l'obéissance aveugle est dangereuse pour la démocratie.

« L'éthique, au contraire de la morale, ne consiste pas à mettre en oeuvre des prescriptions impératives, mais à développer l'aptitude à faire des choix inspirés par des valeurs. Ils peuvent se révéler contradictoires dans des situations concrètes. Dans un monde de

1 Muller, J.M., 1999, Philosophie de la non-violence.

2 Giust, A.C., Supiot, C., Ollivier, B., 2002, Le harcèlement au travail, de la perversion individuelle à la défaillance institutionnelle, Centre ESTA, 72 p..

plus en plus interdépendant où les actes individuels et collectifs peuvent avoir des conséquences lointaines dans le temps et dans l'espace, la responsabilité est au centre de l'éthique »[1]. Le pouvoir, que ce soit sur le plan individuel ou collectif, n'est pas quelque chose qui se reçoit ou qui se donne. Ce sont plutôt l'autorité et la responsabilité qui se transfèrent. La capacité d'assumer l'autorité et la responsabilité, c'est-à-dire d'exercer le pouvoir, ne peut s'acquérir qu'à l'intérieur d'un processus complexe d'appropriation de connaissances, d'habiletés personnelles, organisationnelles et communautaires : l'empowerment »[2]. En fait, le pouvoir n'est qu'une illusion s'il ne peut pas être utilisé concrètement, c'est-à-dire s'il ne permet pas de passer à l'action pour effectuer les changements souhaités, en étant prêt à assumer les conséquences de sa décision. La reconnaissance de l'injustice, la pédagogie de l'entraide, les solidarités actives décrites aux précédents chapitres ne sont pas seulement des rapports d'empathie, ils traduisent aussi une éthique en pratique et construisent des rapports sociaux de résistance aux conditions de notre époque.

La société civile a toujours existé, mais elle restait pour ainsi dire invisible.

L'optimiste raisonné qui guide l'ensemble de ce cahier de propositions peut sembler exagéré. Mais les gens, devenant visibles, revendiquent une parole et pas seulement une voix d'électeur ou un pouvoir d'achat. Et depuis une quarantaine d'années, en Europe et dans le monde, des « entreprenants », individus et collectifs, se sont organisés pour répondre à leurs propres besoins : se nourrir, se loger, se déplacer, travailler, échanger avec ou sans argent, produire des biens et des services. Certains ont inscrit concrètement la solidarité dans l'action collective : ils soutiennent et accompagnent l'accès aux droits fondamentaux des plus fragiles. Ils ont créé des activités, des emplois, des entreprises et des réseaux, en adéquation avec les grandes évolutions de la société, prenant acte des contraintes et les atouts d'une société mondialisée. Ils n'attendent pas tout des institutions, ils font par eux-mêmes. C'est pourquoi ils sont devenus aujourd'hui des acteurs incontournables de l'économie réelle et de la gouvernance des territoires où ils vivent. Ce pouvoir, de nature culturelle, construit les éléments et les outils de contrepouvoirs alternatifs, dans l'ici et maintenant. L'influence conjuguée d'innombrables innovations se mesure déjà dans une certaine érosion de l'ensemble complexe de la macroéconomie. Au fond, du point de vue de la vie, des hommes réels et des situations concrètes, « l'économisme régnant n'a pas plus d'avenir que le firmament prégaliléen ! ».

Développement local en Afrique

Membre de ENDA Tiers Monde, une organisation non gouvernemental qui traite du développement local en Afrique, Nfally Badiane était, ce début de semaine, présent au Foyer des jeunes travailleurs, où, à l'invitation des associations participant à la semaine de la Solidarité internationale, il a témoigné de la situation dans différents domaines (émancipation des femmes, petite enfance, activités agricoles, projets…) dans son pays, le Sénégal.

Photo Laurent Dard.

Fin avril 2009 N'Fally Badiane et Judith Hitchman
Semaine internationale de la Solidarité à Tarbes sur le chemin de retour de Lux'09
La Dépêche du Midi, 2 mai 2009.

1 Site web : www.fph.ch, Fiche notion clé « Ethique et responsabilité », BIP 2842, Art de la paix, 2003.

2 Ninacs,B., 2000 Le développement local : l'axe des valeurs communautaires.

Définition revisitée de la territorialité dans la mondialité.

RÉSULTATS

« Le terme a des significations différentes, selon les cultures et les langues. Pour nous le territoire, c'est un système d'action à base géographique où s'organisent des relations sociales, culturelles, économiques:

- entre des habitants qui partagent des patrimoines, un vécu et les destinées d'un même espace hérité et en devenir (natifs, adoptifs, migrants, visiteurs…) ;

- entre des organisations aux fonctionnalités multiples (entreprises, collectivités, états, réseaux d'entraide, filières etc.…) ;

- entre ces personnes et ces organisations avec un environnement biogéographique donné,

- entre toutes ces composantes et des ensembles plus vastes (macro) ou plus petits (micro)

Ces relations territoriales (dont les bases «locales» peuvent être différentes selon la nature de la relation interpersonnelle considérée) sont nécessairement ouvertes sur l'extérieur. Car, dans le monde d'aujourd'hui, les interdépendances se sont multipliées. La résolution de problèmes aussi concrets que l'habitat, l'alimentation, l'aménagement, les infrastructures, les services, l'emploi, l'usage raisonné des ressources naturelles, la répartition des moyens disponibles, etc. doivent tenir compte :

- des contraintes et des atouts d'une production et d'une distribution des biens et des services mondialisées ;

- des insuffisances actuelles de la gouvernance internationale pour gérer, de façon équitable et efficace, les ressources naturelles et culturelles (biens communs planétaires, valeurs partagées) et les flux de toute nature de façon appropriée à la diversité des situations (écosystèmes, métropoles surpeuplées, territoires fragilisés).

- et des nouvelles articulations et formes d'organisation (institutionnelles, économiques, sociales mais aussi transversales, financières, fiscales, techniques etc.) que la gouvernance territoriale doit créer ».

Journée Porte-Voix : 1ier décembre 2009, Conseil Régional Poitou-Charentes. Bilan et perspectives Lux'09 Retour 2 ans plus tard au 1er territoire accueillant.
En bas : Pierre Calame, directeur de la FPH ; Jean-François Macaire, Vice-président du Conseil Régional Poitou-Charentes ; Jean-Louis Walter, membre du CESE (Conseil Economique, Social et Environnemental), rapporteur du rapport « Réalité et avenir du dialogue social territorial », au nom de la section du travail (Adopté le 7 juillet 2009 par 102 voix contre 11 et 41 abstentions) ; Bruno Bourg Broc, député de la Marne, représentant le Comité des Régions européennes.

4.1. Refonder le développement des territoires face à la globalisation.

Les systèmes de relations et d'interdépendances territoriales sont concrets et complexes ! Chacun y dispose d'un pouvoir d'intervention et d'une marge d'influence dans le cadre de fonctions professionnelles, de mandats et de responsabilités de poids et d'influence variés. En chaque « habitant » cohabite, alternativement ou simultanément, le citoyen, l'élu, l'électeur, l'administré, l'usager de services, le voisin, le parent, le collègue, l'ami, le consommateur, l'épargnant, l'investisseur. Du fait de l'importance qu'ils ont pris, des espaces publics qu'ils font vivre, ces habitants-citoyens entrent en tension avec la sphère des pouvoirs publics. L'un et l'autre entendent agir, au nom d'une volonté commune, dans des domaines proches, avec des légitimités différentes, pour gérer une ressource ou un bien, soumis à des usages multiples et parfois concurrents. Des préoccupations essentielles les réunissent néanmoins : résider là, c'est pouvoir y « gagner sa vie », améliorer le bien-être des membres de la communauté et prendre les décisions et les mesures aptes à cela.

Investir les finalités économiques sans s'interdire d'agir de manière profitable.

La division spatiale des activités économiques accélère les fuites de capitaux hors des centres d'extraction et de consommation vers les centres de production et les très grands centres urbains. Les appareils d'Etat renoncent de plus en plus à leur mission d'investisseur social. La vitalité de la création d'activités pour répondre à des besoins identifiés ne s'est pas démentie. Elle a marqué trois temps : le passage de l'inventeur entrepreneur (un individu créatif) à l'entreprise innovante (une organisation autour d'un objectif) vers le milieu créateur, incluant tout ce qui a trait aux interactions et à l'apprentissage entre l'entreprise et les acteurs de son milieu. L'importance d'un milieu innovateur n'est pas simple affaire de technologie, mais d'inventions organisationnelles. Les Groupements d'employeurs sont probablement ceux qui ont été le plus loin, dans les exemples proposés. Des réseaux fonctionnels et composites fonctionnent dans les territoires. Ils réunissent entreprises, finances, universités, associations professionnelles, organismes gouvernementaux, organismes d'intermédiation. Les petites et moyennes entreprises, qu'elles soient inscrites dans l'économie de marché, dans une économie hybride ou dans le tiers secteur, ont besoin de comprendre comment fonctionnent ces réseaux relationnels, de les alimenter et d'en faire (bon) usage.

De nouvelles pratiques entrepreneuriales et citoyennes ont franchi le pas, du fait des carences constatées et de la force d'inertie de la sphère politique instituée. Fortes de leurs résultats, de leurs valeurs culturelles, de leur utilité territoriale, de la portée de leurs réseaux, elles entendent aussi déboucher sur des normes et de nouvelles régulations. Des territoires qui s'organisent pour devenir acteurs « ce ne sont pas nécessairement des institutions et l'acteur territoire ne se réduit pas aux collectivités locales »[1]. Ce qui institue des territoires-acteurs c'est la mobilisation des acteurs, la solidité des consensus, le soutien du gouvernement, l'ouverture transrégionale, la qualification de la main d' œuvre, la projection à long terme. « Quel est le meilleur niveau de gouvernance de la production et de la consommation pour gérer tout à la fois les relations entre les êtres humains, entre l'humanité et la biosphère ? Et, plus encore, quel est le niveau le plus adapté pour gérer les différentes catégories de capitaux – matériels, immatériels, humains et naturels - ? A l'évidence, ce sont les territoires. D'ailleurs, on peut constater que dans nos économies modernes les territoires, et en particulier les grandes villes, sont devenus des acteurs déterminants, y compris du développement économique. Cela est bien plus vrai encore lorsqu'on essaie d'imaginer la transition vers des sociétés durables. Par exemple « l'économie circulaire » (que l'on appelle également souvent en Europe écologie industrielle ou écologie territoriale). Elle se développe au niveau local. Il en va de même pour « l'économie fonctionnelle », qui consiste à remplacer chaque fois que l'on peut des biens par des services. Même constat

1 Calame, P., Essai sur l'oeconomie, 2009, Editoons CLM, « Le territoire, acteur pivot du XXI° siècle, 2ème partie, chapitre 5, p 373-380.

pour l'économie sociale et solidaire, qui combine l'approche marchande et non marchande des biens et des services »[1].

RÉSULTATS
UNE CONVICTION NOURRIE D'EXEMPLES :

Prendre le chemin d'une prospérité fondée sur un développement en qualité est possible, dès lors que l'on admet que les grands gisements d'emplois se trouveront à l'avenir dans la capacité de répondre aux besoins essentiels de la vie quotidienne avec qualité, durabilité, solidarité et proximité. Le manque de travail n'est pas le problème pour répondre à ces besoins, mais la restructuration de l'emploi en fonction de ces opportunités et la volonté politique de marcher dans cette direction.

Ce qui ouvre des perspectives de plein emploi qualifié… à certaines conditions.

Instituer la démocratie locale comme base de l'édifice.

Le territoire continue de servir la visée d'un pouvoir rapproché, sans délibération sur l'essentiel.

La reconnaissance est mal partagée dans l'espace public territorial. La gestion de la chose publique par la concertation n'est plus le seul fait des acteurs publics. Des initiatives proviennent d'acteurs de collectivités publiques, comme dans l'exemple de la commune de Betton en Bretagne, d'associatifs et d'entrepreneurs sous divers statuts, comme c'est le cas des groupements d'employeurs ou des groupements d'achats. Elles proviennent aussi directement de citoyens associés, dans plusieurs des exemples présentés. La concertation est désormais inscrite dans les textes et s'invite dans les discours politiques. Mais, ce champ est clairement « polarisé » dans l'espace public. « L'hémisphère nord » est celui du « débat public : il y est question de favoriser la participation à la décision publique. Plus richement doté en ressources financières et humaines, il utilise des formats d'action plus formels (projets, programmation, procédures, documents écrits) ». Il est mieux reconnu, même s'il associe quantitativement moins d'acteurs. Le second pôle, celui du dialogue territorial, c'est « l'hémisphère sud ». Il réunit « l'ensemble des processus de concertation et de médiation visant à mobiliser les habitants et les groupes organisés d'un territoire en vue de définir des orientations de développement, de gérer des conflits locaux, de mettre en œuvre des projets ou de créer du lien social. Les décisions proposées dans ces espaces de concertation et de réalisation manquent de reconnaissance, alors qu'elles mobilisent une réelle capacité d'action avec peu de moyens. Les formats d'action y sont beaucoup plus diversifiés et parfois informels » [2]. Les obstacles que rencontre le dialogue social territorial, l'ont illustré dans le domaine de l'emploi. Quoi qu'il en soit de l'engagement de personnes de bonne volonté, l'obstacle récurrent demeure la résistance des systèmes institués à leur propre transformation. Les habitants-citoyens qui mobilisent leur pouvoir d'action dans l'économie réelle et la gouvernance territoriale sont les partenaires naturels des représentants des gouvernements locaux et régionaux.

RÉSULTATS : POUR UNE DÉMOCRATIE LOCALE À PART ENTIÈRE

Tirer les enseignements de la mobilisation des habitants dans la vie sociale des territoires est essentiel. Elle est au fondement de tous les paliers d'une démocratie « complexe » : la gestion des problèmes du quotidien, aussi bien que les conditions auxquelles se relier, de façon dynamique et différenciée, à l'économie mondialisée.

La participation démocratique, c'est prendre l'initiative, localement, au nom d'objectifs susceptibles de rejoindre ceux des pouvoirs publics, mais aussi de s'y opposer s'ils sont contraires à l'intérêt général ou destructeurs de biens communs. Les localisations économiques s'imposent trop souvent sans tenir compte des conditions de la vie au quotidien, avec l'aval d'autorités publiques. Cette question rejoint le débat démocratique sur le projet de société global, en vertu duquel une autorité est (ou non) légitime à s'exercer.

1 Calame, P, 2011, Les leviers de la grande transition économique

2 Beuret,J.E. et Cadoret, A., 2010, Gérer ensemble les territoires, Vers une démocratie coopérative, Editions CLM, p 140 et suivantes.

Les Pays en France montre la voie depuis 1999, mais le manque de soutien national les fragilise[1].
La réalité territoriale et humaine que recouvre cette notion n'avait aucune existence légale jusqu'au 5 février 1995, date de publication de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire (LOADT), votée par une majorité de droite. Les Pays sont des territoires sur lesquels les acteurs locaux (élus, socio-professionnels, acteurs associatifs) définissent eux mêmes un projet de développement global et prospectif. Un peu plus de dix années après le vote de la loi de 1995, la France comptait 281 Pays reconnus et 64 en projet, soit un total de 345 démarches engagées. Ils couvrent 75% du territoire et rassemblent 43% de la population. Ce succès a été accéléré par les lois du 25 juin 1999 dite loi Voynet et du 2 juillet 2003 (LOADDT, avec un D de plus comme durable) et la loi urbanisme et habitat, votées par une majorité de gauche. Elles confirment l'objectif de généraliser les démarches de projet, prenant souvent appui sur des Conseils de développement, qui regroupent les forces vives du territoire.

S'appuyer sur les niveaux d'action les plus proches du citoyen est un moyen efficace pour favoriser des projets de territoires fondés sur une prospective et des activités planifiées dans une vision de développement durable à moyen terme. Ces territoires de projet aux structures légères ne font pas partie du millefeuille administratif dont la France a le secret ! La participation des acteurs via un Conseil de développement améliore le dialogue territorial et intègre les informations, les capacités, les propositions et les projets issus du territoire dans leurs programmes d'action. Ils favorisent la diffusion d'une culture de projet et de pratiques participatives. Ils constituent un apport indiscutable pour les intercommunalités rurales ayant peu d'ingénierie. Ce sont des espaces d'innovation et d'expérimentation (programme Leader, pôles d'excellence rurale...). Ces espaces de réflexion aident à l'anticipation des choix et priorités d'action au-delà des intercommunalités, et accompagnent leur élargissement, notamment dans un objectif de coopération rural-urbain dans le contexte fréquent de plusieurs appartenances à des territoires voisins et différents (travail et habitat). Ils initient la culture de la prospective et de l'évaluation. Les Pays sont un atout essentiel au regard du développement durable. Leur taille est adaptée aux enjeux de développement, d'environnement, de cohérence et d'approche globale. Leur constitution en syndicats mixtes est utile pour porter des Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT), des Agendas 21, ou des Plans Climat Territoriaux. Ils sont un bon niveau de contractualisation avec les échelons supérieurs et favorisent la mise en cohérence entre échelles d'interventions.

1 Les Pays, des outils pour la simplification et le développement durable, Manifeste commun suite aux Etats Généraux des Pays, organisés par l'APFP (Association de Promotion et de Fédération des Pays), l'UNADEL (Union NAtionale Des Acteurs et structures du Développement Local), et l'AdCF (Association des Communautés de France) et Mémorandum des Pays, proposé par l'APFP.

Généraliser le pacte territorial c'est apprendre à coopérer.

La coopération traduit une responsabilité partagée qui vise à ce que des individus ou des organisations, publiques ou privées, ayant des intérêts communs, agissent de concert en vue d'atteindre un objectif partagé. « Il est question d'agir, ensemble ou de façon indépendante, mais en s'inscrivant dans une démarche globale et cohérente. Dès lors, pour les citoyens, il ne s'agit plus seulement de participer à une action publique initiée par d'autres, mais de prendre l'initiative d'actions qui concourent à ce que certains objectifs d'intérêt général soient atteints »[1].

À la base, le pacte est local. Mais il est pris dans des systèmes englobants et des relations d'interdépendance multiples. L'échelon régional est le mieux à même, par sa dimension suffisamment vaste pour traiter des articulations de l'endogène avec l'exogène et combiner l'organisation de réponses sociales et économiques dans un développement territorial de moyen voire long terme. L'organisation des partenariats territoriaux est essentielle pour faire face au paradoxe de l'exclusion dans la prospérité et satisfaire les besoins essentiels : logement et nourriture, services

1 Beuret,J.E. et Cadoret, A., 2010, déjà cité.

technologiques à petite échelle (eau, énergie, gestion des ordures), services de voisinage, héritage local, culture, loisirs, divertissements, prévention et entretien de l'environnement, infrastructures publiques. Mais les conditions démocratiques des décisions à ces échelles n'ont pas de format de citoyenneté délibérative satisfaisant, ni de mandats de gestion suffisamment explicites. La traçabilité des décisions se perd trop souvent dans les dédales et les arrangements.

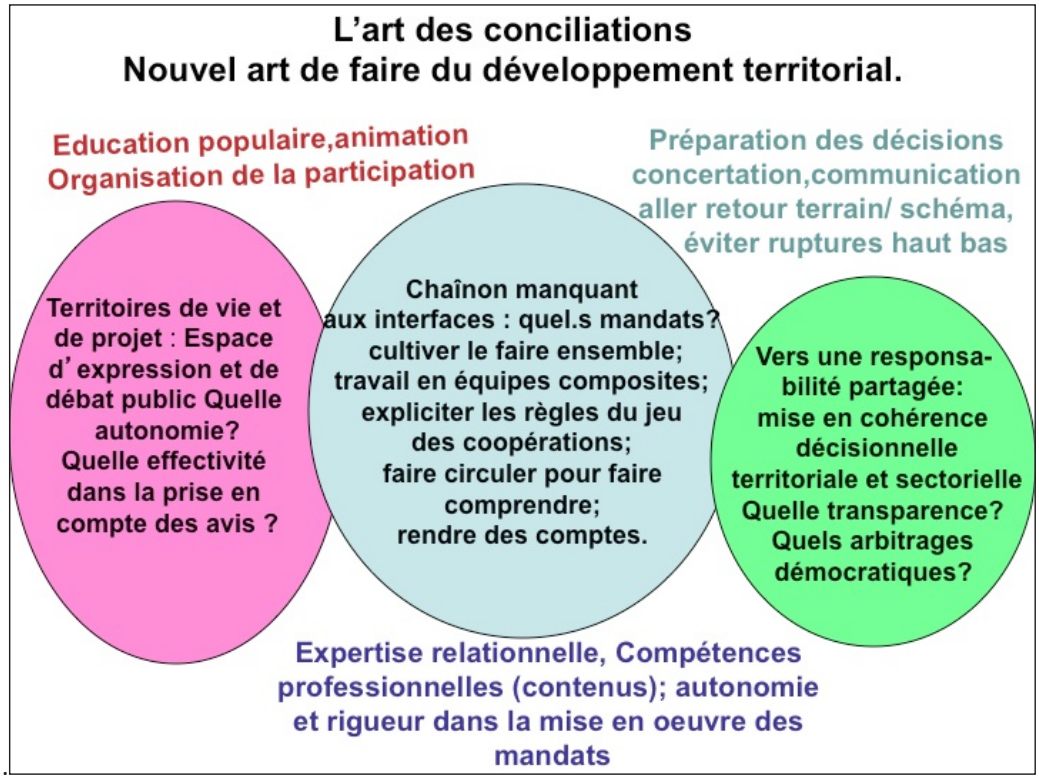
L'art des conciliations
Nouvel art de faire du développement territorial.
Education populaire,animation
Organisation de la participation
Préparation des décisions
concertation,communication
aller retour terrain/ schéma,
éviter ruptures haut bas
Territoires de vie et de projet : Espace d' expression et de débat public Quelle autonomie? Quelle effectivité dans la prise en compte des avis ?
Chaînon manquant aux interfaces : quel.s mandats? cultiver le faire ensemble; travail en équipes composites; expliciter les règles du jeu des coopérations; faire circuler pour faire comprendre; rendre des comptes.
Vers une responsa-bilité partagée: mise en cohérence décisionnelle territoriale et sectorielle Quelle transparence? Quels arbitrages démocratiques?
Expertise relationnelle, Compétences professionnelles (contenus); autonomie et rigueur dans la mise en oeuvre des mandats

PROPOSITION D'UN OBSERVATOIRE DES ENGAGEMENTS.

Des espaces publics communs, structurés, font défaut pour savoir qui est le mieux à même de rendre une proposition effective et comment s'y prendre pour que toutes les parties prenantes aient voix au chapitre et possibilité de suivre sa réalisation.

Rencontre régionale de novembre 2008, en Ile-de-France.

Organiser l'exercice de responsabilités sociales partagées.

Dans le contexte actuel nul n'est indépendant, ni à l'abri des conséquences dommageables résultant des choix d'action ou d'inaction d'autrui. Les groupes les plus avantagés de la population ne peuvent pas ignorer leurs responsabilités vis-à-vis du reste de la société, notamment lorsque les groupes les plus faibles voient leurs acquis concernant l'accès aux droits, aux services publics et aux biens communs menacés. En introduisant la perspective de responsabilités sociales partagées, le Conseil de l'Europe tire les conclusions d'une expérimentation qu'il soutient sur les territoires responsables et les conséquences d'externalisations subies qu'il observe en bonne place, pour faire évoluer le droit et la position des Etats sur la coresponsabilité. Un projet de « recommandation » est soumis à la validation des 47 Etats membres pour validation.

PROMOUVOIR LA RESPONSABILITE SOCIALE PARTAGÉE, AU FONDEMENT D'UN DROIT OPPOSABLE.

a. la responsabilité est définie comme le fait, pour des individus et des institutions publiques et privées, d'être tenus ou en mesure de rendre compte des conséquences de leurs actions ou omissions dans tous les domaines de la vie publique et privée, dans le respect des règles et obligations morales, sociales et juridiques applicables ;

b. la responsabilité sociale est définie comme le fait, pour des individus et des institutions publiques et privées, d'être tenus ou en mesure de rendre compte des conséquences de leurs actions ou omissions relatives à la protection sociale et de la dignité humaine, de l'environnement et des biens communs, à la lutte contre la pauvreté et les discriminations, à la justice et la cohésion sociale, dans le respect démocratique de la diversité et des règles et obligations morales, sociales ou juridiques applicables ;

c. la responsabilité sociale partagée est définie comme le fait, pour des individus et des institutions publiques et privées, d'être tenus ou en mesure de rendre compte des conséquences de leurs actions ou omissions, dans le cadre d'engagements mutuels pris par consensus, en s'accordant sur les droits et les obligations réciproques relatifs à la protection sociale et de la dignité humaine, à l'environnement et aux biens communs, à la lutte contre la pauvreté et les discriminations, à la justice et la cohésion sociale, dans le respect démocratique de la diversité[1].

1 http://www.coe.int/t/dg3/socialpolicies/socialcohesiondev/source/Conf 2011/Charte_fr.pdf

4.2. Prendre ses responsabilités, c'est participer à la transformation du système.

S'inscrire comme citoyen et interlocuteur dans le projet européen.

La démarche de mutualisation préparant le Forum LUX'09 débouche sur l'installation des P'ACTES Européens comme plateforme permanente en 2009. C'est un espace de dialogue à multiples niveaux en recherche des leviers démocratiques pour rendre l'idée et la pratique de pactes territoriaux, compréhensibles et applicables à différents contextes[1]. La priorité absolue est de répondre à la crise par une autre organisation des ressources dans l'économie réelle des territoires. Les élus locaux et régionaux et leurs services, les entreprises ancrées dans leur bassin d'activité, les techniciens, les associations, les syndicats, « les collectifs auto-organisés et auto-gouvernés »[2] sont les forces vives du changement. Ils sont en situation d'interrelations permanentes, conflictuelles et convergentes, et apprennent, par la force des choses à « penser relié et transversal », à croiser horizontal et vertical, à fabriquer des modes d'emploi de la coresponsabilité. Pratiquant dans des situations concrètes, ils sont en recherche de méthodes et de références pour évaluer, diffuser, communiquer.

La « gouvernance à multiples niveaux » est devenue en 2010 un instrument du projet européen

dans la politique de cohésion territoriale, elle-même consacrée comme troisième pilier dans le nouveau Traité de Lisbonne. C'est une ouverture à saisir. La proposition des P'ACTES s'est exprimée dans des appels à contributions[3] et, publiquement, au Comité des Régions européennes, le 23 novembre, lors de la Journée de lancement P'ACTES européens, organisée dans le calendrier officiel de l'année européenne de lutte contre la pauvreté. « Ils visent prioritairement les institutions européennes, nationales, régionales et locales, de façon à fournir aux uns et aux autres le moyen de consulter la société civile collectivement constituée au sein des P'ACTES ».

RÉSULTATS

PROPOSITION : Les P'Actes considèrent le développement local durable comme une issue par le haut de la crise actuelle.

- Une stratégie conçue et appliquée en vue d'obtenir des réponses concrètes aux problèmes essentiels qui se posent au quotidien : gestion des ressources communes, activités et emplois, conditions de vie et services, dans une perspective d'ouverture et d'articulation solidaire entre les territoires.
- Une inscription dans une perspective de moyen et long terme d'intégration dans le droit commun, des réponses locales et régionales (interactions territoriales et coopérations).
- La responsabilité partagée est son principe directeur. La Gouvernance multi niveaux son instrument.
- Elle inclut la société civile organisée comme partie prenante dans la conduite d'action, en tant qu'acteur collectif de l'économie réelle et de la gouvernance territoriale.
- Une stratégie multi-fonds et des règles d'application simples et transparentes.
- Des objectifs de résultats définis par des indicateurs quantitatifs (combien) et des indicateurs qualitatifs (comment) tels que : satisfaction des besoins essentiels dans l'économie réelle; qualité du vivre ensemble; résilience; vitalité démocratique et culturelle; diminution de la dépendance énergétique, alimentaire ou financière exogènes.

1 Voir site de travail accueilli par ALOE pour la valorisation des ressources documentaires. Accès en français, anglais, espagnol http://aloe.socioeco.org/page72-projet_fr.html

2 Expression reprise à Elinor Ostrom

3 Contributions au Livre vert de l'UE sur la cohésion territoriale (2008) et au Livre blanc du Comité des Régions (2009). Réponse des P'ACTES au questionnaire du Comité des Régions européennes, février 2011, sur l'initiative-phare (EU 2020) (Plateforme de lutte contre la pauvreté) http://www.pactes-locaux.org/bdf/docs/quick_survey_p_actes_version_finale.pdf

Passer des collectifs d'acteurs vers l'acteur collectif de la société civile.

Un bilan lucide des trente dernières années.

Une leçon des dernières décennies est que la société civile ne doit pas limiter ses ambitions, ni à une traduction en politiques publiques, ni au portage de ses potentiels via des partis politiques dont l'objectif reste fondamentalement la prise de pouvoir d'État. Les avancées de la société civile se sont trop souvent laissées absorber et assigner à la réparation des dégâts d'un système qui ne se remet pas en question. Pourquoi ? Parce que les attentes sont restées trop exclusivement orientées vers l'appel aux pouvoirs publics, espérant leur soutien comme naturel. Nés dans l'après-guerre, ils n'ont pas imaginé rencontrer cet obstacle, tout simplement pour n'avoir pas vécu la profondeur du fossé qui sépare différentes conceptions du pouvoir. Leur analyse de ce qu'est un pouvoir d'État s'est avérée insuffisante et quelque peu idéalisée, pour définir l'horizon d'attente sur un mode critique constructif. Or, l'Etat social de l'après-guerre n'était pas un « inné » mais un acquis, temporaire, dans une période très particulière de reconstruction. Son potentiel de réforme s'est rétréci. Il ne détient plus « le pain et le couteau ». Un nombre de plus en plus important de décisions sont prises par des pouvoirs économiques et politiques d'échelle européenne et internationale, tandis que d'autres le sont à des échelles « infra », régions, villes, citoyens eux-mêmes. Et il n'existe pas encore de « matrice organisationnelle » pour un fonctionnement démocratique, intégré et non hiérarchique, partant des territorialités de base jusqu'au global.

25 septembre 2004 - Journée du bonjour, message collectif des habitants du Quartier des Larris - Fontenay-sous-Bois :
Photo - Association Résister, Insister, Persister (RIP)

RÉSULTATS

LA MISSION HISTORIQUE D'UNE SOCIETE CIVILE EN CONSTRUCTION :

Prendre sa juste place dans les relations :

- c'est se doter d'une stratégie d'action indépendante qui fasse grandir de front un pouvoir d'influence, un pouvoir de contestation et un pouvoir de réplique concrète, pour agir dans l'ici et maintenant de ce qui prépare l'avenir.
- c'est apprendre à devenir partenaire ; se conforter mutuellement dans la légitimité et produire ensemble.
- c'est tenir compte de ses forces et admettre que chaque composante de la réponse ne peut réussir à elle seule ; s'associer, s'allier avec d'autres pour construire des positions concourantes et convergentes.
- c'est tenir dans la durée, constituer ses propres lieux d'expression d'où capitaliser ses avancées et les porter elle-même.

Apprendre les uns des autres et consolider les enseignements de l'intelligence pratique.

Trouver des solutions concertées, viables et pérennes, n'a jamais été aussi difficile.

Nos sociétés n'y sont pas préparées. Dans ce contexte inédit, le chemin d'une approche territoriale intégrée doit être rendu praticable et balisé. Le format d'organisation de « voyages apprenants » pour la préparation du Forum LUX'09 s'est avéré un outil efficace pour mieux faire. La qualité d'un dialogue « in situ », bien structuré en trois temps : « j'illustre/je débats/je propose » est plus prometteur que l'habituel « je sais/j'explique/vous faites ! ». Une façon d'être « entre pairs » qui n'évalue pas n'oblige personne à renoncer à ses convictions. Les jeux de rôle liés aux fonctions institutionnelles sont mis au vestiaire le temps du voyage. L'écoute et l'observation sont bienveillantes, critiques et contributives. Sur une voie encore mal balisée, le dialogue cherche une meilleure compréhension mutuelle des logiques d'action des uns et des autres. Roder son analyse par l'observation, le questionnement et l'échange, est utile pour consolider ses propres analyses, élargir ses réseaux de relations, en

confiance. Ce dispositif itinérant de mutualisation d'expériences expérimenté entre 2007 et 2009 a réuni élus, entrepreneurs, habitants, syndicalistes, administrations, associations, chercheurs. Tous sont engagés dans le fonctionnement d'une économie territoriale ouverte, du secteur marchand, du service public, du tiers secteur, ou bien dans l'entraide bénévole. Ils ont à cœur d'organiser des complémentarités et d'installer les coopérations pour y parvenir. C'est la raison de leur intérêt pour l'amélioration des relations partenariales englobées-englobantes, obligées-volontaires, routinières ou de qualité, inexistantes et pourtant souhaitables.

RÉSULTATS

Les P'ACTES s'organisent et « mutualisent l'expérience en apprenant les uns des autres (éducation populaire), pour transmettre les enseignements, multiplier le nombre de ceux qui les utilisent, se renforcer et s'affirmer ensemble ». Le voyage apprenant est un outil d'éducation populaire et d'expertise citoyenne, au service de cet objectif de résultats.

Remédier au déficit d'attention accordé aux enseignements tirés de la pratique.

Un écart important existe entre le pouvoir reconnu à une parole issue de la pensée abstraite de son contexte et celui qui est reconnu aux analyses issues de l'observation et de l'action. La difficulté est renforcée par le silence des praticiens qui laissent en friche l'élaboration de leurs expériences, tout occupés qu'ils sont à « faire », s'empêchant de montrer en quoi et comment ils sont inventeurs eux-mêmes. Point d'aboutissement d'une démarche de mutualisation, entre praticiens, la dynamique du Forum LUX'09 est devenue le point de départ d'un second cycle de « voyages apprenants ». Il est en cours en 2010- 2011. Un bilan réunissant les « accueillants » des deux cycles est envisagé en 2012 : quels retours pour les territoires accueillants, quels effets d'accréditation, quels enseignements généraux permettant d'approfondir et d'élargir la mise en mouvement européenne pour l'avenir ?

À long terme, nous devons élaborer un cadre pour la documentation, l'analyse et les leçons apprises[1].

L'élargissement intercontinental des résultats ouvre des perspectives. Les résultats de l'atelier 7 du Forum LUX09 valident les propositions sociales dont l'essentiel est intégré dans les précédents chapitres. Elles fondent une base de consensus pour les années à venir. L'entrée territoriale devient un axe de travail en soi dans la préparation de la V° rencontre du RIPESS qui doit se tenir en Asie en 2013. « L'ancrage territorial vient compléter l'entrée thématique de l'économie solidaire comme discipline, pour laquelle les contraintes de territoire sont un paramètre parmi les autres. Cette approche correspondait à la forme d'organisation des précédentes rencontres du RIPESS qui mettent le focus sur la filière : commerce équitable, monnaie sociale, finances sociales, consommation éthique, souveraineté alimentaire, etc. Les travaux de l'atelier 7 équilibrent l'approche thématique en élevant l'ancrage territorial au niveau le plus haut. Un avantage important de cette approche est de fournir une vision réaliste de son niveau de développement dans les localités, les pays et les continents. Elle permet d'examiner de manière plus rigoureuse les différentes dimensions et facettes de l'économie solidaire à leur stade actuel de développement dans une localité donnée. Ceci améliore la vision des aspects thématiques à renforcer, en vue de la stimuler comme une économie alternative dans une localité donnée. Plus important encore, l'ancrage territorial aiguise l'accent sur le rôle de la gouvernance dans sa promotion comme alternative économique, dans le cadre du processus de globalisation »[2].

Les P'ACTES sont invités à participer au « Forum de l'économie solidaire asiatique », organisé en novembre 2009 à Tokyo, (Japon). Le bilan de la rencontre confirme l'importance de « la dimension pratique à travers le partage d'expériences et les études de cas, comme la contribution la plus importante de la réunion : expériences régionales ou nationales de l'UE, des Philippines ou de la Corée ; nombreuses histoires de Malaisie, Inde, Népal et Japon ont ajouté des réflexions sur des modèles et des expériences. L'apprentissage de

1 Denison Jayaasoria, Tokyo, novembre 2009

2 Ben Quiñones, juillet 2010, organisateur de la V° rencontre du RIPESS en 2013.

la méthodologie utilisée par les P'ACTES servira pour le développement du voyage apprenant au niveau local, intégrant la gouvernance locale et la démocratie, l'empowerment des citoyens locaux, le développement local, car il s'agit d'une approche globale plutôt que fragmentaire »[1].

Proposer des indicateurs qualitatifs de la valeur ajoutée relationnelle.

Comment des réponses collectives locales « font-elles pacte », à bénéfice partagé, autour d'un objectif de résultat ? La solidarité n'est pas quantifiable, la valeur ajoutée immatérielle reste peu visible. Or, toute réalisation qui intègre une dimension de solidarité concrète est un parcours qui demande du temps, de la méthode. C'est un véritable art des relations. Il faut partir de l'examen de la situation à transformer : ressources et contraintes, personnes porteuses et destinataires, références culturelles, systèmes d'action locaux et englobants. Ce sont autant de segments de coopérations à raccorder, de désaccords à surmonter, pour faire aboutir le projet. Les chances de réussite sont les meilleures là où la mobilisation et le dialogue fonctionnent entre élus, entrepreneurs, habitants, fonctionnaires, associations, syndicalistes, chercheurs. En fait, la valeur ajoutée des résultats se traduit, en premier lieu, à l'intérieur du dispositif lui-même. Ceux qui y sont associés peuvent le constater : services améliorés, accès au plus grand nombre, nouvelles activités, emplois créés, relations sociales installées ou améliorées, qualité des consensus, réseaux sociaux, créativité, responsabilisation. La solidarité devient autre chose qu'une incantation : une pratique !

RÉSULTATS

DÉCRIRE ET DÉFINIR LE CAPITAL SOCIAL TERRITORIAL.

C'est l'objectif du projet CONCISE coordonné par Karl Birkhölzer, membre des P'ACTES Européens depuis 2009 : Quelle est la contribution du capital social dans l'économie sociale et le développement économique local en Europe de l'Ouest ? L'analyse-action veut identifier et mettre à l'épreuve des critères opérationnels, pour savoir comment le capital social des entreprises et autres formes d'organisations collectives peut être mesuré, produit et reproduit. En fait, « la confiance semble être l'objectif global, la durée de la réciprocité, l'identité locale et l'engagement, ainsi que les normes admises de comportement, sont les éléments sur lesquels la confiance se construit. D'autre part les réseaux sociaux et des canaux de communication sont des outils pratiques pour rétablir ou améliorer le niveau de confiance et de ses éléments. Mais l'une des constatations les plus importantes de la recherche empirique a été que le capital social est en mesure de compenser le manque de capital physique et financier. En outre, le capital social peut être investi comme tout autre capital - non seulement pour la réalisation des objectifs sociaux et / ou axés sur la collectivité mais aussi pour accumuler les ressources nécessaires pour le développement ultérieur. Par conséquent, la construction et l'amélioration du capital social deviennent une des stratégies les plus importantes d'initiatives économiques locales ».

Projet CONCISE réalisé entre 2001 et 2003.

CRÉER DE LA RICHESSE COMMUNAUTAIRE !
n°1, mars 2006 - Canadian Centre for Community Renewal

1 Synthèse du Forum, Denison Jayasooria, novembre 2009 : président du Forum asiatique de l'économie solidaire.

Croiser les intelligences pratique et théorique pour asseoir l'action collective.

Une idée nouvelle, voire un aspect inhabituel, ne peut se faire admettre que par les faits.

Des faits, même laissés à l'abandon, n'en demeurent pas moins des faits. Et les faits sont têtus ! [1] Par contre, au moment où ils commencent à devenir audibles et visibles, par leurs concomitances et leur nombre, les illustrer, les documenter, et les analyser peut dégager des principes de conception communs pour les systématiser et « faire sens commun ». « En tant que scientifique étudiant des phénomènes empiriques, écrit Elinor Ostrom, Nobel Economie 2009, je pars du principe que les individus tentent de résoudre les problèmes d'une manière aussi efficace que possible et qu'il est de ma responsabilité d'identifier ces problèmes. Et lorsqu'ils impliquent un manque de prévisibilité, d'information ou de confiance, ainsi que des niveaux élevés de complexité et des difficultés transactionnelles, les efforts d'explication doivent prendre ouvertement ces problèmes en compte au lieu de les ignorer »[2].

Une théorie suffisamment précise de l'action collective fait défaut dans la boîte à outils de l'analyse politique.

E. Ostrom illustre, argumente et théorise en se fondant sur l'observation d'entreprises auto-organisées et autogouvernées, basées sur le choix humain. Tant qu'une telle théorie ne sera pas pleinement développée et acceptée, « les décisions politiques majeures continueront d'être fondées sur la présomption que les individus ne savent pas s'organiser eux-mêmes et auront toujours besoin d'être organisés par des autorités externes, que ce soient celles de l'Etat, celles du Marché et le plus souvent les deux. Dès qu'une personne ne peut pas être exclu des bénéfices fournis par d'autres, la prédiction est que chacun est incité à ne pas prendre part à l'effort commun et à resquiller en profitant de l'effort des autres ». Autre présupposé : « les chercheurs présument qu'ils sont des observateurs omniscients capables de comprendre le fonctionnement des systèmes dynamiques complexes, en créant des descriptions stylisées de certains aspects de ces systèmes. Avec une fausse certitude d'une présumée omniscience, ils formulent aux gouvernements des propositions (jugées) capables de rectifier les imperfections existant dans les cas de terrain. Au lieu de croire que des solutions institutionnelles optimales peuvent être facilement élaborées et imposées à faible coût par des autorités externes, je soutiens, écrit-elle, que trouver des bonnes institutions est un processus difficile, chronophage et propice aux conflits, qui requiert une information fiable en termes de variables de temps et de lieu, ainsi qu'un vaste répertoire de règles culturellement acceptables ».

« Et tant que les analystes supposeront que les individus ne peuvent pas modifier eux-mêmes les situations (qui les concernent), ils ne s'interrogeront pas sur la manière dont les variables internes et externes peuvent renforcer ou affaiblir les efforts des communautés d'individus à traiter de manière créative et constructive des problèmes pervers, tels que la tragédie des biens communs. ».

Voyage en France

650 personnes, essentiellement des jeunes adultes, ont assisté à la conférence du 20 juin 2011 au Corum (Montpellier), à l'invitation du Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD) sur le thème : «Vers une troisième voie entre l'Etat et le marché pour une gestion collective et solidaire de l'environnement et des ressources ».

La problématique de la gestion commune des ressources naturelles qui occupe toutes ses recherches n'est pas au centre – c'est le moins que l'on puisse dire – de la corporation des économistes de l'École de Chicago au hit-parade des Nobel d'Economie ! En résumé, cet ouvrage montre, par des exemples, que le fonctionnement de l'action collective ne suit pas les hypothèses habituelles en économie (rationalité et information parfaite des acteurs). En effet, les acteurs, en situation réelle, font des choix plus appropriés en termes de gain collectif que ceux liés aux prédictions des théories du choix rationnel. Cette situation s'explique d'une part, par l'importance du «face to face» ou interconnaissance, qui permet un engagement mutuel et d'autre part, par la capacité d'innovation ou d'adaptation des acteurs qui permet, en faisant évoluer les règles, d'augmenter le gain collectif.

http://www.cirad.fr/actualites/

Garrigues, B., 2010 blog, http://www.la-garde-guerin.fr/ « Il aura fallu attendre vingt ans la traduction française de cet ouvrage publié aux USA en 1990, partie visible d'un vaste corpus de recherches peu diffusées en Europe. Et ce, « alors que nous étions des dizaines de praticiens et de chercheurs à ramer sur des questions auxquelles des réponses, plus ou moins complètes, existaient ailleurs ».

2 Elinor Orstom, Gouvernance des biens communs, Planète En jeu, De Boeck, 2010, p 35-40.

RÉSULTATS

Grille d'analyse des huit principes de conception d'engagements conditionnels dans des environnements incertains et complexes de ressources communes[1].

On peut s'attendre à ce que des individus confrontés à de telles situations s'engagent conditionnellement à suivre des règles, lorsque :

1. les limites sont clairement définies: les individus ou ménages possédant des droits de prélever des unités de ressources d'une ressource commune doivent être clairement définis, ainsi que les limites de la ressource en tant que telle.

2. la concordance des règles d'appropriation et de fourniture avec les conditions locales: les règles qui restreignent, en termes de temps, d'espace, de technologie et/ou quantité l'appropriation des unités de ressources sont liées aux conditions locales et aux obligations en termes de main d'œuvre, de matériel et/ou d'argent.

3. des dispositifs de choix collectif : la plupart des individus concernés par les règles opérationnelles peuvent participer à la modification des règles opérationnelles.

4. **la surveillance:** les surveillants qui examinent les conditions de la ressource commune et le comportement des appropriateurs[2] rendent compte aux appropriateurs eux-mêmes.

5. des sanctions graduelles: les appropriateurs qui transgressent les règles s'exposent à des sanctions graduelles (en fonction de la gravité et du contexte de l'infraction) par les autres appropriateurs et/ou agents travaillant pour le compte des appropriateurs.

6. des mécanismes de résolution des conflits: les appropriateurs et leurs représentants disposent d'un accès rapide à des arènes locales bon marché pour résoudre les conflits entre appropriateurs ou entre les appropriateurs et leurs représentants et agents.

7. une reconnaissance minimale des droits d'organisation: les droits des appropriateurs d'élaborer leurs propres institutions ne sont pas remis en cause par des autorités gouvernementales externes.

8. des entreprises imbriquées pour les ressources communes appartenant à des systèmes plus grands : les activités d'appropriation, de fourniture et de surveillance, d'application des règles, de résolution de conflits et de gouvernance sont organisés par de multiples niveaux d'entreprises imbriquées (publiques et privées).

Facteurs de réussite dans l'application de ces principes à des systèmes plus grands[3].
L'exemple longuement développé au chapitre 4 concerne une zone semi-aride qui deviendra le site d'implantation de Los-Angelès (plaine côtière Sud de la Californie) entre les années 1960 à 1990. L'eau y est un bien précieux et rare. Une course au pompage est le dilemme auquel font face les pompeurs d'une nappe aquifère dont les droits légaux d'extraction d'eau n'ont pas été limités. Chaque pompeur adopte une stratégie dominante consistant à pomper autant d'eau que nécessaire à sa profitalilité privée et à ignorer les conséquences à long terme sur les niveaux et la qualité d'eau. Ces conditions de cette situation sont restées en place des décennies. Les théoriciens s'attendraient à ce que les individus pris au piège de telles situations s'abstiennent d'investir des ressources dans la conception, la négociation et la mise en place de nouvelles institutions. Or, les pompeurs d'eau ont investi massivement (temps, argent, inventivité...).

Les facteurs de réussite (relative) de ce changement institutionnel ont comme caractéristique d'être incrémentiels (ils s'agrègent et s'augmentent), séquentiels (ils procèdent par étapes), autotransformants (l'expérience forme et prend forme), dans un régime politique facilitant » (les facteurs externes sont souvent déterminants pour la réussite ou l'échec).

1 Elinor Orstom, Gouvernance des biens communs, Planète En jeu, De Boeck, 2010, p 78-127

2 « Le terme d'appropriateur désigne tout individu qui prélève ou utilise de quelque manière que ce soit les unités d'une ressource commune, sans égard pour l'origine de leur revendication du droit d'exercer ces activités » (droit légalement défini ou non), (note p 45)

3 Onstrom, E, idem, p 167-173

Un changement de regard ouvre sur une proposition sociale.

Que font les individus lorsqu'ils possèdent l'autonomie nécessaire pour élaborer leurs propres institutions et sont en mesure d'influencer les normes et bénéfices perçus ? Comment la capacité d'innovateurs à développer des institutions pouvant produire des résultats meilleurs (et non pires), pour eux-mêmes et pour les autres, peut-elle être renforcée ou amoindrie par les structures des dispositifs institutionnels du régime politique environnant ? »[1].

Au fond, « ce dont on a besoin pour le développement de théories efficaces (...) c'est d'une orientation quelque peu différente des efforts d'analyse : situer les initiatives des individus et leurs inventions collectives, non pas comme « utilisateurs s'adressant au gouvernement » pour un programme, mais comme des acteurs produisant des efforts pour trouver eux-mêmes des solutions viables et équitables à des problèmes complexes, au sein des arènes fournies par les tribunaux, le corps législatif et les autorités locales ».

4 mars 2010 - Voyage au Népal d'Yvon Poirier, à l'invitation de SEN-Népal (réseau de l'économie solidaire en construction). L'association FECOCUN (Fed of Community Forestry Users) y participait : ce sont 12500 groupes d'usagers qui gèrent la ressource

Bulletin International de développement local durable, n° 67 Avril 2010. Photo Yvon Poirier.

Février 2011- Forum social mondial de Dakar : « Des caravanes sont venues de partout : Afrique du Nord, de l'Ouest et de l'Afrique Centrale, La marche d'ouverture a réuni environ 70,000 participants et la participation est estimée à 75,000 personnes. Le Forum s'est passé au moment même où des évènements historiques balayaient des pays un peu plus au nord. Le fait que ces soulèvements résultaient de l'expression d'un mécontentement de la société civile, plutôt que des partis politiques est un facteur de changement clé. La décision du président Mubarak de se retirer a coïncidé avec la cérémonie de clôture du Forum, l'infusant avec une énergie bien particulière ».

Bulletin International de développement local durable, n° 76, mars 2011. Article et photos Judith Hitchman

Rencontre des membres du Conseil d'administration du RIPESS et quelques invités

(Réseau intercontinental pour la promotion de l'économie sociale et solidaire) à Paris, du 28 au 31 mars 2011, grâce à l'invitation de la Fondation pour le Progrès de l'Homme dans un partenariat avec la coordination occupée actuellement par Nancy Neamtan du Chantier de l'Économie Sociale du Québec. Les grands sujets ont été mis à plat, vérifiant ainsi que les valeurs sont partagées. Une base d'entente sur le projet collectif des deux prochaines années est portée par une équipe réellement internationale, ancrée dans des pratiques, présente dans tous les continents. Un processus de travail s'engage.

Editorial du Bulletin International de développement local durable, n°78, mai 2011.

Assis: Jean-François Aubin (Canada), Françoise Wautiez (France), Emily Kawano (États-Unis), Judith Hitchman (Irlande), Martine Theveniaut (France), Alejandra Garcia Paton (France), Nancy Neamtan (Canada), Yves Tixier (France) **Debout:** Madani Koumaré (Mali), Ana Leighton (Chili), Christine Gent (Royaume-Uni), Noureddine El Harrak (Maroc), Daniel Tygel (Brésil), Ben Quiñones (Philippines), Carlos Amorin (Uruguay), Éric Lavillunière (Luxembourg). Denison Jayasooria (Malaisie), William Elie (France), Yvon Poirier (Canada), Sunil Chitrakar (Népal)

1 Onstrom, E, idem, p 220-222

Des propositions pour préparer l'avenir.

Refonder le contrat social en partant de l'économie réelle des territoires pour mieux vivre ensemble c'est possible, si l'on admet que les réponses aux problèmes du quotidien et les grands gisements d'emplois se trouveront à l'avenir dans la capacité de répondre aux besoins essentiels de la vie quotidienne avec qualité, durabilité, solidarité et proximité.

Constituer, compléter, partager la boîte à outils pour « faire p'acte » dans les territoires.

Outils mis à disposition par les membres et les partenaires associés des P'ACTES, à partir de leurs propres activités.

- Mutualiser et sécuriser l'emploi des salariés par le regroupement des employeurs : l'outil du Groupement d'employeurs ; l'exercice du dialogue social territorial (CERGE : Centre Européen de Ressources des Groupements d'Employeurs, France, Bruxelles)

- Construire la coresponsabilité entre élus et citoyens pour gérer les politiques locales et régionales : l'outil du Budget Participatif ; l'exercice de l'aménagement local et régional participatif (Association In Loco, Portugal)

- Produire et structurer une alimentation locale de qualité : l'outil des Partenariats locaux solidaires entre producteurs et consommateurs, l'exercice de la citoyenneté locale dans la construction de réponses globales aux besoins essentiels (URGENCI : Urbain-Rural : Générer des Echanges Nouveaux Entre Citoyens, Inernational)

- Organiser un développement local durable, ancré dans les municipalités : l'outil des Centres d'initiatives et de gestion en réseau ; la reconnaissance officielle d'une économie plurielle et solidaire dans un pays (OPE, Objectif Plein Emploi, GD du Luxembourg)

- Sortir le foncier de la spéculation : la combinaison des outils financiers et leur organisation : Foncière, Fondation, Réseaux associatifs régionaux, Comités d'engagements locaux (Terre de Liens, France)

Autres outils : en fonction des ouvertures actuelles.

- À compléter des propositions reçues lors du congrès de fondation du RIPESS Europe, à Barcelone les 9 et 10 septembre. Il a validé la constitution du groupe de travail permanent n° 3 : « Développement local, économie solidaire, souveraineté alimentaire, pacte local : quelles convergences existent pour produire collectivement ? »

Se structurer en collectif de ressources permanent pour activer les réponses concrètes et en démultiplier l'utilisation.

Poursuivre et tirer les enseignements des voyages apprenants en 2012 : invitations de territoires accueillants reçues à Barcelone (Catalogne, Maroc, Roumanie) et d'un voyage apprenant interne au RIPESS Europe pour apprendre les uns des autres et meilleure valorisation des outils et des acquis entre les 6 Groupes de Travail constitués.

- Partager les ressources et les méthodologies : proposition de démultiplication d'un programme européen de formation de formateurs à l'économie territoriale locale (TECHNET, membre des P'ACTES, Allemagne)

- Atteindre le seuil (fixé dans le programme 2007-2011) de 10 partenaires associés ou antennes régionales des P'ACTES en Europe, pour se structurer et produire ensemble.

- S'affirmer comme acteur et interlocuteur de plain pied pour la promotion d'une gouvernance citoyenne à multiples niveaux.

- Installer une coopération régulière avec les chercheurs pour croiser l'intelligence des pratiques avec la théorisation et améliorer la qualité des propositions opérationnelles (accompagnement, évaluation, indicateurs de qualité…).

Partenaire dans la construction des réponses : des collectifs d'acteurs à l'acteur collectif.

Priscila Soares, Coordinatrice de Projet IN LOCO, déléguée principale des P'ACTES au Comité d'organisation, élue lors du congrès de Fondation du RIPESS Europe, avec France Joubert.

Casa del Mar
Generalitat de Catalunya
Departament de Benestar Social i Família
ripess europe
Xarxa Intercontinental de Promoció de l'Economia Social i Solidària
Congrés fundacional
8, 9 i 10 de setembre de 2011
Casa del Mar · Barcelona
Carrer Albareda, 1

Tribune : Restitution des conclusions des 6 Groupes de Travail, 10 septembre 2011

P'actes Européens

FAIRE P'ACTE : CAHIER DE PROPOSITIONS N°2 POUR PRÉPARER L'AVENIR

Généraliser le pacte territorial, c'est apprendre à coopérer, pour des réponses complètes aux besoins essentiels d'une vie en santé, en sécurité et en paix.

C'est de droits fondamentaux qu'il s'agit.

Les P'ACTES Européens,
Accueillis par l'association des Pactes Locaux.
Adresse postale : 5 rue de Cadène
France -11580 Alet-les-Bains

Contacts :

Président : France Joubert :
francejoubert@wanadoo.fr

Vice-Présidente : Judith Hitchman :
hitchman@club-internet.fr

Déléguée principale des P'ACTES (réseau transversal)
au Comité d'organisation du RIPESS Européen
Maria Priscila Soares :
priscila.soares@in-loco.pt

Coordinatrice : Martine Theveniaut
martine.theveniaut4@orange.fr

Site historique en français depuis 2000
www.pactes-locaux.org
Site en partenariat avec ALOE depuis 2009
Anglais : http://aloe.socioeco.org/page69-projet_en.html
Espagnol : http://aloe.socioeco.org/page69-projet_es.html
Français : http://aloe.socioeco.org/page69-projet_fr.html

Avec l'appui constant de la FPH

Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme

Mis en page par Adeline Courrieu - Imprimé en Janvier 2012